L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1135 - VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Dossier tracteur
Seconde partie
p.20-25

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Bienvenue à la ferme: opération séduction pour les agriculteurs

P 07 **Actualité** Nièvre
Chambre d'agriculture: des solutions personnalisées pour chaque éleveur

P 08 **Actualité** Yonne
Marché des Terres de France: ce dimanche, le terroir icaunais «*monte*» à Paris !

P 12 **Actualité** Bourgogne
Mutualité Sociale Agricole : les services publics modernes sont à la campagne

P 14 **Filières** Élevage
Élevage bovin: les veaux de boucherie, une «prestation de service»

P 15 **Filières** Bio
Produits bio: le marché se diversifie

P 16 **Filières** Viticulture
Vendanges 2001: zoom sur quelques appellations

P 17 **Filières** Cultures
Journée technique colza: des techniques innovantes de désherbage

Encart: • mailing Éleveur Bourguignon (côte d'or)

Sommet de l'élevage

Le tour du monde en trois jours p.10-11



La XX[e] édition du Sommet de l'élevage a drainé un nombre impressionnant de délégations étrangères et valorisé tous les savoir-faire du monde de l'élevage. A l'export, la France a de sérieuses cartes à jouer, l'évènement en a, encore une fois, donné la preuve.

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

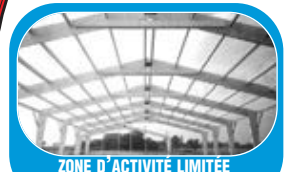

PUMA 2250


GRIFFON


SR 20 6m.

ENCORE quelques machines en stock !
s.m.a

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •


ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Sombernon
Découverte de l'agriculture biologique en système polyculture élevage allaitant

Le SEDARB (Service d'EcoDéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, le GAB21, Dijon Céréales, la COCEBI, les Eleveurs Bio de Bourgogne et UNEBIO, vous invite au Forum de Découverte de l'Agriculture Biologique en système polyculture élevage allaitant
Mardi 18 octobre 2011 de 9 h 15 à 12 h 30 à la salle des fêtes de Sombernon.
Au programme : présentation des acteurs de la filière, témoignages d'agriculteurs et interventions sur l'agriculture biologique (résultats technico-économiques, réglementations, aides, ...). Venez découvrir les potentialités de l'agriculture biologique sur votre territoire.
Inscriptions et renseignements auprès de Sarah Hhassan, Animatrice Bio au Sedarb (06 89 27 97 68 / 03 80 28 80 45, sarah.hassan@sedarb.org)

Flavigny Foire de la Saint-Simon le 23 octobre

Autrefois, alors que Flavigny était encore chef-lieu de canton, les habitants de la région échangeaient leur production lors des marchés réguliers. Ce marché de la Saint-Simon était le dernier de la saison, donc le plus important, car il permettait à chacun de faire ses réserves pour l'hiver à venir. Réactivée il y a une vingtaine d'années, la foire de Saint-Simon présente aujourd'hui trois thèmes : Artisanat, Gastronomie et vide grenier. Vous pourrez également y découvrir dans la crypte carolingienne, la dégustation de la fabrique d'Anis de Flavigny. Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place en divers endroits de la foire.

Nantoux «Les Bios du Crû» le 23 octobre

Didier Montchovet, Jacques Volatier et quelques producteurs voisins organisent une journée festive avec le soutien du Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or. Rendez-vous au Domaine Montchovet, 23 rue de la gare, 21190 Nantoux, près de Pommard, de 10 heures à 18heures. Au programme de la journée : Dégustation, vente de produits bio des producteurs locaux : pain, charcuterie, fromages, légumes, plantes médicinales, cosmétiques, vin, bière, artisanat… Restauration sur place: assiettes de charcuterie, cuisine végétale, pain, miel,fromages... et les boissons : bière et vin. Animation musicale avec accordéon et violon, jonglage et autres farces.
Discussions « sous le baobab » sur 3 thèmes :
- Les semences potagères avec Yannick Loubet
- Les OGM avec Jean-Marie Petey et les faucheurs volontaires.
- Villes et villages en transition (jardins partagés en ville) avec Claude Lorenzo.
Informations et contact : Domaine Montchovet : 03 80 26 03 13 http://lesbiosducru.eklablog.com

Pouilly Concours charolais le 25 octobre

La fédération charolaise de Côte d'Or, le comice agricole dArnay-le-Duc, et le comice de Pouilly-en-Auxois organisent leur 4ème concours de l'Auxois Sud, mardi 25 octobre à partir de 8h00 au Pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Ce concours est ouvert aux taurillons et génisses de race charolaise. Renseignement 03 80 90 68 80.

Pouilly «L'alimentation minérale des bovins allaitants»

«L'alimentation minérale des bovins allaitants» par Jean-José Sauvage (Lactina). Mercredi 26 et jeudi 27 octobre toute la journée dans les locaux de l'Éleveur Bourguignon, 12 rue de la Coopérative 21320 Pouilly en Auxois.

Chorey-les-Beaune Portes ouvertes gourmandes au domaine

Le domaine Martin-Dufour, en partenariat avec notre association de producteurs «Saveurs et Terroirs», organise la 7ème édition des portes ouvertes gourmandes, les 19 et 20 Novembre 2011 à Chorey les Beaune . Ce moment convivial au sein de l'exploitation sera accompagné d'un marché gourmand de vins d'Alsace, Champagne, Muscadet, Bordeaux, Cognac, d'huîtres d'Oléron, de foie gras du Périgord, de salaisons du Morvan .
Une sympathique balade dans les vignes est proposée le dimanche 20 novembre à 10h00 précises (sur réservation au 06 15 79 98 85).
Rendez-vous : le samedi 19 novembre de 15h00 à 19h 00 et le dimanche 20 novembre de 10h30 à 18 h00. Entrée et balade gratuites. Contact 06 15 79 98 85. Mail: domaine@martin-dufour.com

Nièvre

Sicagemac Collecte de laine le 25 octobre

Une collecte de laine aura lieu le mardi 25 octobre de 8h00 à 1h00 à la Sicagemac, marché au cadran de Corbigny.

Formations Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **24 novembre**. «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Circuits courts Le Panier Luzy'quoi

La nouvelle association de producteurs, Le Panier Luzy'quoi, inaugure son activité le samedi 15 octobre de 10h à 12 heures au Marché couvert de Luzy. Cette association met en place un circuit court afin de mettre en valeur les productions locales.

Corbigny Foire aux veaux reproducteurs le 20 octobre

Le Comité des foires de Corbigny, la Sicagemac et le CCJA de Corbigny organisent leur foire aux veaux reproducteurs charolais, jeudi **20 octobre**, sous le marché couvert (route de Saint-Saulge) de Corbigny. L'arrivée des animaux est prévue à partir de 6 heures (possibilité de pesée), le début du concours à 9 heures, la lecture du palmarès à 11h30 et la visite officielle à 14h30, avant la remise des prix d'honneur et le vin d'honneur. Contact: SICAGEMAC au 03 86 20 00 37.

Nevers 58ème concours du 27 au 29 octobre

Le 158ème concours de Nevers se déroulera les 27, 28 et 29 octobre sur le site du Marault à Magnt-Cours. Au programme : **jeudi 27** à partir de 14h entrée des animaux, installation stands ; **vendredi 28** à 8h concours charolais : jugement, exposition de matériel ; **samedi 29** Exposition des animaux, moment d'échange avec les éleveurs autour du casse croûte. La matinée se poursuivra par la remise des prix et la visite officielle. Un vin d'honneur clôturera cette matinée.
Cette année, le 5ème salon Plaisirs de Bouche, véritable vitrine de produits de qualité en gastronomie (vins et arts de la table) se déroulera lors de notre concours agricole et se prolongera **jusqu'au dimanche 30 octobre** de 10h à 18h. Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place.

Yonne

Charolais Concours Interdépartemental d'Avallon

Le Syndicat d'Élevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon.
Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C. Livre A. Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 21 octobre, dès 13h30
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 29 septembre dernier délai avec le :
Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax : 03 86 31 63 56.

Joigny Fête des vendanges ce dimanche

La 21e fête des vendanges de Joigny se déroulera dimanche 16 octobre, de 10 h à 18 h. Inauguration à 11 h. Nombreux stands, animations diverses, dégustations et restauration sur place. Intronisations, par la Confrérie des 3 Ceps. Présence des vignerons joviniens et icaunais. Tombola et groupes folkloriques. Invitée d'honneur : Mayen, ville jumelée avec Joigny
Entrée gratuite. Verre de dégustation : 3 €

DAPA Formation

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu vendredi 21 octobre, au CFPPA d'Auxerre la Brosse. La suite de la formation se fera de façon échelonnée de novembre à début décembre 2011. Inscription au 03 86 94 60 20, auprès d'Edith Mazeron, ou par email : edith.mazeron@educagri.fr

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 9 avenue du 11 novembre. Le mardi sur rendez-vous
Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe. Le mardi sur rendez-vous
Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 17 rue Philippe Verger. Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 3, rue François Mitterrand. Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) 14 bis rue Guynemer

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 12 octobre, de 9h30 à 12h
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 17 octobre, de 9h à 12h. Attention : la permanence du lundi 3 octobre est annulée
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22.

Installation

PRI info

Terres de Vies – Programme régional à l'installation

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon à l'Odsea : 03.86.71.92.40

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil régional de Bourgogne.

Export

De jeunes bovins en partance pour la Turquie

Preuve que la stratégie «export», imaginée l'an dernier, suite aux blocages par les éleveurs des sites du géant Bigard, a finit par payer : depuis quelques semaines, la fréquence des bateaux chargés de bovins vers les pays du Magreb s'accélère. Et du coup, niveau tarif depuis le milieu de l'été, on sent un sursaut salutaire pour les éleveurs.

Le 23 septembre, sur le port de Sète, Patrick Bénézit, vice-président de la FNB, Jean-Paul Thénot, membre du bureau de la FNB et Bernard Martin, président de la zone de transit, ont assisté à l'embarquement sur un bateau libanais, de 3 000 jeunes bovins prêts à tuer. Direction : la Turquie, un marché en plein expansion avec des opérateurs friands des animaux français. *«La valorisation de ces babys dépasse les 2,40 euros/kg vif payé au producteur»*, se félicite Patrick Bénézit. Si ce type de marché est en pleine expansion, les responsables professionnels attendent également avec impatience les certificats sanitaires permettant d'envoyer des broutards aux turcs. Les bêtes, chargées à Sète, devraient à l'heure qu'il est, être arrivées en Turquie, tout comme celles qui, au même moment, à tout juste quelques mètres, ont pris place sur le Princess Erika pour être acheminées vers l'Algérie.



3000 babys, en partance vendredi 23 septembre pour la Turquie, au départ du port de Sète, sous l'œil de Jean-Paul Thénot (à gauche) et de Patrick Bénézit.

SOPHIE GIRAUD, PRESSE AGRICOLE DU MASSIF CENTRAL

en bref

Contrôles pendant les vendanges
La MSA soutient ses salariés

Suite à l'agression dont ont été victimes deux agents de contrôle de l'inspection du travail et un contrôleur MSA le 31 août 2011 lors d'un contrôle vendanges en Saône et Loire, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne ne peut que dénoncer de façon catégorique de tels agissements. Elle tient à faire savoir publiquement qu'elle soutient son contrôleur face à cette situation et qu'elle a déposé plainte en se constituant partie civile. La Caisse Régionale MSA de Bourgogne rappelle également que les opérations de contrôle en matière de travail illégal, pendant et en dehors des périodes de vendanges, font partie des missions de service public qui lui sont conférées, comme le stipulent différents articles du code rural.

en image



Gendarmes, policiers, pompiers, personnels de la sécurité civile et des préfectures..., ils étaient nombreux ce samedi, dans les rues d'Auxerre pour la journée consacrée aux acteurs de la "sécurité intérieure. Mais contrairement à ce que pourrait laisser imaginer la photo, pas de ristournes prévues en cas d'excès de vitesse avéré... Les radars ne soldent pas !

L'interview

Journée mondiale de la femme rurale le 15 octobre

« Aider les femmes à produire plus »

Le 15 octobre est célébrée la «Journée mondiale de la femme rurale», l'occasion de rappeler leur place et leur rôle. Extraits d'une interview de Karen Serres, présidente de la commission des agricultrices de la FNSEA.



Photo: © WFSF

Quel est le message que les agricultrices souhaitent faire passer ?

Karen Serres : *La journée mondiale de la femme rurale est l'occasion de souligner l'importance de la production de nourriture dans le monde. 80 % de la nourriture produite dans les pays qui souffrent de malnutrition est réalisée par les femmes. En outre, avec l'augmentation de la population mondiale, il faudra produire davantage. Seul l'investissement des femmes dans la production agricole permettra d'éviter la guerre alimentaire. C'est pourquoi nous devons les aider à produire plus et dans de meilleures conditions.*

Le 15 octobre est la veille du 16 qui est la journée mondiale dédiée à l'alimentation et à la lutte contre la faim. Les femmes ont-elles toute la place qu'elles seraient en droit d'exiger dans les organisations professionnelles agricoles ?

KS : *Plus d'un tiers des personnes qui travaillent dans l'agriculture sont de sexe féminin qu'il s'agisse de chefs d'exploitation ou de salariées. Mais chez les salariées, les femmes sont plus souvent des saisonnières, c'est-à-dire qu'elles sont dans une situation plus fragile. Et chez les exploitantes, elles sont à la tête d'entreprises dont la surface est en moyenne de 40 % inférieure à celles dirigées par des hommes. Leur poids économique est donc beaucoup plus faible que la part qu'elles représentent dans la population agricole. Dans les organisations professionnelles, c'est un peu la même chose. Certes il reste du travail à faire pour convaincre les femmes de s'investir dans des structures qui leur paraissent réservées aux hommes. Mais le plus dur est certainement de faire accepter aux hommes que les femmes peuvent accéder à de réelles responsabilités.*

Quels sont vos combats actuels pour faire progresser les droits des femmes en agriculture ?

KS : *Mon premier combat est celui du prix de vente des produits et du revenu. Pourquoi ? Parce que dans les exploitations agricoles, la femme est souvent «la variable d'ajustement». Celle qui va chercher du travail ailleurs pour assurer un revenu à la famille, que la vente des produits est incapable d'assurer. Il reste du chemin à parcourir notamment pour ce qui est de la reconnaissance du travail et du rôle des agricultrices dans les EARL pour l'accès aux aides du deuxième pilier de la Pac, l'ICHN notamment. Les femmes ont également un retard à rattraper en matière de retraite. Et il est de mon rôle de leur faire comprendre qu'elles ont intérêt à cotiser pleinement pour obtenir une retraite correcte.*





Bienvenue à la ferme

Opération séduction pour les agriculteurs

Ils seront vingt-sept à débarquer au centre-ville de Dijon dimanche à partir de 10 heures. Les agriculteurs du réseau *«Bienvenue à la ferme»* ont bien l'intention de capter l'attention des Dijonnais.



De gauche à droite : Antoine Daurelle (président des JA21), Benoît Bordat (conseiller municipal), Nathalie Koenders (adjointe au maire de Dijon), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture), Pascal Mure (président de *«Bienvenue à la ferme»*) lors de la présentation de l'évènement.

«Quand les Dijonnais se rendent au supermarché, ils oublient qu'il y a quelqu'un derrière chaque produit» confie Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. A l'occasion d'un rendez-vous annonçant le premier marché du réseau *«Bienvenue à la ferme»* à Dijon, Dominique Chambrette a mis en avant son souhait de créer de véritables liens entre les consommateurs de l'agglomération dijonnaise et les producteurs du département. *«Aujourd'hui, ces liens ne sont pas assez importants. Ce premier marché à Dijon est l'occasion de mettre quelque chose en place, de travailler ensemble. Il n'y aura pas de circuit plus court que celui du 16 octobre»*.

Nathalie Koenders, adjointe au maire de Dijon en charge du commerce et de l'artisanat, est quant à elle revenue sur l'origine de cet événement. Elle s'est dite «séduite» par la proposition de Benoît Bordat, conseiller municipal de Dijon et conseiller communautaire en charge de l'agriculture périurbaine : *«Cette idée d'organiser un tel marché est une excellente chose pour le développement durable et son aspect pédagogique est très intéressant»* a t-elle souligné. Benoît Bordat faisait ensuite remarquer que Dijon et le Grand Dijon représentaient un bassin de consommateurs très important et qu'il y avait effectivement *«un lien à tisser»* avec la production : *«Il serait bien, dans un premier temps, de valoriser l'existant. Ensuite, il faudra voir avec la Chambre d'agriculture comment on peut aller plus loin, notamment en ce qui concerne la restauration collective»*.

Près de 40% des adhérents

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or seront également présents aux Halles de Dijon. Leur président Antoine Daurelle a confié qu'il était *«très important»* pour les JA de participer à ce type de rendez-vous pour pouvoir communiquer sur le métier : *«Les gens ont une fausse idée de l'agriculture. Nous aurons à cœur de montrer que notre métier ne touche pas à sa fin, compte tenu des nombreuses perspectives de productions de demain. Oui, nous sommes un secteur d'emploi énorme, l'agriculture fait appel à de plus en plus de personnes non issues du milieu. Et ce n'est qu'un début»*.

Pascal Mure, président du réseau *«Bienvenue à la ferme»*, a relevé quant à lui la forte mobilisation des adhérents (27 sur 68, soit près de 40% des producteurs côte d'oriens) à ce premier marché dijonnais. Pascal Mure a rappelé les valeurs du réseau avec *«la passion commune»* qui anime les adhérents, et notamment la notion de partage de connaissances avec le consommateur.

L'objectif de cette manifestation est triple : les produits et le savoir-faire fermiers méritent d'être valorisés, les agriculteurs veulent promouvoir leurs prestations d'accueil et enfin, le patrimoine agricole et rural sera davantage reconnu.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Programme de la journée du 16 octobre

Aux Halles de Dijon, ouverture du public de 10 heures à 18 heures avec vente et dégustation gratuite de produits fermiers, petite restauration à emporter, espace pique-nique abrité, animation et jeux pour les enfants, tombola, exposition d'animaux de la ferme sur 80m² et balades en calèche.

Photovoltaïque

Droit de réponse de la société Aviva

Suite à l'article paru en page 5 de notre édition N° 1131 du 16 septembree dernier, la société Aviva nous demande de publier le droit de réponse ci-dessous.

Nous avons lu avec attention l'article publié dans le n°1131 du 16 septembre dernier citant plusieurs fois Aviva en page 5 dans le cadre de l'indemnisation de l'exploitation agricole du GAEC de la Chenevière. Nous regrettons que notre témoignage n'ait pas été sollicité pour la réalisation de cet article dans lequel nous avons relevé plusieurs contre-vérités qui donnent une perception erronée de notre entreprise et portent préjudice à notre réputation.

1/ Il est inexact de dire que «l'expert judiciaire a bien du mal à trancher»

L'expert judiciaire s'est prononcé de manière formelle et définitive dans un rapport datant du 12/05/11 indiquant que les 192 panneaux du GAEC de la Chenevière sont affectés de multiples défauts de fabrication et de pose, ne sont pas conformes à la norme en vigueur et qu'ils doivent être remplacés. Seuls 34 panneaux ont été endommagés par la grêle et Aviva a réglé rapidement à son assuré l'indemnité de 42.864 euros correspondant au coût de leur remplacement.

Extraits du rapport de l'expert judiciaire :

«Il est indéniable que les panneaux vendus au GAEC DE LA CHENEVIERE sont de bien mauvaise facture. On relève de très nombreux défauts, vices et points non conformes aux normes en vigueur qui sont liés à la fabrication».

«A défaut de leur certificat de conformité, les modules photovoltaïques vendus au GAEC DE LA CHENEVIERE ne peuvent pas être considérés comme conformes à la norme IEC 61215».

«Les dégâts imputables à l'orage de grêle sont le bris de 34 panneaux sur les 192 que compte le générateur photovoltaïque. Ces panneaux doivent être remplacés».

«Au regard de tous les vices, défauts et non conformités dont ils sont affectés, les 158 autres panneaux doivent également être remplacés».

«L'ensemble des 192 panneaux devront être remplacés par des panneaux conformes aux normes en vigueur (IEC 61215 et IEC 61730) de marque et modèle identique ou non à ceux précédemment installés».

La compagnie d'assurances Aviva ne saurait garantir des panneaux qui n'ont pas été affectés de désordres consécutifs à l'orage de grêle, mais sont atteints de multiples défauts et non conformités imputables au fabricant et à l'installateur.

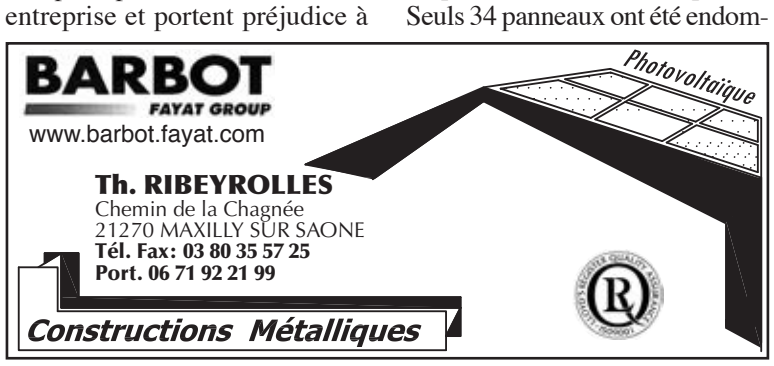
2/ Il est faux d'écrire que *«l'assurance a demandé à son assuré M. Mignotle remboursement des 42 864 euros qu'il avait reçus pour les remplacements des 34 panneaux»*. Aviva a indemnisé rapidement M. Mignot et dément formellement lui avoir demandé de rembourser l'indemnité qu'il a perçue.

Dans l'intérêt de son client le GAEC de la Chenevière, Aviva a proposé de lancer une procédure en justice à l'encontre du fabricant des panneaux photovoltaïques, la société Soleos Solar, et de son installateur, l'entreprise Esbim, afin que les deux sociétés soient solidairement condamnées au paiement de l'indemnisation de 42 864€ versée au GAEC de la Chenevière, dans la mesure où ils ont fourni des panneaux défectueux au GAEC de la Chenevière.

La compagnie Aviva a informé M. Mignot de cette action en justice afin que celui-ci se joigne à la procédure à l'encontre du fabricant et de l'installateur qui lui ont fait subir un préjudice.

Aviva agit dans l'intérêt de son client M. Mignot et a aujourd'hui le sentiment qu'il se trompe de cible. Grâce aux conclusions de l'expert judiciaire désigné à la demande d'Aviva, M. Mignot a la possibilité d'obtenir du fabricant et de l'installateur de panneaux photovoltaïques le remplacement de l'intégralité des 192 panneaux et le remboursement de ses pertes. M. Mignot n'a à ce jour communiqué aucune réponse à la compagnie Aviva.

ESTELLE JOUBERT, DIRECTION MARKETING ET COMMUNICATION , RESPONSABLE DES RELATIONS PRESSE ET DES RELATIONS PUBLIQUES.



Foire gastronomique de Dijon du 30 octobre au 11 novembre

Isabelle Fourney de nouveau à la ferme Côte d'Or

La ferme Côte d'Or, vitrine des grandes filières agricoles du département, se tiendra pour la 3ème année consécutive du 5 au 8 novembre, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon. De nombreuses animations et démonstrations seront au programme, dont les très attendus chiens de travail au troupeau.



Habitant le canton de Mirebeau-sur-Bèze, Isabelle Fourney a remporté le titre de championne de France inter-races ovins il y a deux mois, avec son Border Collie Untox.

Ses démonstrations de chiens de travail au troupeau valent le détour. La ferme Côte d'Or s'adresse en particulier aux citadins, mais les exercices réalisés par Isabelle Fourney et son Border Collie sont également suivis par les agriculteurs présents à Dijon. «Épatant» nous confiait un éleveur bovin l'année dernière. Habitant Renève, dans le canton de Mirebeau, Isabelle Fourney impressionne à chacune de ses démonstrations. Une troupe d'oies, menée avec précision, calme et souplesse, avait conquis l'attention d'un public venu en nombre en 2010. Cette année, plusieurs démonstrations seront une nouvelle fois proposées sous le chapiteau de la ferme Côte d'Or, qui se tiendra du vendredi 5 au lundi 8 novembre.

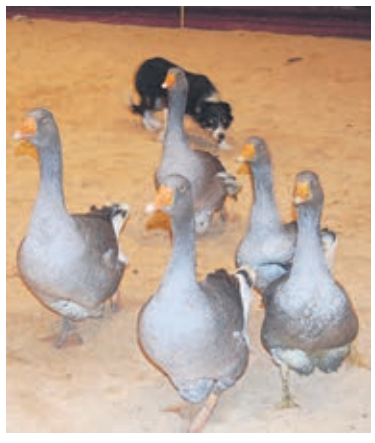
Championne de France

Isabelle Fourney est une véritable passionnée des chiens de travail au troupeau. En août dernier, la Côte d'orienne a remporté le titre de championne de France inter-races ovins avec Untox, son Border Collie mâle de 8 ans, qualifié pour la première fois à une compétition de cette envergure. La finale s'était déroulée à Font Romeu dans les Pyrénées orientales. Cette grande manifestation avait réuni 22 couples maître/chiens sélectionnés tout au long de l'année sur les différents concours nationaux. Isabelle Fourney, qui avait réussi à qualifier deux de ses Border Collie pour cette épreuve, en était à sa sixième finale (elle avait déjà terminé une fois sur le podium). La Côte d'Orienne obtient régulièrement de très bons résultats dans les trois types de concours de chiens de travail au troupeau : Spécial Border Collie, Inter-races ovins et Inter-races bovins. Elle est aussi représentante du club de race et de l'association Française du Border Collie pour les régions Bourgogne et Franche-Comté.

Sur vaches, moutons, poulets....

Isabelle Fourney avait participé il y a une quinzaine d'années à une formation au dressage de chiens de troupeaux du syndicat d'élevage ovin de Côte d'Or. Depuis s'est développé chez elle un grand intérêt pour le travail des chiens sur tous types de troupeaux. *«Ces sessions ont lieu chaque année en Côte d'Or, elles sont organisées par Jean-Marc Bidoire et sont très utiles»* mentionne Isabelle Fourney. L'éleveuse travaille tous les jours avec ses chiens sur des montbéliardes et moutons. Le secret pour obtenir un chien équilibré, sûr de lui, respectueux des animaux et de son maître? *«Des entraînements, oui, mais il faut surtout une vraie fusion avec le chien, le regard est important, une grande complicité est nécessaire et un gros mental pour le chien, surtout s'il mène des vaches allaitantes qui n'hésiteront pas à lui rentrer dedans»* explique Isabelle Fourney.

AURÉLIEN GENEST (ET COMMUNIQUÉ)



Les démonstrations sur des oies avaient conquis le public en 2010.

Isabelle Fourney sera présente avec ses chiens sous le chapiteau de la ferme Côte d'Or qui se tiendra du vendredi 5 au lundi 8 novembre.

En bref

600 poulets rentrés !

Un border Collie correctement choisi, éduqué et dressé par un maître motivé est une aide considérable pour l'éleveur. L'un des chiens d'Isabelle Fourney rentre 600 poulets chaque jour sans la moindre action humaine ou presque. *«Il n'y a pas besoin d'intervenir, il suffit juste de fermer les portes une fois que tout le monde est rentré»* explique l'éleveuse.



Communiqué DDT

Point d'étape du dossier *«Calamités sécheresse»* 2011

Dès juin 2011, la préfète de Côte d'Or a déposé un dossier de demande de reconnaissance au titre des calamités agricoles sur les fourrages, compte tenu des conditions météorologiques du printemps 2011.
Le 12 juillet 2011 deux zones (Morvan et Auxois-Plateau) sont reconnues en calamité pour la Côte d'Or. En août, d'importants moyens sont mis en place sur le terrain afin de permettre aux agriculteurs de déposer rapidement leur demande d'indemnisation. Chaque exploitant est alors invité à déclarer sa demande par internet et 75% ont répondu favorablement sur les 1000 dossiers déposés.
Cette mobilisation a permis le paiement rapide d'un acompte au 15 septembre pour les 461 premières exploitations éligibles à cette date. Les dossiers éligibles font ensuite l'objet d'un paiement, au fur et à mesure de leur instruction.
L'éligibilité de l'exploitation est basée sur le ratio de la perte sur la surface fourragère ramenée au produit brut de l'exploitation (aides PAC comprises).
Ce ratio doit être supérieur à 13%. Il est donc dépendant du taux de spécialisation en herbe, du chargement en animaux, des produits générés par d'autres productions.
La perte sur la surface fourragère est calculée sur la base d'un déficit fourrager national de 900UF/EVL. Ce déficit fourrager de 900UF /EVL correspond à une perte de 30% de la production et représente le seuil de perte à atteindre sur l'ensemble de l'année, pour une indemnisation.
Le déficit fourrager final de chaque zone, pour l'année 2011, sera validé par une nouvelle commission nationale CNAA , le 15 décembre 2012. Dans ce but, un dossier sera présenté par la préfète, exposant les résultats de la deuxième commission d'enquête. Cette nouvelle expertise devra préciser les pertes fourragères à partir de juin ainsi que les pertes sur le maïs ensilage.

En image

Pagny-la-Ville, Pagny autrefois



Les métiers des années 1930 étaient étroitement liés aux chevaux.

L'association Pagny Autrefois a organisé un marché artisanal dans le cadre de la fête du village, les 1er et 2 octobre. Le thème était les anciens métiers qui existaient autrefois à Pagny, renforcé avec la présence des artisans d'antan, une foire aux bestiaux et beaucoup d'autres animations. Le nombre de visiteurs a été estimé à 3000 selon les organisateurs, qui ont bénéficié d'un temps très ensoleillé. Une centaine d'animaux étaient présents. De nombreux artisans ont exposé leurs oeuvres et leurs talents. Un gros travail de recherche avait été nécessaire pour découvrir les petits commerces qui existaient à Pagny dans les années 1930... *«Je ne me doutais même pas que la maison voisine à la mienne était celle du bourrelier de l'époque. On a plus vraiment le même regard sur son village une fois tous ces petits détails révélés. Là où vit untel, il y avait tel métier, etc»* commente une organisatrice.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Crédit agricole Centre Loire

«Les atouts de la France et de l'Europe, face à la crise»

Géopolitologue, fondateur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Dominique Moïsi était à Nevers le 4 octobre dernier, à l'invitation du Crédit agricole Centre Loire. Devant 700 personnes, il a présenté les atouts de la France et de l'Europe face à la crise.



Juste avant sa conférence à la MCNN de Nevers, Dominique Moïsi a donné son sentiment sur l'évolution des relations internationales à la presse locale.

Pour Dominique Moïsi, l'avenir de la France ne peut pas se dissocier de celui de l'Europe. *«On ne fait rien tout seul, chacun dans son coin»*. Et face à la conjoncture économique, politique, sociale et environnementale nouvelle, le géopolitologue affiche un discours de réalisme. Les nouveaux équilibres du monde, selon lui, passent par une connaissance des atouts et des handicaps afin de mieux valoriser *«la créativité, l'inventivité, la dynamique»*.

Les atouts: *«Le premier atout est le système démocratique qui permet de se remettre en cause, de corriger les erreurs et d'accompagner l'état de droit et, liée à cela, il y a aussi l'inventivité qui est le produit d'une société libre et qui permet de mettre l'accent sur tel ou tel type d'innovation»*. L'intervenant cite en exemple ces entreprises françaises spécialisées dans les énergies propres qui sont sollicitées par la Chine. *«Ceux qui innovent ont un rôle moteur, pour peu qu'ils aient de l'oxygène. Ici, c'est l'argent qui permet d'investir et le rôle des banques est central. Et puis notre modèle social fait rêver, jusqu'en Chine qui s'inspire du modèle norvégien en faisant du benchmarking. Son questionnement, c'est comment passer de la croissance externe, liée à ses exportations, à le la croissance interne. Sans protection sociale, elle n'y arrivera pas»*.

Les handicaps: *«La France et l'Europe ont des cartes à jouer, à condition que nous ayons bien conscience de nos handicaps. Le premier d'entre eux, c'est que nous avons vécu au-dessus de nos moyens au cours des dernières années et en-deçà, politiquement, éthiquement, moralement, spirituellement. En Asie, je suis frappé par l'énergie individuelle et collective qui se dégage. Aux USA, ils ont aussi cette énergie individuelle mais ils sont en train de perdre cette énergie collective. Nous, en Europe, nous n'avons plus ni l'une ni l'autre»*.

Sortir de la morosité: Selon Dominique Moïsi, c'est possible, à condition *«d'accomplir une double révolution, politique et éthique, ce qui ne passe pas par des discours populistes et des fausses promesses mais par un discours pédagogique. Cela nécessite de comprendre ce qui se passe, que le monde change et de s'ajuster en étant persuadé qu'on peut gagner et que l'on n'est pas condamné à perdre»*. Pour le géopolitologue, cela passe aussi par *«un Etat qui se concentre sur ses missions régaliennes et qui fait au mieux ce qu'il sait faire . Il n'est pas sûr qu'un Etat soit un meilleur entrepreneur ou un meilleur financier»*.

Sur la dette grecque: A la question, *«faut-il accepter la faillite de la Grèce»?*, Dominique Moïsi a répondu que *«les Grecs sont perçus par les Européens comme des gens paresseux. J'entends bien les formules populistes qui demandent « pourquoi payer des impôts pour des gens qui ne payent pas d'impôts»? mais accepter la faillite de la Grèce, c'est accepter la faillite du système bancaire européen. Ceci dit, sauver la Grèce, il y a un an, c'était un dixième du coût actuel»*.

E.C.

Fédération des Cuma de la Nièvre

En route vers Cuma Bourgogne

L'assemblée générale de la Fédération départementale des Cuma de la Nièvre, le 5 octobre à la mairie de Pazy, a été la dernière du genre sous sa forme actuelle. En 2012, place à une fédération régionale, appelée Cuma Bourgogne, qui se substituera aux structures départementales.

Lucien Brossard a présenté son dernier rapport d'activités en tant que président de la Fédération départementale des CUMA de la Nièvre. Au 1er janvier prochain, le réseau sera animé par une fédération régionale, qui maintiendra les structures départementales comme coquilles vides durant encore quelques mois, mais qui viendra se substituer à elles, sur les plans juridique, comptable et administratif. Les équipes départementales seront toutefois maintenues, comme autant d'antennes de proximité de cette nouvelle fédération régionale. Le 5 octobre dernier à Pazy, les représentants des CUMA nivernaises ont découvert ce projet de régionalisation, et ont fait connaissance avec Jean-Philippe Rousseau, animateur des CUMA de Saône-et-Loire, qui est appelé à diriger la nouvelle entité.



Jean-Philippe Rousseau est l'actuel animateur de la Fédération départementale des CUMA de Saône-et-Loire. Au 1er janvier 2012, il est appelé à devenir le directeur de CUMA Bourgogne, la nouvelle entité régionale issue des quatre fédérations départementales.

Réflexion depuis 2008

A en croire Lucien Brossard, ce mouvement est le fruit d'une longue réflexion entamée au niveau régional depuis 2008. C'est aussi l'aboutissement d'une volonté de simplifier le mille-feuille des responsabilités du réseau, entre les CUMA locales, la Fédération nationale des CUMA (FNCUMA) et le Réseau des CUMA du nord-est (RCNE) à laquelle appartient la Bourgogne. Concrètement, cette régionalisation se traduit par l'embauche d'un nouvel animateur (lire Terres de Bourgogne n°1134), la mise en place de conventions de successeur entre les quatre structures départementales et CUMA Bourgogne, la validation des statuts de la structure régionale par les représentants des quatre départements et enfin le transfert du personnel avec un nouvel accord d'établissement qui garantira les droits sociaux des salariés des futures antennes départementales. Le tout devrait être validé par les conseils d'administration successifs ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire de la fédération régionale le 17 novembre prochain.

Bénéfices attendus

Les bénéfices attendus de cette mutualisation sont de plusieurs ordres: selon Jean-Philippe Rousseau, il s'agit de « réduire le temps consacré aux références en le redéployant à l'échelle du réseau CUMA Nord-est ou sur un plan national (barême d'entraide), encliblant un dossier précis par an (guide viticole, observatoire des charges de mécanisation...); centraliser les tâches de gestion pour réaliser des économies d'échelle, dégager du temps de secrétariat (Côte d'Or) et d'appui administratif aux CUMA; augmenter le temps d'animation, de diffusion des références, d'accompagnement des projets collectifs »... A terme, les responsables des CUMA de Bourgogne veulent ainsi « augmenter l'impact des CUMA »en renforçant les moyens d'animation jusqu'à 1 Equivalent temps plein (ETP) pour 100 CUMA, réduire le temps consacré à la gestion des structures et mutualiser les compétences à l'échelle de la région.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Rendez-vous

Conférence La PAC après 2013

Le Centre d'information Europe directe Bourgogne Nevers et la Chambre d'agriculture préparent l'organisation d'une conférence sur le thème « quelle PAC après 2013? » qui se tiendra le jeudi 3 novembre de 18h à 20h30 au LEGTA de Nevers-Challuy. Michel Dewit, qui appartient à la direction générale Agriculture de la Commission européenne et François Roze, du service Economie et prospective de la Chambre d'agriculture de Bourgogne, évoqueront les grandes orientations politiques et budgétaires de la future PAC. Ils tenteront de répondre à plusieurs questions telles que: « comment atteindre l'objectif d'une production alimentaire viable et garantir la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance de la demande mondiale, de crise économique et de volatilité accrue des marchés? Quels seront les nouveaux critères de versement des aides? De quels outils avons-nous besoin en ce qui concerne les mesures de marché, l'intervention publique et l'aide au stockage privé? La conférence devrait éclairer sur la place de l'agriculture dans le futur budget de l'UE, alors que la Commission européenne vient de publier ses propositions pour le prochain cadre financier 2014-2020.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

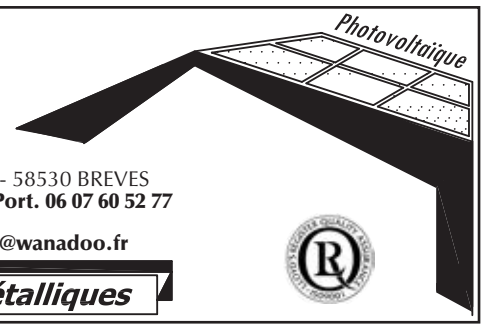


Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com



PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr

Constructions Métalliques

Chambre d'agriculture

Des solutions personnalisées pour chaque éleveur

La Chambre d'agriculture initie des entretiens personnalisés pour évaluer les besoins de chaque exploitation. Grâce à ces rendez-vous avec les techniciens, la Chambre offre la possibilité aux éleveurs de diagnostiquer leurs besoins afin d'optimiser leur potentiel technico-économique.

Les courriers sont partis la semaine dernière. Envoyés par la Chambre d'agriculture, ils sont arrivés dans les boîtes aux lettres de 270 éleveurs (en attendant un deuxième vague au printemps), leur indiquant qu'un technicien va prendre rendez-vous avec eux. Muni du document «Mon troupeau», qui est une véritable photographie technico-économique personnalisée de l'exploitation, celui-ci va progressivement amener l'éleveur à déterminer ses besoins (formations, conseils, services de la chambre...) afin de lui ouvrir des perspectives d'amélioration et des pistes de développement.

Trois publics-cibles

Pouvoir situer ses propres résultats par rapport à un groupe moyen de même type de conduite pour dégager des solutions d'optimisation, telle est l'opportunité qu'offre la Chambre d'agriculture. *«C'est une opération importante pour notre structure, qui nous fera remonter le ressenti de terrain. Il y a bien longtemps que nous n'avions pas concentré autant d'effectifs sur une même mission»* relève Didier Ramet, vice-président de la Chambre. Six techniciens vont en effet être mobilisés, à raison de deux ou trois entretiens par jour.

Mieux cerner la vie de la ferme et faire bouger les curseurs, le modus operandi vise à trouver chez chacun *«l'élément qui saute aux yeux mais qu'il est plus aisé de déterminer avec un oeil extérieur»*. Il peut s'agir de questions tournant autour de l'alimentation, de la gestion de la fertilité du troupeau ou d'organisation des bâtiments d'élevage. A chaque fois, même si les techniciens, en deux heures de temps, n'auront pas vocation à résoudre tous les problèmes, ils s'emploieront à faire des propositions afin de corriger les paramètres qui se révèleraient défaillants. Toute la gamme des prestations proposées par l'institution consulaire sera mise à la disposition de chaque éleveur, en fonction des besoins identifiés. C'est aussi une belle opération de promotion pour la Chambre d'agriculture qui, à l'instar de ses homologues, s'est engagée dans une démarche de prestations tarifées. Dans un premier temps, trois publics cibles ont été déterminés: les éleveurs à vêlages très précoces, les éleveurs à vêlages précoces et les éleveurs à vêlages plus tardifs (mars-avril) associés à des mises en marché d'animaux jeunes.

Le conseiller de la Chambre et un conseiller de secteur étudieront l'outil «Mon troupeau» avec l'éleveur. Ils lui proposeront de s'évaluer par rapport à un groupe dont le système de production est proche de lui.

Groupes d'appartenance

Ces groupes d'appartenance permettront d'adapter des pistes qui se ressemblent par micro-région, sachant que *« ce qui est vrai à Luzy, par exemple, ne l'est pas forcément à Pougues-les-Eaux»*, selon Marc Binot, le chef du département, «Améliorer les performances techniques et économiques de l'exploitation». *«Ce que nous voulons faire, ce sont des mini-Jalogny à l'échelle du terrain, un réseau d'intérêts communs»* renchérit Didier Ramet. En parallèle, un réseau d'observation des prairies, durant le printemps, permettra d'améliorer les préconisations pour une meilleure alimentation. «*A quel moment mettre la fertilisation? Quel est l'intérêt d'agir à certaines dates, et ce d'autant plus en année de sécheresse?*» Voilà quelques questions auxquelles les techniciens apporteront de meilleures réponses, localement, suite à la mise en place de ce groupe d'intérêt. Cela permettra aussi de différencier deux producteurs de charolais qui n'ont plus grand chose à se dire, tant leurs systèmes sont différents, mais dont le trait d'union reste l'herbe. *«Alors qu'il y a une course à la productivité ou au maintien du troupeau qui peine à trouver des pistes de développement, s'il n'y a pas un oeil extérieur qui remette en cause certaines pratiques, on avancera moins vite»* souligne le vice-président de la Chambre. Pour les élus consulaires, qui doivent faire face à de plus en plus de sollicitations, c'est aussi *«un moyen de redonner du sens à notre action sur le terrain vis-à-vis des agriculteurs. Tout repose sur les conseillers que nous accompagnons et que nous encourageons»*.Selon Didier Ramet, avoir *«de la réactivité immédiate, apporter une réponse immédiatement rend la démarche plus crédible»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Au cours des entretiens individualisés, les techniciens de la Chambre utiliseront l'outil "Mon troupeau", qui est une véritable photographie technico-économique de chaque exploitation. Afin de diagnostiquer les besoins et dégager des pistes d'amélioration.

▶ Formation

Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser deux formations en élevage ovin cet automne. «Limiter les pertes sur agneaux» propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le 9 novembre. «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utiliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le 27 octobre.
Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43.
Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

▶ En bref

Dégrèvement de TFNB

Le bénéfice doit systématiquement revenir au fermier

Les propriétaires fonciers ont dernièrement été destinataires d'un avis de dégrèvement de Taxe sur le foncier non bâti (TFNB), arraché par la FNSEA dans le cadre des mesures liées à la sécheresse. Face à la poussée du réseau syndical, ce dégrèvement a pu être mis en œuvre avant le 17 octobre 2011, date butoir du paiement de cet impôt et sur une base conforme aux conclusions des missions d'enquête menée en juin dernier dans le cadre de la procédure calamités. Aussi, et alors que par le passé de véritables difficultés ont pu apparaître pour que les preneurs puissent récupérer le bénéfice de cette mesure, la Section départementale des fermiers et métayers de la FDSEA rappelle qu'en vertu de l'article L 411-24 du code rural, les bailleurs ont l'obligation de reverser la somme due au preneur. De plus, les mairies afficheront rapidement la liste des parcelles faisant l'objet du dégrèvement ainsi que le montant de ce dernier pour assurer l'information des fermiers. En tout état de cause, et alors que les trésoreries des exploitations restent très tendues notamment dans le secteur de l'élevage, cette mesure financière doit pouvoir apporter, dans la limite de sa portée, un peu d'oxygène aux exploitants agricoles victimes d'une sécheresse ayant directement affecté leur revenu. N'hésitez pas à nous signaler toutes difficultés en la matière.

FDSEA 58



Marché des Terres de France

Ce dimanche, le terroir icaunais «monte» à Paris !

Comme chaque année, les agriculteurs de l'Yonne donnent rendez-vous au public parisien, pour le traditionnel marché du terroir organisé rue de Chine, dans le 20e arrondissement.

Les producteurs de vente directe de la FDSEA de l'Yonne vont s'installer dimanche 16 octobre, rue de la Chine à Paris. Comme chaque année, depuis plus de quinze ans, ils proposeront dans ce petit coin du 20e arrondissement, juste en face de l'hôpital Tenon, un marché haut en couleurs. L'éventail des produits de terroir proposés est large : Chablis, vins de Bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, confitures, conserves artisanales, fruits, légumes…

Les enfants seront également de la fête et un programme d'animations a été concocté spécialement à leur attention : coloriage, réalisation de badges, présentation de divers animaux de la ferme etc… Et pour leurs parents, une grande tombola permettant de gagner des filets garnis, qui remporte chaque année un très vif succès auprès d'un public de fidèles habitués. Cette journée, qui assure la promotion des richesses touristiques et gastronomiques de tout le département et le savoir faire de ses producteurs, est organisée par la FDSEA de l'Yonne et la FNSEA, avec le soutien de la mairie du 20e arrondissement de Paris et la participation du Conseil général et de l'ensemble des Organisations professionnelles de l'Yonne. Inauguration prévue à 11 h, en présence de Luc Smessaert, du bureau national de la FNSEA, Francine Vincent-Dard, adjointe *«Développement Economique Artisanat et Commerce»* du Maire du 20e arrondissement, Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et Christine Busson, présidente de la Commission Diversification.



DB Image du marché, lors de l'édition 2010

▶ Les producteurs présents

Vins : Scev Domaine de la Pierre des dames, Jean-Michel Aubinel (vins AOC Bourgogne) ; Gaec Domaine des Genèves, Stephane Aufrere (Crémant, Bourgogne, Chablis) ; Sarl Les Côtes, Christine, Elodie et Patrick Chalmeau (Chablis, Chitry, Crémant) ; Francis Gherardi (Petits Chablis, Bourgogne) ; Vins Knellwolf-Jehl, Clément Jehl (vins d'Alsace, alcools de fruits) ; Daniel Roblot (vins de Chablis) ; Earl la cave du Maître de Poste, Philippe Sorin (vins de Bourgogne) ; Earl de Mauperthuis, Marie-Noëlle Ternynck (Bourgogne, Saint6bris, Irancy Crémant) ; Earl Domaine Thibaut, Jean-Baptiste Thibaut (Chitry, Côtes d'Auxerre, Crémant, saint-Bris) ; Chantal et Michel Veneau (Côteaux du Giennois)

Fromages : Gaec Desmoutiers-Breton, Gerard Breton (fromages de chèvres, pâtisseries salées) ; Earl du val d'Auré, Christine Fernandez (Soumaintrain, fromages frais et blancs) ; Ferme du Caroire, Christophe Vandooren (fromages et viandes de chèvres)

Fruits et légumes : Didier Boisset (légumes de saison) ; Gaec Henry, Erik et hervé Henry (pommes, poires, tomates, coings) ; Guy Martin (légumes divers) ; Gaec les Jardins du Nahon, Brigitte Moulin (cucurbitacées culinaires et décoratives)

Viandes, volailles, foie gras, poissons : Earl la Métairie, Famille Boname (poulets fermiers, œufs fermiers, asperges, confitures, paniers cadeaux) ; Pisciculture de Crisenon, Laurent Pageaud (produits transformés truites d'élevage) ; Earl Pougner, Alain Pougner (porc, salaison, charcuteries, conserves) ; L'Escargot du Morvan, Jean-Jacques Proust (escargots préparés) ; Yvette Rabuat (foie gars, dérivés)

Miel, confitures, pain, cidres : Sarl Le Pain Retrouvé, Nadine et Jacky Aubert (pains, viennoiseries, gougères) ; Christine Busson (miels, pains d'épice) ; Sarl Dosnon Fils, Christophe Dosnon (miels, pains d'épice) ; Le verger Sucré, Erick et Hervé Henry (confitures) ; Scea Domaine de la Charloise, Florence et Philippe Charlois (cidre fermier, jus de pomme, ratafia)

Divers : La Ferme du Val Dampierre, Catherine Barré (laine mohair angora) ; Kate Hallet (bières artisanales de Puisaye) ; Earl Rivière, Huilerie des Fouets, Didier Rivière (huile artisanale de colza, noix, noisette) ; ADTY de l'Yonne ; Gîtes de France de l'Yonne

DE BRUIN Ets

concessionnaire FENDT dans l'Yonne et le Loiret vous informe de son extension de secteur sur la Nièvre et le Cher.

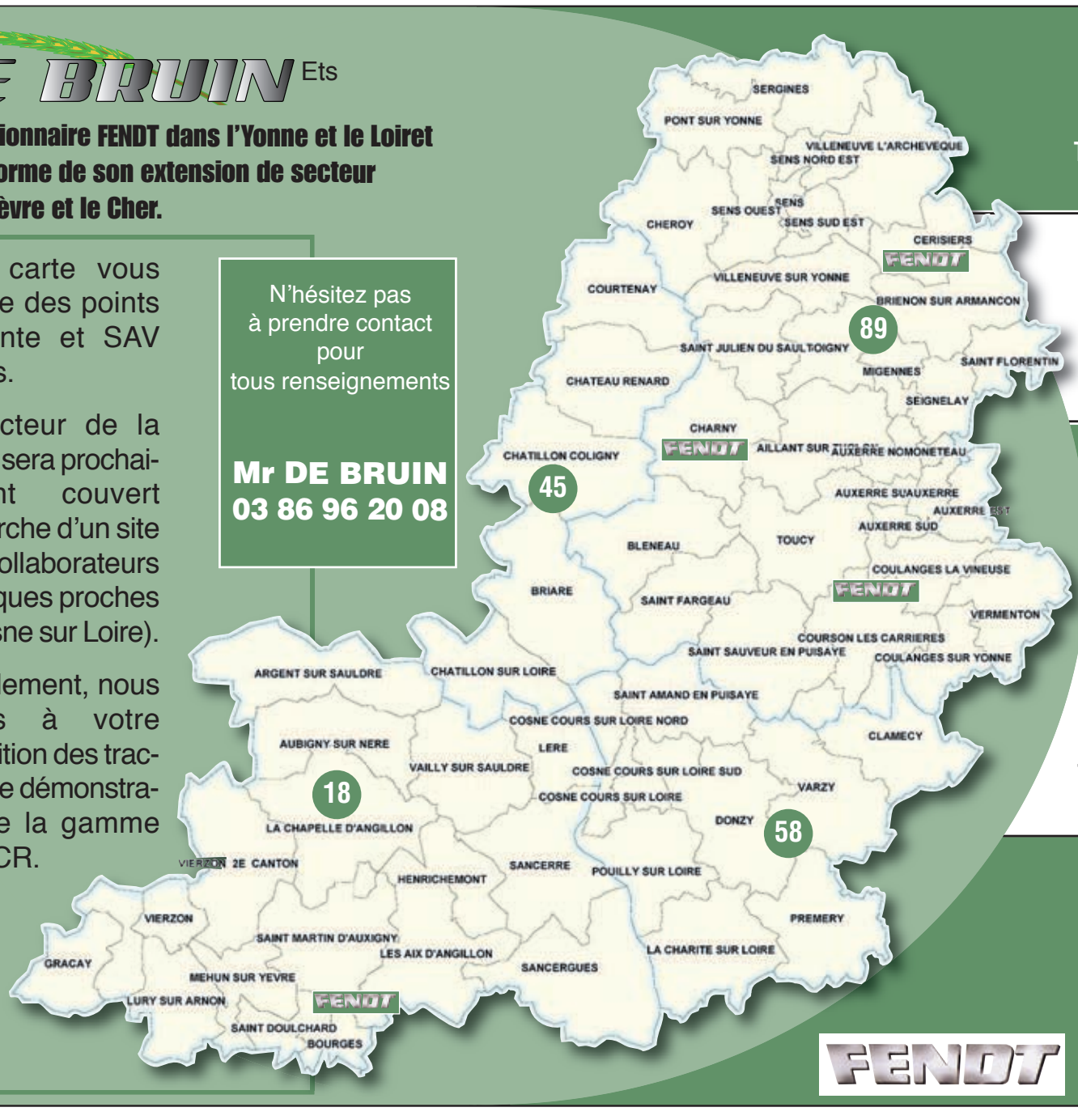
Cette carte vous informe des points de vente et SAV actuels.

Le secteur de la Nièvre sera prochainement couvert (recherche d'un site et de collaborateurs techniques proches de Cosne sur Loire).

Actuellement, nous tenons à votre disposition des tracteurs de démonstration de la gamme 700 SCR.

N'hésitez pas à prendre contact pour tous renseignements

Mr DE BRUIN
03 86 96 20 08



1 / Siège social
ETS DE BRUIN
89320 Cerisiers
Tel. 03 86 96 20 08 • Fax 03 86 96 20 55
debruin2@wanadoo.fr

2 / Succursale (89)
ETS DE BRUIN
89120 Charny
Tel. 03 86 63 09 13 • Fax 03 86 63 15 50
debruin.charny@wanadoo.fr

3 / Agent (89)
OUANNE AGRI
89560 Ouanne
Tel. 03 86 47 65 87 • Fax 03 86 47 66 49
ouanneagri@wanadoo.fr

4 / Agent (18)
AGRI-TECH
18390 St Germain du Puy
Tel. 02 48 30 84 11 • Fax 02 48 30 65 41
agritech@wanadoo.fr



FENDT

Maraîchage

Il était «âne» fois, à Villemer...

Ancienne comptable de profession, Eloise Mignot s'est prise de passion pour les ânes et vient de créer son entreprise de traction animale, où travaillent ses trois protégés : Noa, Tintin et Quinaï.


En plein travail de sarclage, à Cheny.

Marcher ! Gauche… ! Arrêt ! Allez mon pépère, on y va…! » Mais pour l'heure, Noa, du haut de ses 11 ans fait sa «tête de mule» et semble plus intéressé à grappiller quelques haricots verts que d'obéir aux ordres de sa conductrice. A quelques dizaines de mètres de lui, Tintin, son cadet et compère, joue les débroussailleuses et se repaît d'herbe grasse et d'orties. Nous sommes à Cheny, à l'association d'insertion de maraîchage biologique *«Graine de solidarité»*. Depuis plusieurs mois, Éloïse Mignot y vient au moins une fois par semaine, faire travailler ses ânes.

Un peu de débardage, du sarclage, labour et désherbage, les activités sont multiples. Ça y est, c'est parti ! Noa se met au travail. *«Droit ! Droit ! Petit pas à droite !»* Les ordres se succèdent, l'animal tient bien le rang et fait un demi-tour impeccable en bout de champ. Pour la responsable de l'association, Valérie Auber, l'intérêt de travailler avec des ânes est multiple : *«au niveau des personnes placées ici en contrat d'insertion, c'est un réel contact, qui leur apporte un lien incroyable avec l'animal. Cela renforce leur prise de responsabilité et la confiance en soi. S'ils étaient un peu réticents au départ, par peur des ânes, aujourd'hui, Tintin et Noa font partie de leur décor»*.

«L'argent c'est le temps !»

Native d'Auxerre, Éloïse était comptable de profession. Partie faire ses études à Nice, elle a travaillé plus de dix ans à Monaco : *«de beaux souvenirs mais une planète à part, où il est important de ne jamais perdre le sens des réalités»*. Revenue dans l'Yonne avec le désir de changer de métier et de travailler plus en contact *«avec l'humain»*, l'idée à germé dans un premier temps, de créer un service de livraison à l'attention des personnes âgées. Confortée en cela par une rencontre avec Tintin, qui appartenait alors à un voisin de son village de Villemer : *«plus posé que le cheval, souvent flippé et speed, l'âne est attirant avec son côté grosse peluche et vient naturellement vers l'Homme»*. Le temps d'un stage d'une semaine à l'asinerie du Baudet du Poitou pour s'initier à l'attelage à la traction animale agricole et au débardage et le projet commençait à prendre forme. Noa et Quinaï ont rejoint depuis leur congénère, premier arrivé.

Depuis le 15 juin dernier, Éloïse Mignot propose ses services. Les domaines sont variés : ballades touristiques, maraîchage, travail dans les vignes, transport, etc… Une seule restriction, le champ d'action limité à un rayon de 30 km : *«aucune utilité à dépenser en CO^2 ce qu'on irait gagner avec le travail d'un âne»*. Après un premier contrat avec sa commune, pour effectuer un travail de débardage, un ramassage du verre une fois par mois vient d'être mis en place, ainsi que des livraisons de légumes et de produits laitiers du Gaec de Chichery tout proche. Le but étant de ne pas se spécialiser mais d'offrir une palette la plus large possible d'activités, tout en créant le plus de passerelles possibles entre les gens.
Avec pour l'instant un chiffre d'affaires mensuel de 100 €, on est bien loin de l'univers monégasque ! Mais qu'à cela ne tienne ! Il y a belle lurette que l'ancienne comptable a oublié le dicton *«le temps c'est de l'argent»*, pour s'en inventer un nouveau, *«l'argent, c'est le temps !»* Prenant l'habitude de mesurer en *«heures d'âne»*, soit entre 3 et 4 km par heure… Vivre passionnément ne se conjugue pas nécessairement avec vitesse et précipitation !

DOMINIQUE BERNERD


Éloïse Mignot et ses trois protégés : Noa, Tintin et Quinaï.

Contact

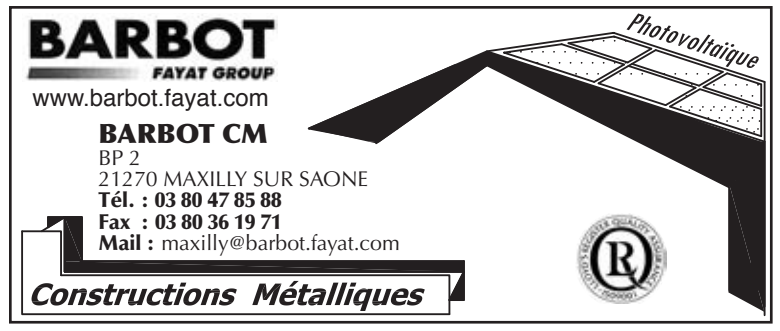
« Attelons nous »
Eloise Mignot: 15, Rue des Chaillés - 89113 Villemer
Tél 03 86 73 80 70
et 06 31 31 87 29
Courriel : contact@attelonsnous.fr
Site Internet : www.attelonsnous.fr

Communiqué

Quotas laitiers
Transfert Spécifique de quotas Sans Terre (TSST)

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2011-2012 et sera géré par le comité de bassin Grand-Est. Les producteurs en qui feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 11,25 centimes d'euros par litre de lait transférés. Il ne s'agit pas d'un marché de gré à gré entre producteurs, mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière. Elle permet aux demandeurs de solliciter une attribution dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.
Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :
être aux normes vis-à-vis des installations classées,
l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,
le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.
Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. La quantité maximum susceptible d'être attribuée aux producteurs icaunais sera de 50 000 litres multipliés par le nombre d'actifs retenus pour l'exploitation et plafonnés à 2
Les formulaires de demande sont disponibles :
- soit auprès des Directions départementales des territoires de l'Yonne (tél 03 86 40 19 23 ou 03 86 40 19 22)
- soit en consultant le site de la DDT de l'Yonne : http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr rubrique Accueil - Formulaires, Imprimés - Agriculteurs
soit auprès de votre laiterie
La demande devra être adressée avant le 31 octobre 2011 , par lettre recommandée, avec accusé de réception (DDT de l'Yonne - SEA - 3 rue Monge, BP 79 - 89011 Auxerre Cedex) ou déposée à la Direction départementale des territoires de l'Yonne (au 8 avenue du 4e régiment d'infanterie)

SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE
DDT 89



Sommet de l'élevage

Le tour du monde en trois jours

La XXe édition du Sommet de l'élevage a drainé un nombre impressionnant de délégations étrangères. A l'export, la France a de sérieuses cartes à jouer, l'évènement en a, encore une fois, donné la preuve.



sophie girard/pamac

80 000 visiteurs (dont 3 000 internationaux) ont arpenté les allées du 20e Sommet de l'élevage entre le 5 et le 7 octobre à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme).

Faute de ministre, c'est le préfet de la région Auvergne, Francis Lamy, qui a inauguré la 20e édition du Sommet de l'élevage, qui s'est ouverte mercredi dernier, à Clermont-Ferrand. Le ministre de l'agriculture n'a officiellement pas été en mesure de se libérer. Les responsables professionnels l'ont regretté. Certains, à l'instar du président de la FNB, Pierre Chevalier, se sont déclarés déçus, sans pour autant focaliser leur attention sur cette absence. *«C'est dommage que le ministre ne voit pas cette vitrine exceptionnelle, car ne l'oublions pas, le Sommet de l'élevage est une chance pour l'économie française. Tous les savoir-faire de l'élevage sont là»*, a insisté, Xavier Beulin, le président de la FNSEA. Il faut dire que le Sommet version 2011 n'a pas manqué pas de perspectives, avec des présentations animales, des concours de très hauts niveaux et surtout des délégations étrangères largement au rendez-vous. C'est l'ensemble de ces éléments que Roger Blanc, président du Sommet de l'élevage, a expliqué au préfet de région, Francis Lamy, au cours de la visite officielle. Une visite, qui a démarré dans le Hall 1, pour rejoindre assez rapidement, le Hall des bovins viande. Au programme, discussion avec des éleveurs de la race Limousine, qui disputait son concours national cette année au Sommet. Xavier Longy, éleveur en Corrèze, a expliqué en quoi la tenue du concours au sommet était un plus: *«Les visiteurs sont plus nombreux que lors d'un concours traditionnel, ce qui nous permet de récolter davantage de contacts»*.

En ce vingtième anniversaire du Sommet, cet éleveur ne croyait pas si bien dire, tant les échanges de contacts ont été denses. Tunisie, Algérie, Maroc, Egypte, Libye, Kazakhstan, Chine, Mexique… plus de 3 000 visiteurs étrangers ont participé au premier rendez-vous européen des races à viande, à l'affût de génétique, de bêtes et de savoirs-faires.

Des perspectives

Si l'élevage français connaît encore des difficultés, l'horizon semble se dégager. *«Nous sommes dans un état d'esprit d'optimisme raisonnée»*, a précisé Pierre Chevalier. En témoigne, l'augmentation de 25 % des exportations de viande bovine française sur les pays du Magreb depuis le début de l'année. Au Liban, la France commence à faire son trou. Elle a exporté 40 000 têtes cette année, sur un potentiel de 140 à 150 000 têtes.

La demande explose un peu partout dans le monde. Et l'Amérique du Sud n'est finalement pas au rendez-vous, beaucoup de terres ayant été là-bas retourné au profit des productions végétales. *«La combinaison d'une offre plus limitée du troupeau laitier, la stabilisation de la consommation de viande en Europe et l'augmentation de la demande en animaux finis et en viande ouvrent incontestablement des portes pour l'élevage français à l'export»*, estime Yves Trégaro de FranceAgriMer.

Diversifier les marchés

Alors il faut s'organiser pour ne pas passer à côté de ce qui semble dépasser la simple opportunité. Dominique Langlois, président d'Interbev milite pour que le dossier export dispose d'une stratégie: *«La demande mondiale explose, nous avons donc tout intérêt à être présent auprès des pays demandeurs. La qualité et la sécurité sanitaire de nos produits sont des atouts à mettre en avant. D'où la nécessité de se mettre en ordre de marche à travers le GIE Export»*. Pas question pour lui, de faire marche arrière sur le GIE Export, quand bien même deux familles s'y opposent. *«Les portes restent ouvertes»*. Pour Bernard Oudin, du cabinet Bléza, la ferme France est connecté à deux marchés : le marché domestique et le marché italien, *«deux marchés qui toussent un peu actuellement»*. D'où la nécessité de se réadapter, *«en développant plus fortement la culture de la diversification des marchés et en faisant évoluer les stratégies de production et de filières»*.

SOPHIE GIRAUD

▶ Zoom

Sommets d'Or : le club des dix

La remise des prix des Sommets d'Or s'est déroulée, mercredi soir, dans le cadre du Sommet de l'élevage. L'occasion de mettre en avant les innovations de dix entreprises: DCMA SA (Robogreen - Porte outils radiocommandé à distance sur chenilles), JF Stoll Lemken (remorque mélangeuse distributrice et pailleuse), Buchet Eurl (pesage et volet de bordure automatique sur épandeur), Dangreville Sa (SVT épandeur à table d'épandage), Delaval SNC (chauffe eau professionnel double réservoir), France Bovins Croissance (plateau Bovins Croissance), Naudot SAS Mazeron (filobovin 30), Lely France SAS (pompe à lait Lely), Lycée agro-environnemental Saint-Joseph (Agricode), GNIS Prairies (Herbe Book).

Sabot d'or

Un éleveur bourguignon sur la plus haute marche

Les *«Sabots d'Or»* sont traditionnellement remis à l'occasion du Sommet de l'Elevage de Cournon. Ce trophée récompense les élevages adhérents à Bovins Croissance, ainsi que leurs techniciens, dans les différentes races allaitantes, sur la base des résultats techniques et génétiques du troupeau.

En race charolaise, c'est un élevage nivernais qui a obtenu le titre au niveau national cette année puisque le Gaec de Fontaine Blanche a été sacré Sabot d'Or. Eric, son épouse Valérie et son frère Laurent exploitent 180 hectares, principalement herbagés, sur la commune de Moux en Morvan dans la Nièvre. Le troupeau charolais du Gaec est composé d'une centaine de vaches nourrices. Adhérent à Bovins Croissance et au Herd Book Charolais depuis 1993, le Gaec commercialise une vingtaine de veaux reproducteurs chaque année et complète sa production par la vente de vaches et de génisses pleines. Particulièrement performant techniquement, cet élevage réussi à grouper 95% de ses vêlages sur deux mois (Novembre et Décembre), conserve un taux de mortalité inférieur à 10% et possède un IVV de 375 jours. Les performances de croissance des veaux au sevrage du Gaec de Fontaine Blanche sont nettement au dessus des moyennes raciales : +65kg pour les mâles et +36kg pour les femelles à 210 jours. Enfin, avec un IVMAT de 109.7, les femelles reproductrices du troupeau ont un niveau génétique global élevé grâce à leur bon potentiel de croissance (CRsev = 105.8) et leurs qualités maternelles (AVel = 106.1 et ALait = 104.1).



Cette distinction concrétise plusieurs années d'un travail rigoureux sur la reproduction et la sélection génétique. Nous pouvons donc que féliciter le Gaec de Fontaine Blanche pour ce résultat.

La Bourgogne au Sommet

La génétique bourguignonne a pris ses quartiers au Sommet de l'élevage sur le stand de la Chambre régionale d'agriculture. Pendant trois jours la génétique a été mise à la portée de chaque éleveur. Une démonstration preuves à l'appui que la génétique *«ça marche»*.



A l'heure de l'inauguration sur le stand de la Bourgogne aux couleurs de la génétique, Jean-Pierre Fleury, président du Corel, Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional.

Entièrement dédié à la promotion de la génétique allaitante charolaise, le stand de la Chambre d'agriculture était symboliquement accolé aux allées dédiées aux reproducteurs charolais, sous le grand chapiteau des races allaitantes.

La forte présence de la génétique bourguignonne au Sommet de l'élevage doit tout au travail des participants à la commission génétique de Bourgogne dont les participants ont su jouer collectif pour définir les choix et les orientations stratégiques nécessaires à une meilleure utilisation de ce levier incontournable de la productivité des élevages.

Traduction visuelle d'un travail de fond, les affichettes et surtout les deux fascicules présentés et largement distribués à l'occasion du Sommet, facilitent l'accès au raisonnement génétique à tout éleveur. Didactiques et pédagogiques, ces documents ont levé bien des doutes et répondu à bien des interrogations.

D'autant que pour répondre aux questions très pointues du Quizz proposé aux visiteurs, il suffisait d'en feuilleter les pages bien documentées. Une façon comme une autre d'apprendre en s'amusant et d'entrer dans le monde de la génétique par une petite porte qui ouvre à de grandes perspectives.

Cerise sur le gâteau, le stand permettait aussi de s'initier à la nouvelle base de données ouverte sur le site www.reproducteursbourgogne.fr, présentant tous les reproducteurs disponibles dans les élevages charolais de Bourgogne. D'ici la fin du mois, en un clic, un éleveur pourra s'informer, trier et sélectionner un reproducteur correspondant à ses critères de choix et à ses exigences.

C'est sur cette base de données également que le gagnant sélectionné au jeu du Quizz pourra choisir son reproducteur. Résultat du tirage au sort, au plus tard le 7 novembre. Les visiteurs, comme les représentants de la commission génétique régionale, ont été unanimes à reconnaître l'efficacité des messages proposés : la génétique ça marche et cela peut se prouver, chiffres à l'appui. Le Sommet de l'élevage a fermé ses portes, mais les messages demeurent d'actualité.

Les fascicules sont disponibles auprès de tous les participants à la commission génétique régionale et dès son ouverture, le site d'accès à la base de données reproducteurs charolais va évoluer constamment, car il sera quotidiennement mis à jour.
Information auprès des participants à la commission génétique régionale et auprès de Florence Marquis, Pôle agricole de Créancey (21), route d'Arnay - 03 80 90 68 75 - 06 87 55 78 90.

AMK

▶ Repères

La commission génétique régionale en action

Elle est composée des nombreux acteurs de l'élevage régional : la Chambre régionale d'agriculture, les Chambres d'agriculture départementales, la Fédération régionale Bovins croissance, l'Institut de l'Elevage, le Pôle racial charolais, les stations d'évaluation charolaises, le Herd book charolais, les coopératives de mise en place Cecna et Coop'Evolia, les organisations de producteurs OPNC, Charolais Horizon, Global, Cialyn.



Sur le *«vif»*, Yves Largy, président de Global



«Le Sommet de l'élevage est devenu un vrai salon où nous rencontrons nos partenaires, nos clients, les coopératives, les clients étrangers… Nous préparons ces rencontres très en amont et pour cette édition des rendez-vous sont prévus avec des représentants du Maghreb et des clients algériens.

Le Sommet de l'élevage c'est à la fois une vitrine de l'élevage et un véritable outil de travail, ce qui explique que nous affirmons de plus en plus notre présence à chaque édition. Le stand de la Bourgogne revêt cette année une importance toute particulière avec sa forte orientation sur la génétique, ce qui répond à la demande des éleveurs et en particulier de nos adhérents, qui sont de plus en plus en demande d'information sur ces questions».

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Mutualité Sociale Agricole

Les services publics modernes sont à la campagne !

La MSA s'engage dans un dispositif moderne d'accueil qui permettra de la contacter facilement et au plus près de chez vous en limitant vos déplacements.

Le 7 octobre 2011, au centre social de Lormes, a eu lieu l'inauguration du programme d'installation de 10 visio-guichets dans les *«relais accueil de service public»* du Pays Nivernais Morvan et du canton de Cercy la Tour, d'ici la fin de l'année.
En présence de Christian Paul et de Fabien Bazin respectivement Président et Vice-Président du Pays Nivernais Morvan, et en partenariat avec la Fédération des centres sociaux de la Nièvre, le Pôle Emploi, la Caf, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, la CPAM et certains services de l'Etat, une cinquantaine de personnes ont assisté à des démonstrations de la borne visio-guichet. L'objectif est simple mais ambitieux: avoir la possibilité de s'entretenir (comme dans un rendez-vous) avec un conseiller de Pôle Emploi, CPAM, MSA, Caf ou services de l'Etat, à moins de 15 minutes de chez soi, pour tout habitant de la campagne. Ce visio-guichet est un lieu de rendez-vous virtuel tout à fait innovant et simple d'utilisation. Ses fonctionnalités principales sont l'établissement d'entretien et le partage de documents en temps réel, en toute confidentialité. Il peut être partagé entre plusieurs opérateurs de services, ce qui a été le choix des administrations qui se sont engagées sur cette expérimentation. Ce dispositif permet d'échanger des documents via l'utilisation du scanner présent. Il peut aussi permettre d'utiliser les services Internet de la MSA en étant guidé par le conseiller en ligne. Il est également possible à ce dernier d'éditer des attestations que l'adhérent peut récupérer directement sur l'imprimante du visioguichet.
En outre, nul besoin d'être féru d'informatique pour se servir de ces bornes. Elles sont très simples d'utilisation et seul le conseiller est en charge de la plupart des manipulations.
Enfin les Relais de Services Publics se sont engagés à mettre des personnes à disposition, qui pourront accompagner les utilisateurs des visioguichets.

DELPHINE ARAMBOUROU-MARTIN
SOUS-DIRECTRICE CRMSA BOURGOGNE

Les exemples ne manquent pas

«J'habite Marigny-sur-Yonne, je suis en recherche d'emploi. Je dois me rendre tous les mois à Château-Chinon pour rencontrer le conseiller pôle emploi qui m'accompagne dans mes recherches. Cela signifie 40 minutes de déplacement en voiture».
«Je suis retraitée, habitante de Larochemillay. Il manque des pièces à mon dossier de retraite. Je dois les transmettre par la Poste à la MSA et attendre plusieurs jours que mon dossier soit réputé complet. J'aurai préféré un rendez-vous pour les remettre en mains propres, mais je ne peux pas me déplacer facilement »!





Dans chaque canton du Pays Nivernais Morvan, 1 visioguichet d'ici la fin de l'année. Ce programme concerne pour le moment le département de la Nièvre mais permettra à toute collectivité équipée de visioguichet compatible de se connecter à notre nouvel accueil virtuel.

Repères

Les bornes visioguichet sont un élément du bouquet des services à offrir à nos adhérents

La MSA vient de signer sa convention d'objectifs et de gestion 2011/2015 avec l'Etat. Elle a par ailleurs défini ses ambitions stratégiques pour les cinq prochaines années, parmi celles-ci : améliorer son service rendu grâce à une relation de service personnalisée et par le développement d'une offre MSA en lignes. Elle souhaite développer le déploiement d'outils de contact performants pour donner davantage d'autonomie à nos adhérents en leur permettant d'effectuer eux-mêmes de plus en plus de démarches et en leur donnant la possibilité de choisir les offres de services qui les intéressent. Les bornes visioguichet sont un élément du bouquet de services à offrir à nos adhérents.
En effet, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne doit tenir compte de sa dimension régionale dans l'organisation de ses contacts avec les adhérents, le visioguichet est une opportunité.

L'expérimentation sur le département de la Nièvre permettra de redéfinir l'articulation des différents modes de contact offerts (services internet, accueil téléphonique, agences, visioguichets, partenariats avec les autres acteurs publics). Les élus de la MSA tiendront compte de cette expérimentation dans la redéfinition de la politique de proximité de la Caisse de Bourgogne.

Conjoncture agricole

Un mois de septembre de bonne augure

Agreste Bourgogne vient de publier son bulletin de conjoncture de septembre, un mois qui confirme l'embellie sur certains marchés et console en partie des déboires des mois précédents.

Alors que les dernières estimations de rendements des céréales sont revues à la baisse, la dernière note de conjoncture d'Agreste pour le mois de septembre relève une diminution de 8% par rapport à la moyenne quinquennale. Les récoltes d'automne se font avec de bonnes perspectives et un potentiel de rendement estimé à un niveau satisfaisant.

De bonnes conditions pour les récoltes d'automne

La récolte des tournesols est pratiquement achevée et les résultats apparaissent bons avec des rendements supérieurs à 30 q/ha, la moyenne quinquennale se situant à 26q/ha. Les conditions humides pendant la floraison et l'absence de période sèche ont favorisé la sclérotina du capitule. En sols limoneux et en situations ventées certaines parcelles ont pu connaître des phénomènes de verse, notamment en Côte d'Or.
Fin septembre, la récolte du soja en était au plus du tiers de la sole avec un niveau moyen de rendement de 30 q/ha, soit exactement la moyenne quinquennale. La campagne d'arrachage des betteraves à sucre a commencé. 15% des 1 400 ha plantés dans l'Yonne étaient arrachés en septembre.
Le travail se déroule dans de bonnes conditions. Les semis de colza sont achevés pour un niveau de surfaces équivalent à la précédente campagne, soit 180 000 ha. Les conditions poussantes amènent à s'interroger sur les risques d'élongation. Les premiers semis de blé commencent.

Céréales : effritement des cours

Les aléas des marchés financiers perturbent les cours des céréales et des protéagineux. Le blé se stabilise à 192,5 €/t (départ Côte d'Or) avec un bilan prévisionnel de collecte en baisse par rapport à l'an passé. Les exportations sur les pays tiers tombent à 8 Mt contre 12,9 Mt sur la campagne 2010-2011.
Les destinations Yémen et Egypte seraient reprises par la Russie, mais le blé français consoliderait sa position sur les pays du Maghreb. Les cours de l'orge de brasserie caracolent (proches de 220 € depuis trois mois) mais le marché reste préoccupant avec notamment des problèmes de qualité sur la récolte européenne. La norme à 11,5% de teneur en protéine apparaissant particulièrement restrictive cette année. Le colza s'échange à 447,5€/t (Fob Moselle) en légère progression de 2% par rapport au mois d'août.
La demande en huile reste forte que ce soit pour l'alimentaire ou la filière bio-diesel.
La pousse de l'herbe a été soutenue jusqu'à la fin août pratiquement et les deuxièmes coupes, pour l'essentiel en enrubannage sont terminées.

Une bonne vendange

Les vendanges se déroulent dans de bonnes conditions avec un bon état sanitaire et peu de tri au final.
La prévision de récolte tous vins confondus est maintenue à 1,69 Mhl (1,61 Mhl en AOP), à égalité avec la moyenne décennale. Les transactions de vins en vrac qui ont démarré timidement en août accusent un recul de 35% par rapport à la campagne précédente. Les sorties de chais progressent de 6,9%, comparées à la précédente campagne, pour retrouver un niveau égal à la moyenne quinquennale.

Embellie sur les marchés bovins

Sur les marchés bovins, l'ouverture du marché turc aux exportations de bovins vivants dynamise le marché des broutards et contre-carre l'habituelle baisse saisonnière des cours. La demande en jeunes bovins explose et les cours augmentent régulièrement. La demande des pays tiers permet également aux cours des broutards lourds de se maintenir à des niveaux très supérieurs à ceux des deux dernières années.
Le marché des femelles est aussi actif et les prix sont plutôt orientés à la hausse. La demande à l'export hors Union européenne impacte également le marché des gros bovins entrée abattoir.
En lait, le prix reste stable à son niveau élevé déjà constaté en juillet à 0,374 €/l.

D'APRÈS AGRESTE

FDSEA 58

La nouvelle animatrice est arrivée

Maëla Guegan est, depuis le 3 octobre, la nouvelle animatrice de la FDSEA de la Nièvre. Juste diplômée, elle va avoir en charge l'animation de certaines sections de l'organisation syndicale.

Depuis que Régis Amiotte est parti en retraite, c'est Stéphane Lafranchise qui assure la direction du syndicat majoritaire dans la Nièvre. Pour l'aider dans sa mission, les professionnels ont décidé le recrutement d'une animatrice, qui a pris son service lundi dernier. Maëla Guegan, 24 ans, arrive de Vetagro sup, ex-Enitac, la célèbre école d'ingénieurs agronomes de Clermont-Ferrand (Marmilhat), où elle présentait encore sa soutenance la semaine passée.
Pour son premier job, juste après son diplôme, Maëla intègre donc la FDSEA58. Découvrant juste son nouvel univers professionnel, elle se dit *«motivée par la défense des intérêts des agriculteurs»* et *«un peu impressionnée»* par la tâche qui l'attend. Au terme d'une nouvelle répartition des missions au sein de la fédération, elle aura désormais en charge l'animation des sections grandes cultures, femmes agricultrices, ovine et laitière.



Maëla Guegan est arrivée lundi dernier au siège de la FDSEA 58 à Nevers. Elle vient juste d'obtenir son diplôme d'ingénieure à Vetagro Sup (ex-ENITAC) de Clermont-Ferrand.

Pas du milieu agricole

Maëla connait bien la Nièvre pour y avoir fait le début de ses études. Elle a passé brillamment son BTS Production animales au Lycée de Challuy en 2007, avant d'y suivre une année préparatoire au concours d'école d'ingénieur qui l'a conduite dans le Puy-de-Dôme. Son intérêt pour l'agriculture remonte à la seconde, quand elle a décidé qu'elle préférait la nature aux études de lettres. Elle n'est pas issue d'une famille du milieu agricole, ce qui, vu sa formation, ne devrait lui poser aucun problème d'intégration. Tout au long de sa formation, Maëla a connu de multiples expériences professionnelles, réalisant des stages en exploitations, dans des groupements de producteurs et en abattoirs, que ce soit en Haute-Loire, dans le Puy-de-Dôme, dans l'Allier ou en Bretagne. Une expérience qu'elle compte mettre à profit dans ses nouvelles fonctions. Les prochaines réunions cantonales de la FDSEA58 lui fourniront l'occasion de très vite s'immerger dans les problématiques des adhérents. **E.C.**

Réforme de la Pac

Les organisations professionnelles critiquent le «verdissement»

Le verdissement des paiements directs, élément nouveau des propositions législatives pour la prochaine réforme de la Pac, est fortement critiqué par les organisations professionnelles et les coopératives agricoles de l'UE réunies au sein du Copa-Cogeca.

Les organisations professionnelles et les coopératives agricoles de l'UE, réunies au sein du Copa-Cogeca, estiment que les effets positifs des dispositions destinées à améliorer la rentabilité des exploitations tout en favorisant un meilleur environnement, sont sapées par les projets de la Commission européenne en matière de verdissement des aides directes du premier pilier. Elles réclament des solutions qui permettent aux exploitants de contribuer à un meilleur environnement, mais qui aient également un impact positif sur leur productivité et leur rentabilité. Les organisations professionnelles se disent favorables aux projets visant à réserver les paiements directs aux agriculteurs «actifs» et à les distribuer de façon plus équitable, mais soulignent la nécessité d'un traitement juste et équitable de tous les agriculteurs, compte tenu des différences de conditions. Les organisations agricoles sont favorables aux six priorités proposées par la commission pour le soutien au développement rural, en revanche, elles expriment leurs craintes quant au risque de voir instaurer un système de paiements directs moins transparent pour le grand public et plus pesant pour les agriculteurs. Enfin, les organisations agricoles considèrent que le système complexe de plafonnement des paiements directs envisagé par la Commission ne fera que dissuader les agriculteurs de moderniser la structure de leurs exploitations et aura des conséquences particulièrement négatives sur les exploitations coopératives dans certains nouveaux États membres. Elles ont besoin, aussi, d'examiner de plus près les mesures de marché et la réserve de 3,9 milliards d'euros pour les crises agricoles envisagées par Bruxelles, sur la période 2014-2020, afin de déterminer si ces dispositions offrent une stabilité suffisante sur un marché toujours plus volatil.

En bref

PHAE 2012 : des financements qui permettront de prolonger les contrats de deux ans

Grâce à la pression continue de la FNSEA, le projet de loi de finances pour l'année 2012 prévoit de doter la mesure PHAE de 17 millions d'euros afin de permettre le renouvellement des contrats. Plus précisément, ces 17 millions d'euros auxquels il faut ajouter 51 millions d'euros du FEADER (la mesure étant cofinancée à hauteur de 75%), permettront de prolonger de 2 ans les contrats PHAE arrivant à échéance en 2012.
Par ailleurs, en 2012, comme en 2011, il ne devrait pas y avoir d'ouverture généralisée de la PHAE à de nouveaux exploitants. L'accès à la PHAE devrait donc être limité aux demandes présentées par les jeunes agriculteurs installés ayant bénéficié d'une aide à l'installation et par les entités collectives souhaitant engager de nouvelles surfaces en PHAE2.

FDSEA 58

Sécheresse: Des avances sur les aides Pac

Au regard des conditions climatiques, dès début juin, le ministre de l'Agriculture a demandé à la commission européenne la possibilité de verser une avance sur les aides Pac. Ainsi, à la mi-septembre, les exploitants ont perçu 75% de l'ICHN. Puis, à la mi-octobre, se sont 50% des DPU, des aides aux ovins, des aides aux caprins, 80% de la part communautaire de la PMTVA, 60% de la part nationale et 75% de la PHAE qui doivent être versées. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec votre FDSEA.

Aide à l'engraissement : les JA déçus

La nouvelle aide à l'engraissement des jeunes bovins annoncée par le ministère de l'Agriculture fait couler beaucoup d'encre. Jeunes agriculteurs (JA) redoutent qu'elle ne soit que de *«la poudre aux yeux»* et que les jeunes éleveurs ne puissent pas en bénéficier. Ils considèrent que le seuil d'éligibilité de 50 animaux par an est trop élevé et qu'il exclut un grand nombre d'exploitations.
Aussi demandent-ils d'abaisser ce niveau à 15 animaux pour les jeunes et 30 pour les autres éleveurs. *«Il en va du maintien de l'engraissement sur tous les territoires en empêchant la concentration à marche forcée»*, estiment les JA. En fait, le syndicat déplore que cette aide ne soit conçue que pour assurer l'approvisionnement des outils.

Bilan sécheresse à revoir selon la FNSEA

Lors du Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand, le président de la FNSEA Xavier Beulin, a affirmé que l'éligibilité à l'indemnisation des pertes liées à la sécheresse devrait être revue. *«Le bilan fourrager a été arrêté en juin. Mais dans certaines régions, c'est le cas de l'Auvergne, les mois suivants ont aussi alourdi le déficit fourrager»* estime le président de la FNSEA. Pour la Fédération, les dégâts sont sous-estimés.
Par ailleurs, Xavier Beulin a rappelé la nécessité d'une exonération de 50% de la taxe foncière sur les terrains non bâtis pour les départements reconnus en calamité. Enfin, il s'est déclaré favorable à la mise en place du GIE viande pour l'export en expliquant que le redressement de la filière passait par un équilibre entre l'encouragement à l'engraissement des animaux en France et un soutien des exportations, tant des animaux maigres que des bovins lourds et de la viande. Et de citer le cas de la demande libanaise qui se porterait sur ces trois catégories.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Filière cheval

Haro contre la hausse de la TVA

La filière équine française s'alarme d'une hausse de la TVA sur les ventes d'équidés et les activités équestre, décidée par la Commission européenne. Elle propose des solutions nationales qu'elle espère voir adoptées dans la prochaine loi de Finances. En jeu, la pérennité des entreprises équestres et de nombreux emplois.

«Une réforme fiscale imposée par l'Europe menace la viabilité de nos entreprises et de nos emplois»… Fédération nationale du cheval (FNC), Fédération française de l'équitation (FFE), Groupement hippique national (GHN) et la Chambre syndicale des marchands de chevaux (CSCCF), l'ensemble de la filière cheval, réunie dans le collectif *«L'équitation en péril»*, s'alarme de la décision de la Commission européenne de faire passer le taux de TVA de 5,5 % à 19,6 % sur la vente de chevaux et les activités équestres, *«au prétexte que nous ne les mangeons pas !»* Soutenue par la FNSEA, la filière a donc présenté à la presse, le 5 octobre, sa *«solution euro-compatible»* pour maintenir une fiscalité réduite sur l'équitation, pratiquée par plus de 1 million de familles en France (3ème sport national et 1er sport féminin). La profession agricole est *«déterminée pour sauver cette filière agricole»*, affirme Marianne Dutoit, présidente de la FNC.

La première mise en demeure de la France par la justice européenne date de 2007 et a d'abord concerné les ventes de chevaux. Après un recours déposé par la Commission de Bruxelles devant la Cour de Justice de l'UE (CJUE) en décembre 2010, cette dernière a demandé à Paris de justifier son application d'un taux réduit de TVA sur les ventes de chevaux ainsi que sur les activités équestres. La France a depuis transmis son mémoire de défense et attend désormais le jugement de la Cour européenne. Les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche ont récemment été condamnés à appliquer un taux plein de TVA sur la vente des équidés uniquement. L'Irlande est aussi dans le viseur de la Cour de Luxembourg.

Trois propositions

Parallèlement, trois solutions *«franco-françaises»* sont proposées par le collectif *«L'équitation en péril»* afin de maintenir une fiscalité *«mieux adaptée»* à la filière équine française. La première consiste en une reconnaissance, pour les éleveurs, du caractère agricole des ventes des équidés d'élevage. La seconde serait l'affirmation, pour les agriculteurs diversifiés, de la spécificité des entreprises agricoles, qui pourraient être considérées comme des TPE (Très petites entreprises) et bénéficier ainsi d'une fiscalité particulière. Enfin, la dernière solution serait le classement en *«établissement sportif»* des centres et fermes équestres pour qu'ils bénéficient d'un taux réduit de TVA.

«Demain, si la TVA passe à 19,6 %, le coût de la pension pour un cheval augmentera de 30 %, ce qui fera fuir nombre de particuliers. Or, nos charges se sont accrues. Résultat, je ne pourrai que licencier mes salariés», explique, pour les éleveurs, Marianne Dutoit. *«Cette hausse de TVA signifierait la disparition de la profession des marchands et la disparition de débouchés pour les élevages»*, estime, lui, Bertrand Poche, président de la Chambre syndicale du commerce des chevaux de France (CSCCF). Du côté des centres équestres (GHN), *«une hausse de la TVA contraindra les centres à réduire leurs charges et donc à réduire leur marge s'ils le peuvent, mais surtout le nombre de leurs salariés ; ce sera la disparition de 2 000 entreprises environ, avec ses dégâts pour les territoires en matière d'emploi notamment»*, commente le GHN. Du côté de la FFE, enfin, son président, Serge Lecomte, rappelle que la majorité des particuliers qui pratiquent l'équitation en France ont des revenus *«plutôt moyens»*.

La filière cheval attend désormais que les élus entérinent *«en urgence»* ses solutions dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2012, bientôt voté au Parlement. Elles procureraient *«une visibilité de 4 à 5 ans»* pour l'ensemble des acteurs de la filière équine. Au-delà, la France tentera de négocier une fiscalité adaptée dans le cadre de la discussion du Livre Vert de la Commission européenne sur l'avenir de la TVA et son harmonisation au niveau européen, publié en décembre dernier. Mais ces discussions-là, à 27, prendront beaucoup plus de temps…

Élevage bovin

Les veaux de boucherie, une «*prestation de service*»

L'EARL Belorgey-Parfait, à Mimeure dans le canton d'Arnay-le-Duc, est une des rares exploitations côte d'orienne à produire des veaux de boucherie.



De deux litres par jour, la ration quotidienne de chaque veau passe à neuf litres en fin de séjour.

«Les veaux viennent d'arriver. Ils sont nés il y a deux semaines et repartiront à l'âge de 150 jours» signale Élisabeth Bélorgey-Parfait, agricultrice à Mimeure en compagnie de son mari Jean-François. Leur EARL passe des contrats depuis 14 ans avec Mamellor, un intégrateur qui travaille avec cinq élevages côte d'oriens. En plus de la main d'œuvre, l'exploitation fournit le bâtiment, la paille, l'eau et le gaz. Mamellor fournit les jeunes bovins, ses connaissances (un technicien vient chaque semaine sur l'exploitation) et a à sa charge l'alimentation et les frais vétérinaires. *«C'est en quelque sorte une prestation de service»* commente Élisabeth Bélorgey-Parfait. Chaque année, deux lots de 225 bovins sont engraissés dans un bâtiment dédié à cette production. Le revenu des exploitants se compose d'une part fixe liée au nombre de veaux et d'une part variable, qui est fonction des résultats techniques des lots (GMQ, indices de consommation et mortalité sont les principaux critères pris en compte).

L'orientation *«veaux de boucherie»* a permis à Élisabeth et Jean-François de travailler ensemble depuis mars 1997. *«Nous voulions nous installer tous les deux, mais nous n'avions pas assez de surfaces pour augmenter notre cheptel allaitant, représenté aujourd'hui par 75 vaches à vêler. Cet atelier de veaux de boucherie a été un moyen pour démarrer»* explique Élisabeth. *«Nous avions également pensé à un élevage de poulets»* se souvient Jean-François, alors salarié dans une autre entreprise. Pourquoi avoir tranché pour les veaux de boucherie? *«Nous voulions un bâtiment assez polyvalent pour pouvoir faire autre chose si cette production ne marchait pas. C'est cette notion de bâtiment qui nous a fait trancher pour les veaux»* explique Jean-François. Après des contacts avec Mamellor et le Conseil général, des conseils sur des soutiens financiers et deux visites dans des élevages dans l'Yonne, les éleveurs ont donc débuté leur activité il y a 14 ans. Aujourd'hui, l'EARL a franchi la barre des 6 000 veaux engraissés et est très satisfaite de cette production.

Jusqu'à 9 litres de lait par jour

L'atelier nécessite un travail variant de quatre et six heures par jour. *«L'astreinte est importante, c'est un peu comme un élevage laitier»* confie Élisabeth Bélorgey-Parfait. L'alimentation, le paillage (en majorité à la main) et des travaux annexes justifient ce temps de travail. L'alimentation est quasi-exclusivement représentée par du lait. Les éleveurs procèdent à deux buvées quotidiennes, à heures régulières (7 heures et 17 heures). De deux litres par jour, la ration quotidienne de chaque veau passe à neuf litres en fin de séjour. Des éléments fibreux (bouchons de maïs) viennent compléter l'alimentation des jeunes bovins (de 50 grammes par jour, ces apports fibreux atteignent 400 grammes à l'âge de 150 jours). *«A leur sortie, les veaux font en moyenne 140 kg de viande»* commente Jean-François, qui fait part d'un avantage non négligeable de cet atelier d'engraissement : *«Nous ne subissons pas les aléas du marché. Quand nous recevons les veaux, nous savons à peu de chose près ce que nous toucherons six plus tard»*.

AURÉLIEN GENEST



Deux lots de 225 bovins sont engraissés chaque année. Plusieurs races sont présentes, malgré une nette domination de montbéliardes dans le lot arrivé la semaine dernière.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Produits bio

Le marché se diversifie

Les tendances sont au vert pour les produits bio. La filière s'organise, les produits se diversifient, le rythme des conversions ne faiblit pas et la demande continue de croître.

Les tendances de la production comme celles de la consommation restent bonnes pour les produits *«bio»*, en dépit de la crise. Selon l'Agence Bio, la croissance de la demande se poursuit sur la plupart des produits, de même que le mouvement de conversion d'agriculteurs et les efforts d'organisation des filières. En dépit de prix généralement supérieurs, les Français se tournent de plus en plus vers l'alimentation bio qui représentera bientôt (fin 2011), *«un marché d'une valeur de près de 4 milliards d'euros, contre 3,3 Mds en 2010, soit une hausse supérieure à 10%»*, selon Elisabeth Mercier, directrice de l'Agence Bio.

Déjà pour le premier semestre 2011, toutes les grandes familles de produits bio ont enregistré une croissance d'au moins 10%, a-t-elle précisé au cours d'une conférence de presse. Ainsi les ventes de lait seraient en hausse de 10% en volume, celles de beurre de 11% et celles des oeufs ou du poulet de 18%. Le bio fait mieux encore dans d'autres secteurs où il n'était toutefois pas encore fortement implanté, comme les plats cuisinés (+50%) et compotes appertisés, les pâtisseries préemballées, les laits infantiles (+69%), les céréales pour petits-déjeuners, les fromages au rayon LS (+30%). Tous circuits de distribution confondus, en 2010, ce sont les produits d'épicerie qui arrivent en tête (20%) des achats bio des Français, devant les fruits et légumes (17%), le lait et les produits laitiers (15%). Pain, farine et vin arrivent à égalité derrière (10%).

C'est en restauration collective que les progressions ont été les plus sensibles : les achats ont triplé, estime l'Agence Bio, en à peine deux ans pour atteindre 130 M€. De fait, début 2011, un restaurant collectif sur deux a introduit des produits bio dans ses menus et cette proportion est de 6 sur 10 pour les restaurants scolaires.



photo: Reussir

Avec 18% d'augmentation au premier semestre 2011, les œufs bio figurent au premier rang des produits ayant enregistré la plus forte croissance de consommation.

Pour répondre à la demande, la France continue à importer en masse des produits bio, notamment des fruits et des légumes. Cependant, *«nous sommes en train de resserrer le ciseau grâce à une augmentation de la production et aussi une meilleure organisation des filières»*, a affirmé François Thiery, président de l'Agence Bio.

La France, en retard sur l'agriculture bio par rapport à bon nombre de pays européens, n'atteindra pas les objectifs fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement, à savoir porter à 6% fin 2012 la surface agricole consacrée au bio. Mais on devrait, selon Elisabeth Mercier, *«approcher les 4%»*. A fin 2010, seules deux régions PACA et Languedoc-Roussillon dépassaient les 6% de surfaces agricoles bio. En queue de peloton figuraient Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie avec moins de 1%.

Zoom

Bourgogne : le *«boom»* des conversions en 2010

172, c'est le nombre de fermes nouvellement notifiées en bio en Bourgogne en 2010, un nombre jamais atteint, qui porte à 762 le nombre de fermes conduites en bio au 31 décembre 2010. Ces deux chiffres clés sont répertoriés avec beaucoup d'autres dans l'édition 2011 de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique en Bourgogne (Orab). Les analyses des techniciens du Sedarb éclairent l'ensemble des informations. On voit que le secteur de l'élevage est passé en tête, devant la viticulture et les grandes cultures, avec 35% des conversions.

L'Yonne conserve sa place prépondérante en termes de surfaces, alors que la Nièvre connaît en 2010 une croissance importante du nombre de fermes et de surfaces en conversion. La Côte d'Or se maintient au premier rang en nombre de fermes bio (263) et en Saône et Loire, les conversions reprennent. Au premier semestre 2011 on note une baisse sensible des engagements dans le secteur des grandes cultures et polyculture-élevage dans la région, le prix des céréales en conventionnel n'étant pas étranger à cet infléchissement. L'ensemble de ces informations est accessible à partir de www.biobourgogne.fr

Rendez-vous

Fête *«les Bios du Crû»*



Le domaine Montchovet vous invite à sa fête *«les Bios du Crû»*, le dimanche 23 octobre 2011, à Nantoux de 10h à 18h. Didier Montchovet, Jacques Volatier et quelques producteurs voisins organisent une journée festive avec le soutien des Agrobiologistes de Côte d'Or. Le rendez-vous est au domaine Montchovet, 23, rue de la Gare à Nantoux, près de Pommard. On y trouvera des dégustations et des ventes de produits bio des producteurs locaux : pain, charcuteries, fromages, légumes, plantes médicinales, cosmétiques, vin, bière, artisanat… Restauration possible sur place avec des assiettes de charcuteries, de la cuisine végétale, du pain, du miel, des fromages et des boissons (bière et vin). L'animation musicale est assurée ainsi que différentes animations et des discussions « sous le baobab » sur trois thèmes : les semences potagères avec Yannick Loubet, les OGM avec Jean-Marie Petey et les faucheurs volontaires, villes et villages en transition (jardins partagés en ville) avec Claude Lorenzo.
Informations et contact :
Domaine Montchovet - 03 80 26 03 13
http://lesbiosducru.eklablog.com

Mondial des vins bio à Montpellier en janvier 2012

La 19ème édition « Millésime Bio 2012 », le salon mondial des vins biologiques, se tiendra les 23,24 et 25 janvier 2012 au Parc des expositions de Montpellier. Ce salon, créé en 1993 par des vignerons du Languedoc-Roussillon, regroupera 600 exposants, représentants tous les pays ou les régions de production de vins bio et attend plus de 3000 visiteurs. Avec 50 268 ha en mode de production biologique en 2010, la vigne bio enregistre une progression de 28% à l'échelle du territoire français. En tête du peloton, trois régions française : le Languedoc-Roussillon (+30% de surfaces en un an), la région Provence-Côte d'Azur (+25% en un an) et l'Aquitaine (+41% en un an). A l'échelle mondiale, la France se situe en troisième position, derrière l'Espagne et l'Italie. On peut noter que cette année, les vins bio en conversion seront exclus du salon mondial des vins biologiques.

La biodynamie s'ouvre au grand public

L'agriculture biodynamique, en plein développement, ouvre son congrès au grand public. Un congrès qui se tiendra du 18 au 20 novembre à Evry et où il sera question du lien de l'homme avec la nature. Le mouvement pour l'agriculture biodynamique, dans lequel les viticulteurs bio sont particulièrement engagés, va offrir deux jours d'information et de dégustations au travers d'un marché de producteurs et d'un forum d'associations installés au Génocentre d'Evry dans l'Essonne. Du fait du thème du congrès « Prendre soin de la terre et de l'être humain », l'agriculture sera abordée sous de nombreux angles. Il sera question du lien entre nature, alimentation et santé ; du lien entre les enfants et la nature : du lien entre producteurs et consommateurs ; de la place de l'agriculture dans la société ou encore de l'architecture et du paysage. Pour ses adeptes, la biodynamie se définit « *comme une agriculture humaniste en dialogue avec la nature, qui apporte des bénéfices à l'homme et à la nature* ». La première préoccupation des producteurs biodynamistes étant « *de soigner la terre et de permettre au domaine agricole de trouver un équilibre entre les quatre grands règnes : humain, animal, végétal et minéral* » selon les propos de Jean-Marie Defrance, agriculteur biodynamique certifié Démeter.

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Vendanges 2011 dans l'Yonne

Zoom sur quelques appellations

Rencontre avec différents viticulteurs icaunais, pour un premier point tiré de la récolte 2011, après des vendanges qui se sont étirées dans le temps, maturité oblige.



Stéphane Podor, viticulteur à Irancy.

«*Des vendanges extraordinaires et surprenantes !*» Pour Jean-Claude Courtault, viticulteur chablisien installé à Lignorelles, le cru 2011 aura été marqué par une récolte qui s'est étalée dans le temps. Commencées le 2 septembre, elles se sont terminées trois semaines plus tard : «*suivant les climats, la maturité n'était pas optimum et il nous aura fallu patienter*» A l'exemple de cette parcelle à Fye, où l'on atteignait à peine les 11,5° le 10 septembre, pour arriver à 12,5° huit jours plus tard. Patienter, le vigneron sait faire : «*j'ai pour règle de ne pas vendanger quand il y a de la rosée, ni quand il pleut, ça a trop tendance à diluer et baisser le degré !*» Côte rendements, ils sont jugés «*raisonnables*», avec une moyenne de 65 hl. Un peu de botrytis, mais rien de comparable avec le stress de 2010 : «*en trois jours, j'avais vu le raisin pourrir alors que je n'avais pas le quart de récolté !*» Et pour ce qui est de l'acidité, «*c'est tout à fait confortable et ça donnera des vins équilibrés, très aromatiques avec un bon potentiel*». Satisfaction de mise également pour ce qui est de la teneur en sucre : «*sans tomber dans les excès, comme en 2003, j'ai les trois quarts de mes cuves qui n'ont pas eu besoin d'être chaptalisées*».

Des vendanges «*sereines et reposantes*»

A quelques lieux de là, du côté d'Irancy, Stephane Podor a battu tous les records en matière de précocité : «*du jamais vu ! On a commencé les Crémants le 25 août. Même en 2003, ce n'était pas si tôt. Au 2 septembre, tout était terminé ! Et au final des vendanges agréables*». Les rendements sont au rendez-vous pour le Crémant et pour le reste, on mise sur une moyenne de 43 hl : «*mais ce n'est pas très représentatif car j'ai pas mal de vieilles vignes à 30 ou 35 hl. Et de toute façon, c'est un choix. Je préfère faire moins de rendement et vendre le vin !*» Les pinot noir ont bénéficié des températures d'août : matins frais et chaleur la journée. Un critère de qualité, « dixit » les anciens : «*j'ai toujours entendu dire ça. Le Pinot est un cépage fragile. Il lui faut du soleil, mais pas trop et les nuits fraîches, c'est plutôt bien pour faire un bon millésime fruité*». Pas ou peu de pourriture, d'où cet autre record : «*conséquence du temps sec au printemps, je n'ai fait que quatre traitements pour le mildiou et cinq anti oïdium !*» Au final, un millésime qui devrait être un bon compromis entre 2005 et 2010 : «*on aura la matière, de la couleur, pas trop d'acidité, un bon équilibre…Si on pouvait faire tout le temps comme ça !*»

Direction le pays Coulangeois, de l'autre côte de la rivière Yonne. Les vendanges y ont débuté là aussi, trois semaines plus tôt. Pour Benjamin Borgnat, exploitant avec son épouse Églantine, à Escolives Sainte Camille, l'année 2011 se caractérise par : «*une belle récolte en qualité et quantité et un bel équilibre pour les blancs. Quant aux rouges, des vins denses, et vraiment intéressants*». En revanche, une hétérogénéité générale suivant les modes de culture et les types de sol : «*la pluviométrie ayant été plus favorable aux Chardonnay et Pinot Noir*». La bonne surprise venant là aussi du peu de pourriture : «*en rouge, on a eu des foyers très précoces en juillet mais qui ne se sont pas développés. Les blancs étant moins sujets à la maladie du fait d'absence de macération*». Jugées «*sereines et reposantes*», les dernières vendanges ont profité d'un étirement dans le temps pour gagner en maturité. L'acidité est relativement faible et les amateurs apprécieront : «*au final, des vins faciles à boire, avec des concentrations pouvant rappeler 2010 et qui plairont*» !



Églantine et Benjamin Borgnat, du Domaine Borgnat, à Escolives-Sainte-Camille, en pays Coulangeois.

Une année «*rêvée*»

Année «*rêvée*» pour Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur à Quenne, en côtes d'Auxerre, chitry, saint-Bris et aligotés : «*on a eu quelques inquiétudes que se développe le botrytis à la mi-août mais comme le soleil s'est mis de la partie, on a pris notre temps et la maladie n'a pas gagné la partie. Une année atypique qui nous a permis d'attendre afin d'optimiser la maturité de chaque parcelle*». Dans l'Auxerrois, les vendanges ont duré jusqu'à trois semaines et demie. Côté rendements, si pour les blancs, ils sont jugés «*globalement atteints*», les rouges semblent un peu en retrait des rendements autorisés. *Au final, des vins «pas trop acides, en général assez ronds, assez gras, pouvant se rapprocher des années 2005 et 2006*».

DOMINIQUE BERNERD



Installé à Lignorelles, Jean-Claude Courtault produit une gamme allant du petit-chablis au chablis 1er cru Mont de Milieu.

SERVICE ETUDES
POUR VOS PROJETS, 1 SEUL INTERLOCUTEUR

Bastien BONNEAU
Géomètre topographe
• relevé topographique (drainage agricole, dossier DDT)
• projet de lotissement
• assainissement non collectif, voirie, réseaux
• lagunage, bassin de rétention
• plate forme de bâtiments
• etc...
ETUDE DE FAISABILITÉ GRATUITE
Contactez Bastien BONNEAU 06 86 30 46 62
GIRARD MAITR'O
55 années d'expérience
Tel. 03 80 52 13 32
Fax 03 80 52 55 63
21- Gevrey Chambertin

Journée technique colza

Des techniques innovantes de désherbage

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne préparent l'avenir et expérimentent de nouvelles techniques



Analyse de l'enracinement de la plante.



La démonstration de désherbage mécanique a suscité un grand intérêt de la part des participants.

Mercredi 28 septembre, une quarantaine d'agriculteurs icaunais et nivernais, deux classes d'étudiants et des techniciens se sont donnés rendez-vous à Surgy la Forêt sur la plateforme d'essais des Chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Nièvre. Cette journée avait pour vocation de faire découvrir des techniques innovantes de désherbage du colza et approfondir l'intérêt des couverts d'interculture obligatoires avant les cultures de printemps sur l'ensemble de la sole à partir de 2012.

Intercultures : jouer la carte des associations pour améliorer la structure du sol

Sur le premier site qui avait pour thème les intercultures, les agriculteurs ont pu découvrir un panel assez large de couverts accompagnés d'informations techniques et économiques (implantation, coût, spécificités, modes de destruction). Tous les couverts présentés étaient gélifs pour limiter le recours à la destruction chimique. Loin de se contenter du simple aspect *«vitrine»*, des profils culturaux avaient été creusés permettant de voir l'impact des différents couverts sur le sol. Les mélanges de couverts ont montré ainsi toute leur complémentarité. La phacélie agit comme une pompe à potasse et permet de remonter les éléments. La féverole permet de par ses nodosités de fixer l'azote de l'air. Tournesol, phacélie et féverole, grâce à un pivot puissant, structurent le sol en profondeur sur 20-25 cm alors que le sarrasin se contente d'explorer les premiers centimètres. Toutes les strates du sol sont ainsi explorées et la structure du sol conservée, voire améliorée, pendant l'interculture. Attention tout de même, un sol compacté avant l'implantation du couvert limitera fortement l'effet de celui-ci.

La fèverole et la lentille sont de bons partenaires du colza

Gilles Sauzet, du Cetiom, est intervenu pour présenter l'essai colza associé avec les conseillers des Chambre d'agriculture et faire le point sur l'étendue des connaissances sur ce type de conduite. Cette technique consiste à associer au colza une ou plusieurs plantes de couverture. L'objectif est de trouver les couverts qui permettent de limiter le développement des adventices et de structurer le sol, voire de ramener de l'azote au colza lorsqu'il s'agit d'une légumineuse, sans pénaliser le colza et la marge nette. Les couverts tels que la cameline et le sarrasin sont peu adaptés alors que la féverole et la lentille semblent de bons partenaires.

Le couvert doit lever sans concurrencer le colza au départ puis permettre l'étouffement des adventices une fois le colza bien implanté et geler pour laisser sa place à la culture. Quel que soit le couvert associé, les essais sur plusieurs années ont montré qu'il était possible d'économiser 30 unités d'azote en moyenne pour atteindre le rendement du colza seul. A fumure identique, le rendement du colza associé est toujours supérieur à celui du colza seul.

La construction d'un itinéraire avec du désherbage mécanique est à raisonner dès l'implantation, en augmentant la densité de semis de 10 %

L'après-midi a été consacré au désherbage du colza sur une parcelle d'Andryes. Il était encore un peu tôt pour voir les effets des programmes de l'essai désherbage chimique mais c'était l'occasion d'échanger sur les programmes et sur les nouveautés herbicides attendues en 2012 (benfluraline, péthoxamide).

La chimie montrant depuis quelques années ses limites (développement de résistances, peu de nouvelles matières actives), différentes stratégies de désherbage du colza ont été présentées : le désherbage tout chimique, le désherbage mécanique et le désherbage mixte (chimique + mécanique). Ces deux derniers nécessitent d'augmenter la densité de semis de 10% pour compenser les pertes au passage de l'outil, ou d'être équipé d'un semoir de précision dans le cas d'un désherbage localisé sur le rang suivi d'un ou deux passages de bineuse. L'achat d'un outil de désherbage mécanique est mieux rentabilisé en co-propriété, notamment dans le cas d'une bineuse qui ne pourra être valorisée que sur une sole de colza et de tournesol qui supportent bien les grands écartements. La météo clémente a permis la démonstration de trois matériels de désherbage mécanique : une herse étrille, une roto-bineuse et une houe rotative. Une bineuse à guidage automatique était également exposée. Ces outils existent en différentes largeurs et ont tous leurs spécificités de travail. Chaque outil est adapté à un type de sol et prévu pour travailler avec une vitesse d'avancement et/ou un réglage d'agressivité propre à la parcelle et au stade de la culture. La démonstration a permis d'éliminer quelques géraniums mais pas autant qu'escompté, le sol étant trop sec pour une efficacité optimum.

ÉQUIPES GRANDES CULTURES
CHAMBRES D'AGRICULTURE DE L'YONNE
ET DE LA NIÈVRE



Explications in situ de la part des techniciens.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Interview

Tout le monde ne naît pas agriculteur

Ils ne sont pas si nombreux à s'installer en tant que Jeune agriculteur hors cadre, après avoir exercé une activité salariée extérieure dans le privé. Gilles Robillard, s'est lancé dans l'aventure il y a quatre ans et depuis, exploite une ferme à Méré, associé à Walter Huré.



Gilles Robillard et Walter Huré (de droite à gauche), sont associés depuis quatre ans.

Il en va du monde professionnel comme de la vie privée. Certains couples sont plus en phase pour durer et effectuer un long chemin ensemble… Gilles Robillard et Walter Huré sont de ceux là. Même droiture, même franchise, même passion dans les mots et les gestes. Pas de doute, ces deux là étaient faits pour travailler ensemble ! Associés depuis juillet 2007, ils exploitent conjointement 215 ha de céréales à Méré, dans le canton de Ligny le Châtel, ainsi que 15 ha de prés, un troupeau de 25 vaches et vinifient 3 ha de Petit Chablis. La diversification, ils connaissent ! Avant de s'installer agriculteur, Gilles était salarié d'une coopérative céréalière et aujourd'hui encore, ne regrette pas son choix.

TdB : Quel a été votre parcours antérieur ?

Gilles Robillard : *«Un Bac scientifique option biologie/écologie, passé en 1995 dans le Loir et Cher, d'où je suis originaire. Suivi d'un BTS Acse dans l'Eure et loir, avant une formation d'un an au CFPPA d'Auxerre la Brosse pour une spécialisation technico commerciale en agrofournitures et services, en 1997. Une période où j'étais en stage d'alternance à 110 Bourgogne, avant d'y travailler successivement au service technique, puis comme technicien dans le Châtillonnais, pour revenir, dans le secteur de Nitry jusqu'en juin 2007».*

Qu'est-ce qui vous a poussé à franchir le pas et abandonner votre activité de salarié pour devenir agriculteur ?

«Mes parents n'étaient pas agriculteurs, mais mon oncle oui et le devenir un jour moi aussi a toujours été mon but. Comment ? Je ne savais pas trop. Mais je ne voulais pas le faire seul. C'est sûr qu'il y a une sacré différence entre apporter des conseils techniques aux autres et travailler sur sa propre exploitation. D'autant que par ici, techniquement, les terres sont plus difficiles à travailler que dans le Loir et Cher. Mais comme mon épouse travaillait aussi à 110 Bourgogne, mon choix s'est porté tout naturellement dans l'Yonne».

Cela aura été difficile de trouver «la» bonne exploitation ?

«Les recherches auront duré deux ans. J'en ai visité plusieurs mais face au montant de la reprise j'ai du renoncer. Le choix de Méré est du un peu au hasard. On cherchait une maison et nous étions allés voir Marcel Huré, le maire, que je connaissais déjà un peu. C'était l'époque où lui-même partait en retraite, avec le souci de trouver un repreneur pour le remplacer dans l'association à trois qu'ils avaient créée. Avec Marcel, on s'est tout de suite entendu et on est allé de l'avant en toute confiance. Contrairement à certaines expériences antérieures, avec lui, ce qui est dit est dit et on ne recule jamais» !

Le fait d'être associé, c'est important ?

«C'est sûr qu'au départ, ça rassure, tant dans le choix économique que technique ou financier. Et puis Walter, son fils, a une expérience de plus de 10 ans que je n'ai pas. De toute façon, c'est comme pour un mariage, il faut que chacun fasse des concessions ! A mes yeux, le plus important à privilégier, c'est bien le relationnel. Il y a un réel dialogue à mettre en place et à respecter. Mais c'est vrai qu'il est important de ne pas être seul car on se pose beaucoup de questions.

Le plus difficile au début ?

Il y a d'abord sa place à trouver. Et puis je suis arrivé en pleine moisson et pour moi, habitué à être souvent au téléphone avec d'autres, et rencontrer du monde, le plus dur aura été au début, de me retrouver seul dans mon tracteur, des heures durant, sans personne à qui causer».

Encore maintenant, c'est difficile ?

«Le risque est réel de s'enfermer et de se couper des autres. C'est pour ça que j'essaie d'avoir une activité autre, comme faire de la relance syndicale, donner un coup de main pour la Carte Moisson. C'est un tout et cela fait partie aussi du métier».

Avoir eu une expérience salariée avant, c'est important ?

«C'est même primordial et fait relativiser beaucoup de choses après ! L'aîné de nos trois enfants, Julien, à 9 ans et demie, paraît bien accroché au métier. Mais si un jour il reprend l'exploitation, pas question qu'il arrive à 20 ans sans être allé voir autre chose ailleurs ! J'en ai trop vu des jeunes qui effectuaient leur stage 6 mois à 51 km de chez les parents parce qu'ils ne pouvaient le faire dans la cour de la ferme, sans jamais avoir rien vu d'autre ! C'est d'un triste» !

Si c'était à refaire ?

«Je resigne de suite sans aucune hésitation. J'ai eu quelques doutes au moment de franchir le pas, il y a quatre ans, mais de regrets, jamais ! Je continue à penser qu'on a quand même un beau métier, même si pour certains, comme en ce moment, pour les éleveurs, c'est parfois plus difficile.

Le rythme de travail est différent d'une activité salariée, mais la motivation fait oublier la fatigue physique qui elle, fait bien dormir» !

Des conseils à donner pour qui souhaiterait vous imiter dans votre parcours ?

«Déjà, de trouver le bon cédant ! C'est primordial et ne pas se laisser aveugler. C'est toujours un peu le risque, en voulant faire ce métier, de tout positiver. Il faut être bien réaliste, peser le pour et le contre et ne pas se mettre des œillères. Il est important aussi d'instaurer un vrai climat de confiance entre cédant et repreneur. Pour lui non plus, ce n'est pas simple. Lui qui a toujours travaillé sur l'exploitation, qui a vu son père y travailler, peut-être même son grand-père, être obligé de s'en défaire en la confiant à un étranger, quelque part, ça doit être dur»…

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

ISUZU
1ER CONSTRUCTEUR MONDIAL DE MOTEURS



cu: 1000 kg
PT: 3000 kg
Ecotaxe: 0€
TVS: 0€

à partir de 14 790 €HT

NOUVEAU
GAMME UTILITAIRE
De 3,5 t. à 7,5 t.



Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89

SA DESCOLLONGES

Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75

En exposition chez: GARAGE GOGIEN - 14 rue Jean Giono - CHATILLON/SEINE - 03 80 91 16 04

Journées nationales Horsh

Densifier la production pour nourrir le monde

Les journées nationales du constructeur allemand se sont déroulées sur le site de la Lucine à Châteauvillain en présence de son PDG, Michael Horsch. Au programme, réflexions géopolitiques, témoignages, démonstration de matériel et essais.

Alors que le monde se relève à peine d'une crise financière sans précédent, Michael Horsch prône une Europe des vingt cinq unie au sein d'un monde tripolaire, reposant sur l'équilibre des puissances Etats-Unis, Europe et Chine.
Confrontée à la fois à une montée en puissance de pressions environnementales, (suite à Fukuschima, les verts sont à présent 35 % en Allemagne), ainsi qu'à la menace d'un libéralisme aveugle, l'agriculture est-elle en mesure de nourrir neuf milliards d'individus à l'horizon 2050 ?



Sylvie BRUNEL



Michael HORSCH

Regards croisés d'un agri-entrepreneur allemand et d'une humanitaire agrégée de géographie et Docteur en économie française sur l'avenir de l'agriculture

Un contexte de pénurie

Michael Horsch parcours l'hémisphère nord en émissaire des techniques culturales simplifiées, observant l'évolution des marchés émergeant, sur lesquels il porte un regard particulier en tant qu'agriculteur et fabricant de matériel agricole. Parfois à contre-courant de la presse économique, il tire la sonnette d'alarme au sujet des tensions sur le marché des céréales.
En effet, si la production agricole de 2008 a atteint le niveau historique de 2,3 milliards de tonnes, permettant de reconstituer quelque peu les stocks mondiaux, cette performance est due à une conjonction de facteurs climatiques exceptionnellement favorables sur le plan agronomique (pluviométrie régulière et abondante au printemps). Un cas de figure qui, semble-t-il, ne se présenterait que tous les vingt ans. Or, la demande mondiale de céréales a atteint les 2,3 milliards de tonnes en 2010 sous l'effet de la croissance démographique.
Prenant comme année de référence l'année 2008, en terme de production agricole, l'observateur estime que si la Chine renouvellera en 2011 le challenge de 2008, l'Europe ne devrait produire que 90 % de la récolte 2008. Et si il est optimiste sur les performance de certain pays de l'Est comme l'Ukraine ou le Kazakstan, les volumes concernés seront insuffisants à détendre le marché.
Pour Sylvie Brunel, le défi est colossal. Avec neuf milliards d'individus en 2050, la production agricole devrait atteindre 3,4 milliards de tonne, soit un milliard de tonnes de plus qu'en 2008. Une pénurie alimentaire accentuée par des concurrences d'usages entre les filières alimentaires et énergétiques.
Constat d'autant plus alarmant pour Michael Horsch que les leviers de productivité sont limités : prix de l'azote lié au coût de l'énergie, ressources limitées en phosphore, ressources foncière en baisse de 13 millions d'hectares par an sous l'effet de l'artificialisation.

Finalement, même démodé, le défit d'après guerre sur la souveraineté alimentaire, mis au placard par un certain nombre de «citadins repus» selon l'expression de Sylvie Brunel, n'a jamais été autant d'actualité. A celui-ci vient se greffer un défi environnemental. Cependant, les deux spécialistes s'entendent à considérer que l'humanité a en main toutes les cartes pour relever le défi d'un développement durable.

Les réponses structurelles

Les coûts de transport vont contribuer à rendre compétitive l'agriculture de proximité. Les terres cultivables seront progressivement drainées et rendues accessibles au fur et à mesure que les besoins se feront pressant et que les niveaux de prix justifieront de tels investissements. Cette réserve de foncier est estimée à 20% de la surface en Afrique. Il faut favoriser les transferts de technologie vers les pays du sud (mécanisation et méthodes de fertilisation modernes). Trop souvent, les méthodes traditionnelles telles que la culture sur brûlis consomment trop de foncier par rapport aux rendements escomptés. Le rapport est de un à dix par rapport aux rendements européens. Le devenir de l'Afrique reste néanmoins lié à sa transition démographique. Celle-ci peut être très rapide dès lors que les femmes ont accès à l'éducation et au planning familiaux afin de maîtriser les naissances.
Les ruraux sont les premiers touchés par la faim et ils ne viennent grossir les rangs des bidonvilles, dans lesquels plus de 70 % du budget est consacré à l'alimentation. Ces non-consommateurs doivent être accompagnés sur le terrain et par des politiques agricoles pour en faire des partenaires commerciaux et non des concurrents. Ces besoins primaires satisfaits, d'autres besoins vont se développer, au bénéfice de la paix et de la croissance mondiale.

Pour un pacte sociétal renouvelé

Les agriculteurs doivent reprendre confiance en leur métier et revendiquer la révolution verte qu'ils ont entrepris depuis déjà bien longtemps : division par dix en dix ans des quantités d'engrais, implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau, rôle des cultures et des prairies dans la séquestration du carbone équivalant à celle des forêts, aménagement du territoire, les paysages étant façonnés depuis des siècles par une tradition agraire. L'objectif est d'endiguer les contraintes réglementaires qui s'accumulent à l'encontre de la profession sans contre-partie ni moyens, en particulier depuis le Grenelle de l'Environnement. Sylvie Brunel voit un autre risque dans la sanctuarisation prônée par certaines ONG aboutissant à une nature de conservation hostile à toute activité humaine.

«*Vous êtes la nouvelle INRA*» clame l'économiste à l'attention de l'assemblée composée d'agriculteurs et de constructeurs, les encourageant à aller ensemble vers des solutions toujours plus innovantes, en ne négligeant aucune piste par obscurantisme intellectuel. Les OGM constituent à ses yeux une voie à explorer, même si elle peut comporter certains risques qu'il convient de mesurer. Les innovations agronomiques et mécaniques comme par exemple des itinéraires simplifiés, contribuant à une agriculture durable, capable de nourrir la planète, sont à encourager.

Estelle Dauphin

Le travail en bande pour améliorer la productivité à l'hectare

Strip-till : inspirée des pratiques américaines, cette technique consiste à ameublir le sol sur la ligne de semi afin de stimuler le système racinaire profond des plantes en ligne (maïs, colza, betteraves), un atout en cas de stress hydrique. Elle nécessite un autoguidage du tracteur. Le semoir Focus TD de chez Horsch, permet une fissuration du sol avant semis. Les terres de champagne et les limons sont particulièrement adaptées alors que les terres argileuse où calcaires vont nécessiter un déchaumage préalable.

En développement, le Dam Tiger (ci-contre) : adapté à nos latitudes, cet outil de travail profond du sol pour la culture de maïs a pour but d'optimiser la dégradation des matières organiques durant la période hivernale. Il permet de créer des buttes à l'automne, enfouissant la matière organique à 15 cm du sol pour une libéralisation des éléments nutritifs dès le semis, effectué par autoguidage au sommet des buttes. Cette technique aurait permis un gain de rendement de 20% en République Tchèque par rapport à un strip-till classique.



Motorisation des tracteurs

Les gros quatre cylindres ont

On leur prête certaines lacunes par rapport aux six cylindres équivalents en puissance. Pourtant, les quatre cylindres de plus de 120 chevaux ont de nombreux arguments à défendre.


Léger, le tracteur quatre cylindres puissant convient bien pour la pulvérisation.

Les préjugés ont la vie dure ! Bien qu'aujourd'hui la majorité des tractoristes proposent des tracteurs motorisés par un bloc quatre cylindres délivrant 130 à 140 chevaux, voire même jusqu'à 155 chevaux, une grande majorité d'agriculteurs ne peuvent concevoir autre chose qu'un six cylindres lorsqu'ils cherchent à investir dans un tracteur de 120 à 160 chevaux.
Manque de poids, donc de traction, pour le travail du sol, mauvaise répartition des charges avec un combiné de semis, moins de couple, etc. Les arguments en défaveur du quatre cylindres puissant fusent… le plus souvent à tort.

Des couples maxi comparables

Souvent décriées, les normes anti-pollution ont au moins eu comme bénéfice d'introduire certaines technologies, comme l'injection par rampe commune, la gestion électronique ou encore le refroidissement du turbo. Ces dernières ont permis aux blocs quatre cylindres non seulement d'atteindre les puissances élevées, mais aussi d'étaler les plages d'utilisation, avec des caractéristiques couple/puissance comparables à leurs équivalents en puissance en six cylindres, et ceci sans pénaliser la consommation. Au regard des performances moteur, il devient ainsi envisageable de réaliser les mêmes travaux qu'avec des six cylindres. Des tests comparatifs réalisés en 2008 par la Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes entre un Fendt 414 et un 714 ont confirmé les valeurs très proches de couple et de puissance entre les deux tracteurs.

Plus léger et plus maniable

Par construction, les tracteurs quatre cylindres sont plus courts et proposent un empattement moindre (13 à 43 cm selon les marques) que leurs équivalents en six cylindres. Leur plus grande maniabilité et leur aisance aux travaux de manutention ne sont pas à mettre en doute.
Seule exception à la règle, le 6534 Premium de John Deere. Rempla-


Les capacités de relevage des quatre cylindre

Hisorique

15 ans de gros tracteurs quatre cylindres

Le tracteur à quatre cylindres de plus de 100 chevaux n'est pas nouveau en agriculture. Si l'on remonte dix ans en arrière, Valtra proposait le 6850, un tracteur motorisé par un bloc Sisu de 125 chevaux, et Fendt disposait à son catalogue, depuis déjà 5 ans, du Xylon 524, un tracteur porte-outils mû par un moteur Man de 140 chevaux. Ces deux marques pionnières ont poursuivi dans cette voie. En 2003, Valtra atteint 147 chevaux avec le M150. Trois ans après, Fendt passe le cap des 150 chevaux avec le Vario 415 de 155 chevaux.
Et cela devrait continuer. « De plus en plus restrictives, les normes anti-pollution futures vont favoriser l'essor des quatre cylindres dans la catégorie des tracteurs de plus de 100 chevaux, dévoile Nicolas Tourret, chef produits tracteurs Same Deutz-Fahr. Il devient en effet difficile de tenir les seuils de pollution avec six cylindres en-dessous de 150 chevaux. » Et de son côté, le constructeur britannique JCB propose un moteur quatre cylindres qui atteint 175 chevaux.

NOUVEAUX 6R et 7R
Etes-vous prêts pour l'R-évolution ?
Demandez une présentation à votre concessionnaire


• 6 R: de 105 à 240 cv
• 7 R: de 200 à 310 cv
• Nouvelle cabine plus spacieuse
• Nouveau terminal Command Center

Juste du gazole
JOHN DEERE
AXE EQUIPEMENT • Juilly 03 80 97 09 28 • Sauvigny 03 86 71 65 35 • Aunay 03 86 78 19 00 • Clamecy 03 86 27 59 60 • Beaune 03 80 20 47 08
Ets GAUVAIN • Is/Tille 03 80 95 46 95
Sarl GIACOMEL • Auxonne 03 80 27 08 00
SV PRO • Monéteau 03 86 72 09 30 • Sens 03 86 65 55 67 • Chatillon 03 80 91 53 26

t leur place



Photo: Valtra

çant le 6530 Premium, le plus petit tracteur six cylindres de la gamme, il hérite du châssis de son prédécesseur tout en logeant un bloc quatre cylindres. Il bénéficie d'un léger gain de poids du fait des deux cylindres en moins, tout en conservant le rayon de braquage et la répartition des charges des modèles six cylindres.

Chez les autres constructeurs, le gain en empattement s'accompagne souvent d'un gain en poids, en moyenne autour de 500 kg. C'est un atout peu contesté pour des travaux d'épandage d'engrais ou de pulvérisation, le céréalier pratiquant généralement la chasse aux kilos superflus pour tasser au minimum le sol. En revanche, avec un combiné de semis, les avis sont plus partagés, pointant du doigt l'équilibre et le relevage. Avec des valeurs de 5,8 à 9,2 tonnes, les capacités de relevage des gros quatre cylindres sont difficiles à prendre en défaut. Quant au manque de poids sur l'avant, ces tracteurs sont conçus pour pouvoir être copieusement lestés au besoin.

Le quatre cylindres plus nerveux sur la route

Au transport, contrairement aux idées reçues, les tracteurs quatre cylindres se montrent très à leur aise avec un outil remorqué. Du fait du gain de poids mort, le quatre cylindres est plus réactif que le six cylindres. Et cela se ressent au niveau de la consommation kilométrique, avec une économie de carburant pouvant atteindre 10 %.

En revanche, c'est en travail du sol profond que le tracteur six cylindres se démarque. D'après les essais réalisés par Fendt, comparativement au 714, le 414 met plus de temps à remonter dans les tours après avoir enfoncé l'outil, malgré un lestage adapté du quatre cylindres, des valeurs de couple semblables et un équilibre identique entre les deux tracteurs. *«La moins bonne efficacité en traction se traduit par une dégradation de la consommation, explique Antoine Brissart, chef produits tracteurs Fendt. On obtient même une consommation inférieure avec le six cylindres. Ce dernier se montre plus nerveux»*. Il en conclut qu'au-delà de 50 % des tâches réalisées en travaux lourds, le six cylindres se justifie.



Photo: Fendt

es de plus de 120 chevaux sont comparables aux petits six cylindres.



Photo: New Holland

Lors de travaux de traction lourde comme le labour, le tracteur quatre cylindres se révèle moins nerveux qu'un six cylindres de même puissance.

Le quatre cylindres est moins cher

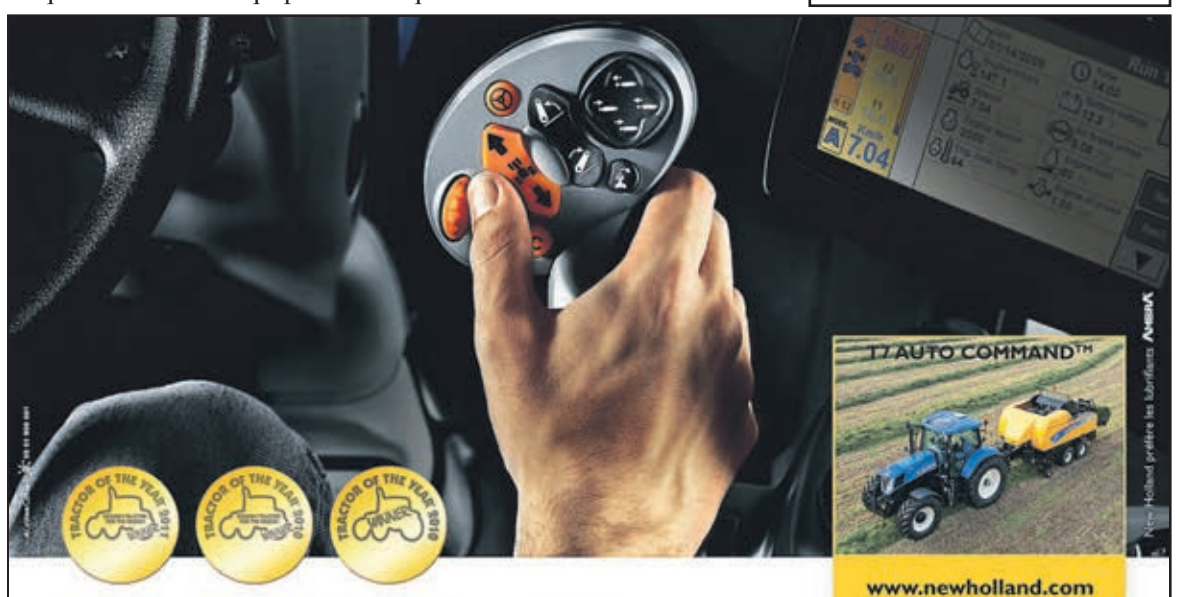
Dernier point, les deux catégories de tracteurs se distinguent au niveau du tarif. Et ce n'est pas au niveau des équipements que la différence s'explique. Les quatre cylindres puissants embarquent fréquemment un équipement généreux, souvent de série et à coup sûr en option : circuit hydraulique, distributeurs électrohydrauliques, automatismes de bout de champ, cabine et pont avant suspendus, finition haut de gamme figurent fréquemment au catalogue de ces deux types de tracteurs.

Pour donner quelques exemples, chez Valtra, un modèle N121 Advance (4 cylindres) est environ 5 000 euros moins cher qu'un T121 Hitech (6 cylindres). Tandis que l'économie se chiffre autour de 8 % pour un Fendt Vario 414 par rapport à un 714, à dotations semblables.

LUDOVIC VIMOND

• MF 6495 - 2005
• MF 8240 - 2001
• MF 8140 - 1997
• DEUTZ 6.71 - 96
• RENAULT ARES 710-RZ-97
• J.DEERE 6900 - 96
• SAME DIAMOND 260 - 2001
• CASE 2150F - 2001

SOMAC
89 - Perrigny - Soucy
06 74 76 09 83
MASSEY FERGUSON



NEW HOLLAND T7 AUTO COMMAND™
PRENEZ LES COMMANDES !

T7 : LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE TRANSMISSION À VARIATION CONTINUE PAR NEW HOLLAND.
Les tracteurs New Holland T7 Auto Command™ procurent un plaisir de conduite inédit. Équipés de la dernière génération de transmission à variation continue pilotée depuis le levier Multifonction CommandGrip™ sur l'accoudoir SideWinder™ II, ces nouveaux tracteurs associent un confort extrême à une facilité de conduite inégalée. Choisissez parmi les 9 modèles de 171 à 269 chevaux (avec surpuissance EPM) et constatez votre gain de productivité.

L'heure est venue d'en prendre les commandes !

5 ÉCHÉANCES ANNUELLES À 1,99 %*

*Taux nominal de 1,99% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 80% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous remboursez une première échéance de 1939 € à 1 mois de la livraison et 4 échéances annuelles de 2121 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe 2,287 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 49 mois. Coût total du crédit : 483 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les tracteurs neufs New Holland, sauf T3000, TK4000 et BOOMER, vendus par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 31 Octobre 2011. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI
St Clément **03 86 83 02 01**
Brienon **03 86 43 07 90**
et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64

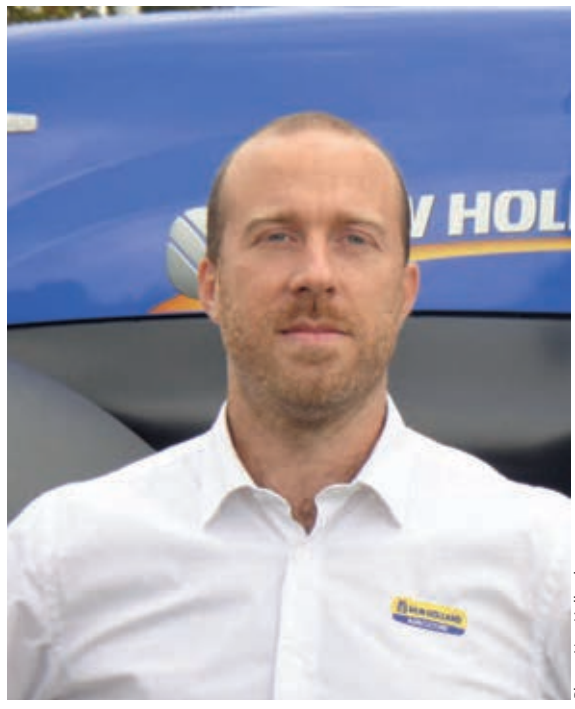
GROUPE METHIVIER
SAS PARAGEAU
SUREAU AGRICULTURE
Toucy **03 86 44 01 08**
St Martin/Nohain **03 86 26 10 93**
Avallon **03 86 34 18 35**
Moulot **03 86 27 27 13**
Bazoches **03 86 22 11 54**

Vis à vis

Les suspensions de cabines se dé

Combinée aux suspensions du pont avant, du siège et celles des relevages arrière et avant, la suspension de cabine offre au conducteur un confort dont il a du mal à se passer. Toutes les suspensions ne sont pourtant pas équivalentes, suivant les constructeurs et les modèles. Respectivement responsable produits tracteurs pour New Holland et Massey Fergusson, Nicolas Morel et Guillaume Dill nous expliquent leur suspension.

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN COISEL


Photo: New Holland

Nicolas Morel, responsable produits tracteurs pour New Holland.


Photo: Massey Ferguson

Guillaume Dill, responsable produits tracteurs pour Massey Ferguson.

Pouvez-vous nous présenter et nous expliquer votre dispositif de suspension de cabine de tracteur (si vous en possédez plusieurs, présentez uniquement le système "haut de gamme", souvent réservé à vos modèles de grosses puissances) ?

Nicolas Morel : «*New Holland utilise un seul type de suspension de cabine appelé ConfortRide. Celui-ci isole la cabine des chocs par deux points de pivot à l'avant de la cabine et deux combinés ressort-amortisseur à l'arrière. Les pivots, qui permettent le débattement de la cabine en hauteur, sont montés sur des galets en élastomère qui participent au confort de suspension et à la réduction des vibrations ressenties par le conducteur. A l'arrière, la suspension est assurée par un ressort hélicoïdal associé à un amortisseur hydropneumatique.*

A partir d'un même principe, cette suspension est adaptée au différentes gammes de tracteur en prenant en compte les dimensions et le poids de la cabine. Le positionnement des points de pivot à l'avant permet un bon contrôle des mouvements de roulis (basculement gauche / droite) et de lacet (cabine qui part vers un des coins avant).

Positionnés légèrement à l'avant du pont arrière, les combinés ressort-amortisseur sont exposés aux chocs ayant la plus forte amplitude. Ainsi du fait du débattement important de la suspension (60 mm de course vers le bas et 40 mm vers le haut), le mouvement ressenti par le conducteur est considérablement atténué par rapport à la hauteur de l'obstacle initial et ce sans effet de rebond».

Guillaume Dill : «*Massey Ferguson a choisi de développer une suspension de cabine dynamique pilotée, OptiRide Plus, reposant sur l'utilisation de quatre points oléopneumatiques gérés indépendamment les uns des autres et capables de s'adapter aux différents terrains. Cette suspension active équipe en option les tracteurs de la gamme MF 8600.*

Les quatre points de suspension sont indispensables au maintien du mouvement de la cabine dans les trois directions principales : longitudinale, latérale et verticale. Le fait de libérer la cabine dans ces trois directions permet d'obtenir un confort optimal au niveau du conducteur, en évitant tous les types de chocs. Chacun des points de suspension est composé d'un vérin hydropneumatique, d'un accumulateur, d'un capteur de position intégré et d'une valve proportionnelle permettant un amortissement variable selon différents facteurs (vitesse d'avancement, freinage, accélération, gestion de la charge, inversion du sens de marche). Pour le contrôle latéral, une barre de torsion (Bielle Panhard) placée à l'arrière de la cabine, limite en souplesse les déplacements latéraux. Les quatre éléments de suspension sont reliés à un calculateur qui tient compte de la position de la cabine par rapport au châssis à l'aide de différents capteurs, en fonction du roulis et du tangage. Massey Ferguson offre la possibilité d'ajuster manuellement et en continu le niveau de suspension par l'intermédiaire d'un potentiomètre situé sous l'accoudoir du siège conducteur».

Quels sont les principaux avantages de votre système ?

N. M. : «*Les principaux avantages de cette solution sont l'isolation en quatre points de la cabine, ce qui influe positivement à la fois sur la filtration des chocs et des vibrations mais également sur le niveau sonore en cabine. Toutes les cabines affichent ainsi des performances acoustiques exceptionnelles entre 68 dB(A) sur T8 et 72 dB(A) sur T6000 Elite. On observe également un excellent maintien de la cabine au roulis et au lacet. Cette solution, particulièrement attractive à l'achat, facilite sa généralisation».*

G. D. : «*Cette solution technologique apporte un confort optimal à l'utilisateur. La fatigue et les maux provoqués par la conduite sur terrains irréguliers ne sont donc plus que des mauvais souvenirs. Le chauffeur est moins surmené, ressent moins de douleurs et de stress, ce qui lui permet d'être plus alerte et d'améliorer sa productivité.*

Cette suspension de cabine, avec correcteur d'assiette, s'adapte, en termes de souplesse, en fonction des différentes applications. Elle agit simultanément avec la suspension du pont avant, ainsi qu'avec celle du siège actif, pour offrir un confort irréprochable aux utilisateurs».



BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

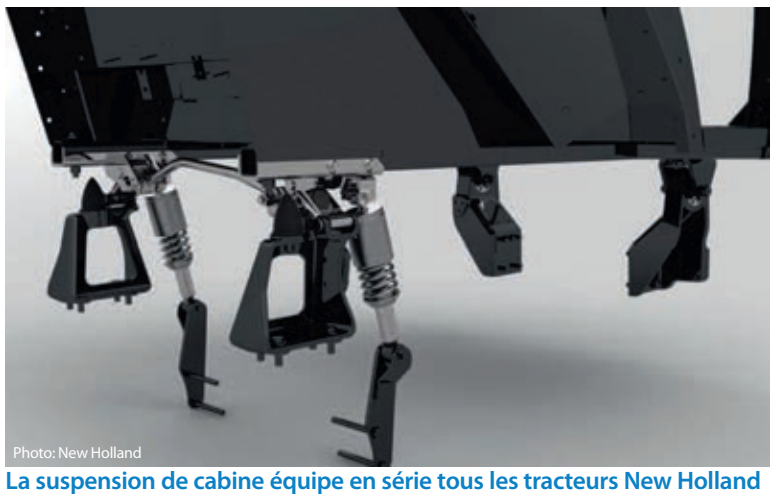
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy 03 86 86 63 19



mocratisent


Photo: New Holland

La suspension de cabine équipe en série tous les tracteurs New Holland des gammes T6000 Elite, Range et Power Command, T7000, T7 et T8.

■ Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à ne pas employer les autres systèmes de suspensions ?

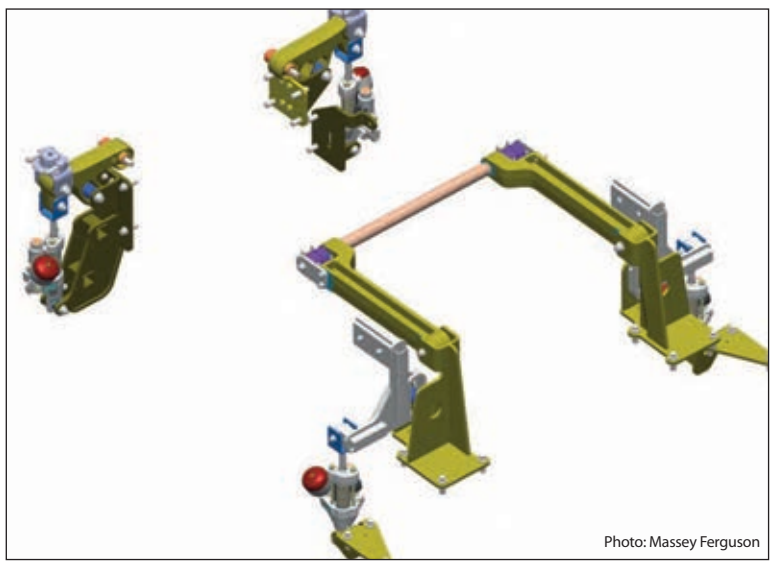
N. M. : «*En se concentrant sur une solution unique, New Holland a fait le choix de proposer une solution simple et efficace et de la diffuser le plus largement possible, aussi bien à ses clients éleveurs qu'aux exploitations de grandes cultures ou aux entrepreneurs de travaux agricoles*».

G. D. : «*Le développement d'une suspension intelligente passe obligatoirement par une gestion en quatre points. Afin d'utiliser une source d'énergie capable de commander ces quatre points de suspension instantanément, la solution hydraulique a été retenue. De plus, cette source d'énergie est déjà présente sur le tracteur, ce qui ne nécessite aucun apport d'une source supplémentaire. L'avancée technologique concernant les composants hydrauliques permet également de gérer en continu les débits d'huile transitant entre les différents éléments de cette suspension*».

■ Quel est le coût à l'achat et en entretien ?

N. M. : «*La cabine suspendue est proposée en standard pour tous les tracteurs New Holland des gammes T6000 Elite, T6000 Range et Power Command, T7000, T7 et T8. Sur la gamme T6000 Plus, la suspension de cabine est disponible en option au prix de 1 025 € HT. Ce système est simple, fiable, sans maintenance ni pièces d'usure donc sans surprise au niveau des coûts d'utilisation du tracteur*».

G. D. : «*Le prix tarif de cette option est de 3 000 € HT. Concernant la maintenance de cette suspension de cabine, aucun entretien périodique n'est nécessaire. Toutefois, Massey Ferguson préconise de remplacer les éléments d'amortissement au delà de 5 000 heures*».


Photo: Massey Ferguson

Cette suspension active équipe en option les tracteurs de la gamme MF 8600.

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUT

Deutz-Fahr L'Agrotron TTV en 4 cylindres

Le tractoriste poursuit le développement de son offre en modèles équipés d'une transmission à variation continue avec les trois Agrotron TTV 400. Techniquement, ils reprennent l'avant des Agrotron 400 avec le moteur Deutz 4 litres turbo (Tier 3) à 4 soupapes par cylindre et EGR externe. La transmission Eccom d'origine ZF se différencie de celle des modèles 6 cylindres par un module hydrostatique plus petit. À l'exception des réducteurs issus de l'Agrotron M, le pont arrière est le même que celui des Agrotron K. Du côté de la cabine, on retrouve les mêmes équipements que sur l'Agrotron TTV 630, notamment le terminal Isobus I-Monitor en option. Tout comme le pont avant, la cabine reçoit une suspension. L'équipement de série très complet de ces Agrotron TTV 400 peut être minoré pour offrir un tarif de base plus compétitif. En termes de design, ces tracteurs inaugurent un nouveau style de capot agrémenté d'ouïes et de barrettes chromées, qui sera étendu par la suite à tous les Agrotron.



Photo: M. Portier

Avec les TTV 400, Deutz-Fahr comble une lacune entre les Agrofarm TTV et les Agrotron 600 TTV.

Modèles : Agrotron TTV 410, 420, 430 **Puissances maxi :** 120, 130, 140 chevaux
Hydraulique : LS 110 l/min **Relevage :** 6,2 tonnes

Deutz-Fahr L'I-Monitor se généralise



Jusque-là proposé sur l'Agrotron 630 TTV, le terminal Couleur I-Monitor figure désormais au catalogue des options des autres Agrotron TTV et des Agrotron M Profiline.

L'I-Monitor est un terminal permettant un réglage facile de nombreuses fonctions du tracteur. Photo : L. Vimond

Notre Métier, vous vendre des Pneus, mais aussi de vous assurer le S.A.V.
MICHELIN
Exelagri
Opération SAV



Jusqu'à 120 € HT de remboursé sur votre prochain dépannage.
Du 1 octobre au 15 décembre 2011, pour tout achat d'au moins 2 pneus Kléber série 70 Fitker ou Michelin 460.70 x 24 XMCL, recevez un chèque à déduire sur votre prochain dépannage.
Voir règlement en magasin
TONNERRE 03.86.55.45.75
JEANDOT Pneus
JOIGNY 03.86.62.18.84


FENDT 700 Vario
VISIBLEMENT PLUS POLYVALENT
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus. La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.

720 Vario	200 Ch	147 kW
722 Vario	220 Ch	162 kW
724 Vario	240 Ch	176 kW

Puissance maximale ECE R24.
AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
www.fendt.fr
SARL VALAGRI
21470 Brazey en Plaine
Tel. 03 80 32 00 60
21310 Renève
Tel. 03 80 55 09 78
71350 Ciel
Tel. 03 85 91 05 80
FENDT
Voir plus loin

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Fendt Le 700, digne héritier des 800

Le constructeur allemand poursuit le renouvellement de ses gammes de tracteurs avec l'arrivée des 700 Vario SCR. Trois tracteurs composent actuellement la gamme. Disponible fin 2011, cette dernière sera complétée vers le bas d'ici fin 2012. Les nouveaux 700 bénéficient de la motorisation Deutz de 6,06 litres de cylindrée et de la technologie SCR des 800. Cette motorisation répond aux normes antipollution Tier 4i. En plus des quatre soupapes par cylindre et d'un système d'injection à rampe commune, ces tracteurs sont équipés d'un système de refroidissement de l'huile hydraulique innovant : cette dernière est refroidie par l'échangeur thermique de refroidissement de l'huile des transmissions. Mais la révolution s'observe également au niveau du design, avec un capot élancé et une cabine cinq montants à l'importante surface vitrée : 6,10 m2 au total. La cabine VisioPlus reçoit un pare-brise panoramique en continu, idéal pour les travaux au chargeur.


Photo: G.Coisel

Très appréciable en bout de champ, l'option VarioActive amplifie la direction : un tour de volant fait braquer les roues de 43,3°, soit 16,7° de mieux.

Modèles : 720, 722 et 724 Puissance : 200, 220 et 240 ch Hydraulique : load sensing - 109 l/min (option 152 l/min) Relevage av/ar : 4 418/9 580 kg Poids à vide : 7 900 kg

John Deere Les 6R passent la barre des 200 ch

Sur les neuf modèles que comptera à terme la série 6R, les trois plus gros font leur apparition cet automne. Avec les tracteurs 6R, le constructeur américain renouvelle son cœur de gamme, la série 6000 ayant été produite à 550 000 unités en vingt ans dans l'usine de Mannheim. Calendrier des normes anti-pollution oblige, ce sont les trois modèles de plus de 170 ch, remplaçants des 7430 et 7530, qui seront commercialisés dans un premier temps à l'automne. Les six autres modèles de puissance inférieure arriveront mi-2012. Fidèles à leur châssis intégral, les 6R sont déclinés en trois empattements : 2,50 m (4 cylindres) ; 2,70 m (4 et 6 cyl.) et 2,80 m (6 cyl.). Leurs moteurs 4,5 et 6,8 litres (Tier 4i) reçoivent un turbo à géométrie variable, un EGR externe refroidi, ainsi qu'un traitement des gaz d'échappement par catalyseur d'oxydation et filtre à particules. Sous le capot monobloc à l'avant du moteur, l'intercooler est placé horizontalement avec un ventilateur dédié. Évolution majeure, la nouvelle cabine à quatre montants gagne 25 cm en largeur et 9 en profondeur. Elle sera proposée en 2012 avec un toit vitré. La console de droite accueille le nouveau terminal Command Center (tactile en option) qui regroupe l'ensemble des affichages. La suspension de cabine adopte deux vérins semi-actifs. Elle est complétée par la suspension à trois bras du pont avant. Le toit de cabine intègre jusqu'à dix phares de travail.


Photo: M. Portier

Le 6R se décline en trois longueurs de chassis.

Modèles : 4 cyl. : 6105R, 6115R, 6125R, 6130R / 6 cyl. : 6140R, 6150R, 6170R, 6190R, 6210R
Puissance nominale (97/68/CE) : 105 ; 115 ; 125 ; 130 ; 140 ; 150 ; 170 ; 190 ; 210 ch Puissance nominale avec boost (connue pour trois modèles) : 200 ; 220 ; 240 ch Transmission : semi-powershift 20/20 (3 versions) ou variation continue Hydraulique : LS 114 ou 155 l/min (pour les trois gros modèles)
Relevage (av/ar) : 4 t / 8,3 t (9,4 t pour le 6210R) (pour les trois gros modèles)

John Deere Les tracteurs 7R


Photo: M. Portier

Les 7R perdent en longueur mais gagnent en empattement.

Avec 5 modèles de 200 à 280 chevaux, la série 7R monte en puissance avec des moteurs Tier 4i et une offre de transmissions renouvelée. S'ils restent construits dans l'usine américaine de Waterloo, les successeurs des 7030 (sauf 7430 et 7530) reviennent aux racines européennes des séries 7000 et 7010. Les cinq modèles 7R se démarquent ainsi par une longueur réduite de 22 cm, tout en ayant un empattement rallongé de 7,5 cm. Le capot beaucoup plus ramassé loge un moteur différent selon les modèles : le 6,8 litres à deux turbos en série, dont un à géométrie variable, ou le 9 litres à turbo à géométrie variable. Ces deux moteurs Tier 4i (Stage 3b) reçoivent un EGR externe refroidi, ainsi qu'un traitement des gaz d'échappement par catalyseur d'oxydation et filtre à particules. Ce dernier est positionné au-dessus du moteur. Le système de refroidissement fonctionne de manière inversée avec un ventilateur placé à l'avant des radiateurs. La courroie accessoire, avec l'alternateur et le compresseur de clim, migrent également devant les radiateurs.

Semi-powershift robotisée

L'offre en transmissions semi-powershift à 5 gammes et 4 rapports est complétée par une troisième version CommandQuad qui bénéficie d'un passage de gamme robotisé. La transmission à variation continue AutoPowr bénéficie d'une nouvelle conception offrant trois plages de vitesse et une lubrification sous pression, au profit du rendement. Elle reçoit également un nouveau mode de conduite à la pédale. À noter que les deux plus gros modèles sont uniquement disponibles avec l'AutoPowr.
Si le relevage arrière gagne en capacité, l'évolution majeure concerne le relevage avant qui est désormais intégré. Le circuit hydraulique accueille jusqu'à 6 distributeurs électrohydrauliques.
Le 7R adopte la nouvelle cabine des 8R. L'accoudoir CommandArm, regroupant l'ensemble des commandes et le terminal Command Center, est réservé aux modèles équipés des transmissions AutoPowr et CommandQuad. Le pont avant suspendu à trois bras est complété en option par le dispositif ActiveCommand Steering. Ce dernier combine un contrôle dynamique de stabilité et une direction à assistance variable, grâce à une gestion électronique de la commande de direction. Quant au pont arrière, il intègre un essieu réglable à crémaillère ou fixe à flasques, avec la possibilité d'accueillir des pneus de 2,15 mètres.
Modèles : 7200R, 7215R / 7230R, 7260R, 7280R
Puissance nominale (97/68/CE) : 200, 215 ch avec 6,8l / 230, 260, 280 ch avec 9l Puissance maxi avec boost : 231, 247 / 264, 297, 319 ch
Transmission : semi-powershift 20/20 (3 versions dont une à gammes robotisées) ou variation continue
Hydraulique : LS 120, 160, 220 l/min Relevage (av/ar) : 5,2t / 9,5 ou 10,8t





•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS•LESNOUVEAUTÉS

Landini L'Italien étoffe son offre low cost



Photo: L Vimond

La série 1 est construite par Kioti.

Landini dévoile les premiers fruits de sa nouvelle collaboration avec le coréen Daedong (tracteurs Kioti). Au total, neuf tracteurs Kioti de 22 à 91 chevaux se retrouvent aux couleurs de Landini (série 1) et McCormick (série X10). Motorisés par Perkins (bloc quatre cylindres), les deux plus gros modèles abritent une transmission mécanique, ainsi qu'une prise de force à enclenchement électrohydraulique.
Par ailleurs, la gamme low cost Technofarm de Landini s'étoffe avec l'arrivée d'un modèle Technofarm 70. Il reçoit un bloc Perkins trois cylindres turbo-intercooler développant 68 chevaux. Il se retrouve sous les couleurs McCormick sous la nomenclature CL 70.
Modèle : Landini 1-75 et 1-90 Puissance : 74,4 et 91 chevaux
Régime pdf : 540 et 1 000 tr/min

Massey Ferguson MF 5400, le capot plongeant repensé



Photo: Massy Ferguson

Les tracteurs Tym affichent des caractéristiques intéressantes pour les exploitations d'élevage.

Massey Ferguson complète son offre en tracteurs MF 5400 avec quatre modèles à capot plongeant. Ces quatre tracteurs se distinguent notamment des autres modèles par un bloc transmission-pont arrière exclusif. La boîte de vitesses Dyna-4 bénéficie en effet d'une lubrification par aspersion, au lieu d'un système par barbotage sur les MF 5400 à capot classique. Le pont arrière est également spécifique à ces tracteurs, tout comme l'attelage arrière optimisé pour le gabarit du tracteur et le relevage électronique. Du côté de la prise de force, le régime 540 tr/min et sa version économique peuvent être accompagnés en option du régime 1 000 tr/min.
À l'avant, le support de carter de pont est aussi exclusif, avec une potence permettant l'adaptation simultanée d'un chargeur frontal à un relevage avant. Ce dernier a été dessiné pour maximiser le braquage et peut recevoir une prise de force avant de 1 000 tr/min.
Le nouveau capot monobloc abrite un moteur 4 cylindres Perkins de 4,4 litres turbocompressé à injection mécanique. Le circuit hydraulique à centre ouvert comprend deux pompes, l'une de 42 l/min pour la direction et les servitudes, l'autre de 57 l/min pour les distributeurs et les relevages. En option, les deux pompes peuvent être couplées pour bénéficier de performances accrues au chargeur.
Le poste de conduite peut bénéficier d'une suspension pour le confort du chauffeur et se décline en plusieurs versions. En standard, la cabine affiche une hauteur de 2,75 m. En version surbaissée, la hauteur peut redescendre à 2,45 m avec le toit Slimline ou 2,67 avec le toit vitré Visioline.
Modèle : MF 5420, 5430, 5440 et 5450 Puissance maxi : 82, 92, 102 et 107 chevaux Capacités de relevage : Ar 4 200 kg / Av 2 500 kg

New Holland Petits tracteurs au grand confort



Photo: L Vimond

Le T4 Powerstar bénéficie d'une vaste cabine à plancher plat.

La nouvelle gamme de tracteurs T4 Powerstar se démarque par le niveau d'agrément de sa cabine. Motorisés par le 4 cylindres 3,2 litres turbo à injection mécanique FPT F5C, les trois modèles bénéficient d'une transmission mécanique équipée ou non d'un inverseur hydraulique. La nouvelle cabine à plancher plat offre un espace conséquent pour un tracteur de cette taille, le siège passager accueillant un adulte en tout confort. Le pare-brise arrondi associé au large toit vitré dégage la vue au chargeur. Les commandes sont regroupées en arc de cercle sur la console de droite avec une ergonomie travaillée. La commande de chargeur est intégrée à la console. Le tableau de bord solidaire de la colonne de direction facilite la lecture. La cabine se démarque également par une climatisation bi-zone et une radio intégrée au montant. Les T4 Powerstar sont également proposés en version plateforme.
Modèles : T4.55, T4.65 et T4.75 Puissance : 55, 65 et 75 chevaux Transmission : mécanique 12/12 (20/20 avec rampantes) Circuit hydraulique principal : CO 48 l/min

Valtra Passage aux normes Tier 4i pour les T



Photo: Valtra

Lorsque le joystick est sollicité, le tracteur augmente de lui-même son régime moteur.

Valtra renouvelle ses tracteurs série T avec le passage aux normes antipollution Tier 4i. Pour ce faire, le constructeur finlandais adopte, comme le reste du groupe Agco, la technologie SCR. Il annonce alors une réduction de la consommation de l'ordre de 5 à 10 %, comparativement à un moteur de même puissance, dépourvu de cette technologie. Un réservoir d'AdBlue de 22,5 litres est greffé au réservoir à carburant de 325 litres. Le T bénéfice d'un moteur Agco Sisu Power de 7,4 litres de cylindrée. Ils sont légèrement plus puissants et profitent de plus de couple que leurs prédécesseurs. Le régime nominal a été réduit à 2 100 tr/min. La série T bénéficie d'un circuit hydraulique load sensing. Au maximum, les T peuvent recevoir huit distributeurs hydrauliques, cinq à l'arrière et trois à l'avant. En cabine, les T sont dotés d'un nouveau terminal couleur, en bout d'accoudoir. Deux molettes et des boutons de sélection permettent le déplacement dans les différents menus (transmission, hydraulique, automatismes en bout de champ…). À noter l'arrivée des commandes d'enclenchement de la prise de force et du pont avant sur le côté de cet accoudoir.
Modèles : T183 Direct ou Versu, T203 Direct et T213 Versu Puissances :188, 204 et 215 ch (202, 215 et 225 ch avec boost) Transmission : Semi-Powershift à 5 rapports sous charge (Versu) ou variation continue (Direct) Hydraulique : LS - 115 l/min (160 l/min en option) Relevage : 8,5 tonnes arrière et 3,5 t avant (5 en option)

Mc Cormisk Un X70 motorisé par FPT



Photo: M. Portier

McCormick se fournira chez le motoriste FPT pour renouveler ses gammes de forte puissance.

Le tracteur X70 présenté par la firme italienne est basé sur un modèle TTX. Il se différencie par son moteur 6 cylindres 6,75 litres répondant aux normes Tier 4i. Fourni par Fiat Power Train, ce dernier bénéficie d'un dispositif SCR de traitement des gaz d'échappement.

Puissance maxi : 232 ch



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 2,33 euro/tonne du 1er au 15 octobre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	187,00	T C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	205,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	9 d'oct.	193,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	9 d'oct.	190,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	oct.-déc.	320,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	6 d'oct.	180,00	V C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	61-62 kg/hl	oct.-déc.	176,00	N C
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or /Saône et Loire		3 d'oct.	177,00	T C
Aube/Yonne		oct.-déc.	180,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or				
Saône et Loire	50 kg/hl	oct.	222,00	V C
Aube/Yonne	-	inc	-	C

Pailles et fourrages 04 octobre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 10 octobre (A titre indicatif, cours de la semaine passée).

Ovins: 512	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	65 - 77	1,91-2,75
Agneaux -44kg	83-124	2,14-2,97
Agneaux +44 kg	105-137	2,28-2,93
Brebis	26-83	0,36-1,17
Béliers	105-130	-

Les apports augmentent face à une demande croissante entrainant l'augmentation significative des tarifs pour les agneaux. Bonne vente en brebis, cours stables. Collecte de laine à la Sicagemac le mardi 25 octobre de 8h00 à 11h00
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 24 ET 31 OCTOBRE AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 3 OCTOBRE
Amenés 1278 - 98% de vendus.
- Effectifs : agneaux : 1148 Brebis : 199 Béliers : 4 Caprins : 6
Agneaux: les cours continuent de progresser dans toutes les catégories, et les lots de mâles sont de plus en plus recherchés.
Brebis : après plusieurs semaines de hausses successives, les cours semblent avoir atteint leurs limites, dans un contexte de demande qui reste actif.
Béliers, caprins : demande suivie et cours inchangés.
Prochain marché lundi 17 octobre 2011 (pesée 6h00, vente 9h00)

	E	U	R	O
Brebis	-	0,78 à 1,13 (51 à 95 €)	0,48 à 1,03 (30 à 72 €)	0,20 à 0,50 (9 à 32€)
Béliers (85 à 110 €)	**Chèvres** (7 à 35 €)		**Boucs** (20 à 30 €)	
Agneaux gras -38 kg (78 à 108€)	-	2,60 à 2,92	2,42 à 2,66	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (96 à 130€)	-	2,55 à 3,09	2,32 à 2,71	-
Agneaux gras: + 50 kg (121 à 142€)		2,17 à 2,55		
Agneaux gras: + 60 kg (123 à 140€)		2,00 à 2,26		

18 - Sancoins - 05 octobre

Amenés 867, dont 513 agneaux, 41 agneaux d'embouche, 303 brebis et 8 béliers.
Commerce actif en agneaux, toutes catégories. Les sujets mâles sont toujours recherchés et se vendent à des tarifs supérieurs à l'approche de l'Aïd-el-Kébir. Vente plus calme en brebis, les cours sont maintenus, toutes catégories.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-120,00-100,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,45-6,10-5,95 (+0,05); R 5,20-5,80-5,65 (+0,05); 19-22 kg U 5,10-6,00-5,70 (+0,05); R 4,75-5,45-5,30 (+0,05). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,00-2,40-2,20 (=); R 1,75-2,00-1,85 (=); O 1,30-1,75-1,65 (=). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,95-5,45-5,30 (+0,10); R 4,80-5,30-5,20 (+0,10).

Analyse du marché des Grandes Cultures

Dans la tourmente des places financières

Les inquiétudes concernant la dette de la zone euro continuent de chahuter les marchés agricoles. Les prix sont plutôt baissiers en céréales, avec l'arrivée de la récolte de maïs notamment. En oléagineux, le marché est plus soutenu.

Blé tendre : marché sans évolution

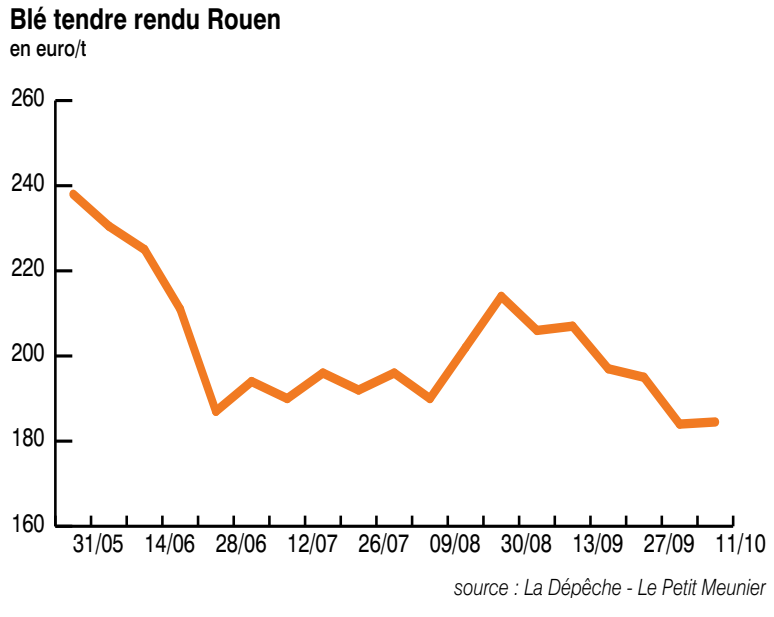
Les prix ont peu évolué d'une semaine sur l'autre sur le marché du blé tendre français. Les cours ont affiché une volatilité liée à l'actualité économique et notamment de la question de la recapitalisation des banques européennes. Par ailleurs, l'annonce de l'adoption d'une loi ukrainienne levant les droits de douane sur les exportations de blé et de maïs, a pesé sur les cours. Côté fondamentaux, selon le service statistiques du ministère de l'Agriculture, la récolte de blé tendre 2011 est estimée à 34 Mt, soit un retrait de 4,5% par rapport à l'an passé. La sole progresserait de 2% par rapport à 2010 mais les rendements afficheraient un recul de 4,5q/ha, à 67,9 q/ha. L'activité du marché français a été limitée par la rétention des vendeurs alors que l'industrie revient aux achats. Sur la scène internationale, le Maghreb poursuit ses achats, notamment la Tunisie qui a acheté 75.000 tonnes de blé tendre d'origine française.
Blé dur : sans activité
Les cours du blé dur ont suivi la déprime observée en blé tendre la semaine passée. L'activité reste limitée, sans intérêt de l'industrie.

Orges fourragères : toujours chères

Les orges fourragères continuent d'afficher des prix très fermes par rapport à ceux du blé tendre. L'activité portuaire reste le moteur de cette fermeté, l'intérieur du territoire générant peu d'affaires à ces niveaux de prix.
Orges de brasserie : peu d'activité
Sur le marché des orges de brasserie, les forts taux de protéines constatés en Europe ainsi que d'autres problèmes qualitatifs gênent considérablement les échanges vers l'industrie. Les cours se tassent.

Maïs : l'abondance présumée de la récolte pèse sur les prix

A l'approche de la récolte, les cours du maïs français reculent. Selon Agreste, notre production nationale de maïs grain atteindrait 14,9 Mt, soit une hausse de 8 % par rapport à l'an passé. Certains opérateurs parient sur un dépassement de la barre des 15 Mt. A l'échelle européenne, le Cocéral a évalué la production de l'UE à 62,9 Mt.
Colza : soutenu
Le marché du colza français a progressé cette semaine, dans le sillage du soja qui a profité de l'embellie constatée sur le marché du pétrole. La demande chinoise en soja et les quantités restreintes en Europe participent à cette progression. L'activité reste limitée en France, faute d'intérêt acheteur.



source : La Dépêche - Le Petit Meunier

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 7 octobre 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 65.395 (349.797) ; Orge: 81.143 (90.117) ; Maïs: 44.572 (202.515) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2011/2012 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (84 972) ; Orge: 0 (0) ; Maïs: 16 (6 963).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 26 septembre au 02 octobre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	-	-	2,56	-
			R	-	-	2,48	-
		350	E	inc.			
			U	-	-	2,53	-
			R	-	-	2,45	-
		400	E	inc.		2,60	
			U	-	-	2,50	-
			R	-	-	2,42	-
	12/18 mois	450	E	-			
			U	-	-	2,44	-
			R	-	-	2,34	-
		500	E	inc.			
			U	-	-	2,43	-
			R	-	-	2,33	-
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	-	-	2,20	-
			R	inc.		2,11	
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	-	-	2,07	=
			R	inc.		2,00	

▶ Des professionnels à votre service

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

mercredi 26 & jeudi 27 OCTOBRE
PORTES OUVERTES
PROMOTION
SUR MATERIELS ET FOURNITURES DE BÂTIMENTS D'ELEVAGE
L'Eleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 11 OCTOBRE

LES TENDANCES

BOVINS : 1467
Bonne demande dans toutes les catégories et présentation de bonne qualité. 94% de vendus.

BROUTARDS : Forte demande et vente quasi totale à des cours très fermes, voire même en légère hausse dans les bons lots.
TAURILLONS : La présentation est logiquement hétérogène, mais la vente reste très facile.

LAITONNES/GÉNISSES : Les lots corrects ou supérieurs trouvent facilement preneur à des cours inchangés.

VACHES/GÉNISSES 30 MOIS : L'offre continue de progresser mais n'arrive toujours pas à couvrir la demande. La totalité des vaches a pu trouver preneur à des cours aisément reconduits..
VENTE DE CHEPTEL: JEUDI 20 OCTOBRE 2011 (EXPO 11H00 - VENTE 14H00)

DIVERS
Broutards culards 175 à 353 k: 750 à 1010 € (2,75 à 4,29)
Génisses 18 mois culardes 358 à 562 k: 1230€à 1830 € (3,20 à 3,88)

EFFECTIFS
• Broutards : 563 • Génisses + 2 ans : 54 • Génisses - 2 ans : 93 • Laitonnes: 245 • Taureaux : 09 • Taurillons : 78 • Vaches : 369 • Vaches suitées : 14 • Culards : 20 • Divers : 07

	E	U	R	O
Taurillons 400 à 500kg (1060 à 1250 €)	-	2,49 à 2,60	-	-
Taurillons 600 à 800kg (1500 à 1900 €)	-	2,25 à 2,35	-	-
Broutards < 200kg (590 à 630 €)	-	3,28 à 3,45	-	-
Broutards 200 à 250kg (660 à 750 €)	-	2,97 à 3,30	-	-
Broutards 250 à 300kg (710 à 900 €)	-	2,70 à 3,05	2,53 à 2,74	-
Broutards 300 à 350kg (820 à 950 €)	-	2,57 à 2,75	2,46 à 2,61	-
Broutards 350 à 400kg (890 à 1050 €)	-	2,52 à 2,69	2,44 à 2,56	
Broutards 400 à 450kg (1010 à 1170 €)	-	2,51 à 2,67	-	-
Broutards 450 à 500kg (1120 à 1240 €)	-	2,40 à 2,62	-	-
Broutards 500 à 520kg (1220 à 1260 €)	-	2,42 à 2,44	-	-
Laitonnes <220kg (500 à 520 €)	-	-	2,44 à 2,52	-
Laitonnes 220 à 300kg (550 à 720 €)	-	2,26 à 2,48	2,14 à 2,28	-
Laitonnes +300kg (670 à 930 €)	-	2,18 à 2,42	2,14 à 2,20	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (800 à 860 €)	-	2,22 à 2,32	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (850 à 980 €)	-	2,11 à 2,29	2,08 à 2,20	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (990 à 1100 €)	-	2,00 à 2,28		-
Génisses 24/36 mois (890 à 1890 €)	2,02 à 2,92	1,80 à 2,04	1,76 à 1,87	-
Vaches suitées mâle/femelle(1060 à 2040 €)				
Vaches -5 ans	2,00 à 2,35 (1360 à 1800€)	1,71 à 2,00 (1010 à 1680€)	1,60 à 1,89 (720 à 1190€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,95 à 2,36 (1350 à 1780€)	1,65 à 2,00 (990 à 1690€)	1,50 à 1,77 (970 à 1400€)	-
Vaches +10 ans	-	1,57 à 1,86 (1140 à 1680€)	1,43 à 1,70 (900 à 1330€)	1,38 à 1,54 (790 à 990€)
Taureaux (1250 à 1900 €)		1,36 à 1,65	-	-

Gros bovins d'élevage, d'engraissement

Amenés 129 broutards et 125 bovins d'embouche.

En broutards, vente régulière, plus difficile pour les femelles sur l'Espagne. En embouche, vente facile surtout pour les bêtes de gros gabarit. Présence de nombreux acheteurs.

Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (=); R 2,85 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,80 (=); R 2,60 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,70 (=); R 2,57 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,60 (=); R 2,45 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,40 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,30 (=); R 2,21 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,30 (=); R 2,20 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,21 (=); R 2,10 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.

A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1200,00 (=); R 800,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1450,00 (=); R 1200,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1200,00 (+50,00); R 920,00 (+50,00); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1400,00 (+50,00); R 1200,00 (+50,00); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1150,00 (+50,00); R 850,00 (+50,00); O 720,00 (+50,00); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1300,00 (+50,00); R 1150,00 (+50,00); O 850,00 (+50,00).

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 03 au 09 octobre. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	3,60	-
	R	3,49	-
	O	3,13	-0,02
Génisses	E	inc.	-
	U	4,10	+0,10
	R	3,60	+0,04
	O	inc	-
Vaches	E	inc.	-
	U	3,70	=
	R	3,49	+0,05
	O	3,07	+0,03
	P	2,82	+0,04
Taureaux	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	-
	U	3,92	+0,05
	R	3,65	+0,02
	O	3,30	+0,01

Viande bovine

Sicagemac - marché du 10 octobre

CORBIGNY

Bovins : 294	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (295-355 kg)	750-900	2,52-2,69
Broutards (380-420 kg)	900-1040	2,36-2,56
Broutards (440-510 kg)	1120-1230	2,41-2,53
Taurillons (305-405 kg)	740-940	1,95-2,48
Taurillons (415-700 kg)	950-1400	1,78-2,31
Laitonnes (245-350 kg)	590 - 780	2,22-2,40
Génisses 16-24 mois (335-410 kg)	700-810	1,98-2,09
Taureaux (880-1040 kg)	1220-1560	1,23-1,60
Vaches légères	560-980	-
Vaches entre deux	1010-1210	
Vaches lourdes	1220-1590	
Vaches suitées mâles et femelles	1370-1830	

LES TENDANCES

Stabilité des tarifs en broutards et taurillons, la demande s'orientant sur les sujets lourds. Vente fluide en laitonnes et génisses d'export, cours facilement reconduits. Tarifs plus fermes en taureaux. Apports toujours importants en vaches (penser à les annoncer !) vente rapide et quasi-totale à des tarifs qui demeurent très fermes. Foire aux veaux et adultes de reproduction le jeudi 20 octobre dans les locaux de la Sicagemac. Contater pour tout renseignement le comité des foires de Corbigny.

PROCHAIN MARCHES BOVINS LUNDI 17 OCTOBRRE !!

Bovins gras : 12
Vaches de viande : 3,36 à 3,54 euros le kg /viande
Vente rapide et totale, fermeté des tarifs.

TDB1135 P29_29_30__ 11/10/11 13:55 Page1

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault 551S, 55 cv, 2 RM, année 83, 5500 h, très bon état
✆ **04.74.51.30.16. hr**

01 - Mettrai génisses 1 et 2 ans en pension de novembre à avril races laitières
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

21 - VENDS JD 3050 A, année 1988, prix à débattre. (réf. 410C)
✆ **03 80 71 59 47**

21 - VENDS élagueuse Nicolas BEG, type 3510, opale, 6 000 euros L 1 m., - tracteurs Ford 7 700 et 7 600 S moteur (réf. 41VB2)
✆ **03 80 97 13 32**

26 - Vds tracteur Same 100.6 Clim rel avant en BE - Vd tracteur MF 3095 clim en TBE
✆ **06 83 00 65 05**

58 - VENDS tracteur Landini, année 2005, état neuf, 900 h. (réf. 4003)
✆ **06 07 17 08 28**

58 - VENDS tracteur 4 RM MF 6120, 80 ch, 6 000 h, 1996, pont avant, refait, bon état, 13 000 Euros (réf. 4101)
✆ **03 86 24 91 81**

84 - Vends tracteur international 1046, 4x4, 8500 H avec charrue trisoc Souchu Pinet : 8500 euros.
✆ **04 90 34 62 21 HR**

Travail sol

18 - Vends charrue Huard manager 675, 6 socs, NSH, chariot, an 96, bon état. .
✆ **Tél. 06.08.71.39.02 ou 02.48.74.62.56 (ap. 21 h)**

21 - VENDS auto-chargeuse Kimper 125 bottes (réf. 390A)
✆ **03 80 90 20 87 06 72 26 47 66**

26 - Vds charrue Rabe 4 corps claire voie 2001 combine herse rotative Rabe MKE 300 semoir Mel 300 21 rgs jalonnage
✆ **04 75 31 72 80**

26 - Vds Solo Swing 2009 Perfect Disq Front / Relev av parallelo moteur hydrau Ideal Verger
✆ **06 16 31 68 39**

38 - Vds cse retraite charrue Rabewerk 4 corps bati5. faucheuse Kuhn GMD 702, godet hydraulique Desvoys.
✆ **06 75 23 63 50**

38 - Vds charrue bisocs Souchu Pinet, sécurité automatique : 400 E.
✆ **06 70 40 51 47**

38 - Vds semoir à grain Sulky de 2,50 m - 15 rangs, charrue Huard 260.
✆ **06 83 36 00 79 04 74 54 43 16**

58 - VENDS épareuse Berry-France mantax A48 Rotor 1.20 bras 4.80, cde électrique, B.E. (réf. 4104)
✆ **09 63 50 08 56**

58 - VENDS herse alternative Kuhn 3 m., dents neuves avec semoir Nodet et portacourt, 2 vérins, 3 000 euros (réf. 4103)
✆ **06 77 08 36 97**

71 - Vds semoir à grains Nodet 3 m, 17 rangs, 600 euros.
✆ **03 85 28 13 10 06 78 41 61 46**

Récolte

01 - Vds lot pièces neuves bec Fantini boitier assiette etc broyeur Desvoys 1,50 neuf petit prix
✆ **06.80.34.94.26**

01 - Recherche cases à veaux individuelles pour élevage génisses
✆ **04.74.25.48.50**

21 - RECHERCHE mois. batteuse, - tracteurs 50-90 cv, - presse moyenne densité et RB 120 X 120, Claas, John Deere, New-Holland, MF, Fendt, Renault, Zétor, Welger, Rivière, Casalis, bon état et en panne. (réf. 410A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB MF 410, 3 m., 2 000 euros ou ECHANGE contre matériel, cheptel ou fourrage (réf. 410K)
✆ **06 47 66 10 24**

26 - Vds remorque BOGGIE DUCHENE céréal 13T demont BR + pulv Tecnoma 15 m 2005 normes OK
✆ **06 71 21 26 62**

38 - Vds ramasseuse à noix AMB 1700, pick up 190, Nb options, TBE général, 1200 heures.
✆ **06 26 43 00 32 06 81 80 53 94**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux ou barrettes, tracteur 60 à 120 CV.
✆ **06 23 19 33 18**

58 - ACHETE corn-picker 1 rang porté. (réf. 400B)
✆ **03 86 68 10 64**

69 - Vds calibreuse à cerises marque Calibrex + tapis de tri et incorporateur.
✆ **06 87 89 48 97**

Traitement

26 - Vds Pulvé Hardi 15M 800L Bon état Cuve de rinçage Lave main Correcteur de devers
✆ **06 18 15 36 59**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur Berthoud AX 1500 l, 99, tbé. Atomiseur Bert Fructair 1500 l 06.
✆ **06 61 89 76 07 04 74 87 32 13**

Distribution

26 - Vds Semoir Nodet PN2 TBE 7rgs Tournesol 6rgs Maïs Micro + Rampe désherbage 4000 euros
✆ **04 75 31 97 65 (HR)**

Cave

69 - Vds étiqueteuse autocollante 2 postes avec sertisseuse marque Enos TBE 3900 euros HT.
✆ **04 74 66 81 96**

Trav. publics

58 - VENDS pelle Poclain ty 45 2 p, 4 godets, état de marche, 4 500 euros (réf. 4102)
✆ **03 86 26 28 51 HR**

Agri. divers

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

07 - Vds mat avic chaîne alisol-radian «syst» av com-pipette multi-moteur ou VR-Giro Quivogne 1,80m
✆ **04 75 06 23 94 06 33 53 49 25 HR**

18 - Vends cause retraite : tailleuse de haie Berry-France Mantax A 50, de 2003, bras de 5 m - bâti de chargeur Mailleux MX100 et 120, pour tracteur 100-90, de 2004 - 10 masses de 40 kg, pour Fiat ou autres.
✆ **Tél. 06.24.82.55.80.**

18 - Vds jumelage Somac complet, 18.4.38 - bascule de circuit Avery Weller, 100 kg, TBE.
✆ **Tél. 06.07.15.39.28.**

21 - VENDS semoir Roger 8 m., 3 rangées, - combiné Perrein/Naudet 4 m., - semoir engrais Sulky DPX, 1 200 l., 24 m., - tracteur Renault 100-54, 4 300 h., - faucheuse Kuhn 4 assiettes, - cover crop Bugnot VRU, 36 d., 4.60 m., - tonne à eau Ronnot, 3 000 l., Galva, - moulins à farine, - broyeur de pierres Kirpy 1,85 m. (réf. 410J)
✆ **06 14 49 34 73**

26 - Vds sem blé Nodet 3 m - vibrosem + dist. engrais Amazone ZAU1500 18 ou 24 M - 25 EM. pneumasem 6 et 7 rangs + remorque porte semoir en état
✆ **04 75 59 25 51 hr**

38 - Vds 2 cornadis 7 places, galvanisés - très bon état, anti-pendaison.
✆ **06 32 03 80 27**

38 - Char 4 roues à pneus : 400 E, charrue Huard HB1/TB : 450 E, cultivateur Bourguignon 13 dents TB : 400 E, ânesse pucée 3 ans et son ânon 4 mois : 550 E race Bourbonnais, ânesse pucée 4 ans et sa ille 3 mois : 600 E.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - Vds remorques basculantes 4 T et 6 T + remorque forestière homologué PTC 11 T.
✆ **04 74 54 37 83 06 31 58 41 64**

38 - Vends laveuse à noix de 1m50 de longueur.
✆ **04 76 06 04 94**

38 - Vds presse moy. densité Case F200, BE.
✆ **04 74 88 81 42**

38 - Vends semoir Sulky 13 rangs bon état / tracteur Deutz 6007, 6800 h TBE, 60 cv avec fourche.
✆ **04 74 92 21 07 HR**

38 - Cse retraite vds broyeur mélangeur Skiold cellule + charrue trisocs Souchu Pinet, 2 paires d'embout pour tuyaux de lisier 120, pompe à main hydraulique.
✆ **06 12 53 84 01 HR**

42 - Vds tank à lait Serap 1700 l, lav. aut. an. 2001 tbé + épandeur 3t pour récolter vert.
✆ **06 87 13 29 09**

42 - Vds tracteur MF 145 cabine, petit chargeur, tbé, charrue Kverneland 3 socs reversi. pièces neuves
✆ **06 83 83 60 77**

42 - Vds tanks à lait Japy 2100 l an. 97 contrat entretien et Japy 420 l tbé, cause capacité
✆ **04 77 51 80 97 HR**

42 - Vds planteuse salades Regerro tbé urgent 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

54 - Vends MB TX34 3.400 H coupe 5,18, 1988, broyeur auto nivelant coupe colza Cheval hydro statique.
✆ **06 80 32 25 44**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds broyeur Orsi 5 m, pivot rotor 1,20 m, tonne lisier 7.000 L, dessileuse SP 2,5 m3, 1.450 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessil/paill/mélangeuse recycleuse 7,5 m3, an. 2003, pesée prog. cdes élec., 11.980 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds gyrobroyeur 1,80 m, 3 ctx - charrue Huard bis-socs 800 E HT - dessileuse 3 pts, 2 m3, cdes élec.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4 socs, vibroflex, épand. engr. dble disq., semoirs 2,5-3 et 4 m, vibroculteur 6 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds Récolteuse carottes Dewulf portée - Trac. MF362 4RM, 6300 H - Sem. pn. Agricola Ital. 4 rgs dbles - App. Maschio larg : 1,80 m - Tuy. arros. 6 m. Irrifrance et Perrot, tt en b.é.
✆ **06 07 51 09 39**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

TDB1135 P29_29_30__ 12/10/11 16:01 Page2

Elevage

07 - Recherche fumier charge port camion
✆ **06 85 12 73 24**

88 - Vends désileuse pailleuse Jeulin semi portée toutes options 2 goulottes trémie année 2002.
✆ **06 86 79 18 45**

89 - VENDS pailleuse Kuhn Andureau, bon état. (réf. 4106)
✆ **06 80 60 99 06**

Véhicule

Utilitaire

39 - Vds bétaillère Citroën Jumper DI b.é. caisse alu année fin 2005 première main 210 000 km
✆ **03 84 37 67 82**

58 - RECHERCHE camion bétaillère dans l'état, permis VL, bas prix (réf. 410D)
✆ **06 66 84 64 21**

69 - Vds C15D an 2000 36500 km. CT OK, état exceptionnel 4200 euros à voir.
✆ **04 78 88 00 55**

70 - Vds Ford TRANSIT an. 2001, 245 606km, Ch7, Fermeture centralisée, Vitres élect, Direction assisté, Airbag, 3 places, Porte Latérale, CT OK, 3500 EUR TTC à débattre (TVA récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

71 - Vds J.7, bon état, contrôle récent, aménagé pour bétail, plateau et côtés renforcés.
✆ **03 85 50 01 98 H.R.**

Tourisme

21 - VENDS 4 X 4 Land-Rover Frelandeur TD4, 103 000 kms, année 2004, 2 L BMW, bon état, crochet, 9 000 euros (réf. 4005)
✆ **03 80 73 09 84**

38 - Belle Citroën C4, 138 ch, nbres options BGV pack dynamyc entretien Citroën : 9000 E.
✆ **04 76 11 04 83**
06 61 12 12 10

Achat-Vente

Récolte

- Vds ENSILAGE maïs, maïs épi enrubanné Corn-Gluten, PULPE betterave surpressée, FOIN.
✆ **06 84 09 59 82**

26 - Vds pomme de terre pour animaux bétail Livraison possible
✆ **0607750496**

58 - VENDS maïs ensilage 40 ha Sichamps (58), 40 ha Decize (58)
✆ **06 07 17 97 53**

58 - VENDS enrubannage trèfle fetugue dactile 2 coupes 125 x 120, TB qualité, 65 euros la botte, récolte 2011. (réf. 410B)
✆ **06 83 30 41 66**

71 - Vds maïs pour ensilage, Saint-Aubin-en-Charollais.
✆ **03 58 13 04 04**
06 07 19 54 44

71 - Vds regain BR enrubannage BC et BR, départ ou rendu.
✆ **06 33 33 31 81**

Fourrage

18 - Vends foin de pré, en bottes rondes 120x120, de très bonne qualité.
✆ **Tél. 02.34.34.81.54.**

18 - Agriculteur vend foin enrubanné, balles rondes 120x130, possibilité livraison.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94**
ou 06.80.33.01.14.

21 - VENDS foin, paille, paille de pois en déclassé, livraison possible (réf. 410G)
✆ **06 83 45 97 95**

VENDS
- **Paille orge et blé**
- **Foin de luzerne**
- **Foin d'avoine**

06.07.49.67.70

54 - Vends secteur Toul enrubanné récolte 2011.
✆ **06 30 96 03 94**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Propriété

38 - Jeune couple marié cherche petite ferme avec quelques hectares pour élevage équin entre Tullins et Chatte.
✆ **04 76 64 33 32**
06 79 41 16 05

Divers

18 - Vends cause retraite : Clio 2, société, 135.000 km - remorque moutonnière - bois charpente sapin démontée - tôles en acier - échafaudage.
✆ **Tél. 06.24.57.26.99**
ou 02.48.63.02.72.

19 - Vends Piquets Châtaignier, livraison assurée.
✆ **06 79 72 14 79**

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(3206).
✆ **06 08 84 27 75**
ou 02 32 50 50 22

38 - Vends mobile-home (38) 7x3 m double toit chauffage 2 ch. SDB wc chauffe-eau gaz frigo : 2400 E.
✆ **06 71 07 81 50**

38 - Vends 2 paires pneux contacts C15 TBE, prix à déb.
✆ **04 76 44 80 39**

39 - Ach. moulin à farine turbine
✆ **06 80 32 00 90**

54 - Vends mélangeuse Seko 9 m3 pesée faneuse Della 4 toupies.
✆ **06 23 46 57 60**

55 - A vendre retourneur d'andains Ménard pour fumier compost, L. 4,50 m, état neuf.
✆ **06 07 36 17 63**

69 - Vds Vibro Sem avec Att arrière 1200 euros ex. TVA épandeur 4 roues Jurdik 4T 800 euros.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

69 - Vds cse retraite pulvé 1200 l. Berthoud 15 M Semoir Sulkxc combine 3 m. semoir engrais Vicon 15/18 m. boîtier neuf + Cornadis matériel fromagerie.
✆ **06 62 72 71 14**

70 - Vds Groupe électrogène avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

Offre

Emploi

01 - urgent : cuma cherche chauffeur batteuse, ensileuse, tracteur, CDD puis CDI
✆ **06.08.33.63.92**

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaire pour abattoir Aubenas CDD 3 mois (oct. à déc.)
✆ **04 75 66 53 40**

Concessionnaire VALTRA FENDT JCB
CHERCHE MÉCANICIEN
spécialiste FENDT
CHERCHE CHEF ATELIER
Secteur Nièvre
G. BUCHEZ SAS
03 86 20 17 38 - 06 74 88 83 50

21 - RECHERCHE salarié agricole pour exploitation polyculture lait, niveau BAC, permis B + véhicule, polyvalent. CDI dès le départ (réf. 400A
✆ **06 82 06 18 85**

69 - Domaine viticole en crus du beaujolais recrute tractoriste + travaux vigne et cave en CDI.
✆ **06 89 72 77 49**

69 - Le Caveau du Cru Régnié recrute pour un emploi à mi-temps (1 semaine sur 2) du mardi au samedi - avec heures supplémentaires - Poste vacant - Pour accueil des touristes, service au bar, étiquetage et petites manutentions (encartonnage...), connaissances de la vigne et du vin, de l'anglais et de la pratique informatique souhaitées. Renseignements et dépôt de candidature chez Michel Rampon, gérant, La Tour Bourdon 69430 Régnié-Durette.
✆ **04 74 04 32 15**
ou 06 83 15 01 86

Service

89 - Puits et forages, curage , recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 3902)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

84 - H. 49 ans cherche emploi Tractoriste ou taille viti., logé, dép. 13 30SUD 34.
✆ **06 79 23 04 55**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 33 ans possédant 10 ha cherche femme pour amitié voir + si affinités, aimant les animaux : brebis, chevaux, porc.
Ecrire à Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 Grenoble cedex 2 sous la Réf. 2953/01

39 - Agriculteur 42 ans célibataire sans enfants, 1,75 m, 75kg, cherche j. fille milieu rural pour fonder foyer.
Ecrire Febvre Jean Michel, 1 chemin Croix-Blanche 39570 Crançot

57 - Agriculteur céréalier 50 ans sérieux rech. F. 40 à 50 ans pour relation sérieuse et durable.
Ecrire au journal La Moselle Agricole - 64, av. André Malraux, 57045 METZ cedex 1 sous la référence 50032

89 - Homme 57 ans divorcé, milieu agricole, CHERCHE femme 45 - 55 ans, sérieuse, douce, féminine, pour partager vie deux. (réf. 4002)
✆ **Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex**

89 - Dame sans enfants RECHERCHE homme 50 à 70 ans, milieu agricole, enfants acceptés, pas sérieux s'abstenir (réf. 4105)
✆ **03 86 80 29 20**

Animaux

Divers

07 - Vds paille de riz pour complément de ration ou litière départ du 30 ou livré
✆ **06 89 15 10 43**

Bovin

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliardes terme octobre, novembre, décembre - étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ **04.74.51.70.16**

01 - Vds vaches montb à terme janvier 2012 convient pour élever veaux de boucherie cause leuco + taureau Montb 24 mois
✆ **06.25.28.45.80**

03 - Elevage Lena VEND 25 vaches pleines limousines HBL, vêlage janv., février, mars, - 15 génisses 1 an inscriptibes (38VB2)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds lot 10 vaches allaitantes avec veaux mâles + lot 11 vaches avec veaux femelles + lot 12 génisses de 2 à 4 ans croisées blondes d'aquitaine + lot 11 génisses montbéliardes
✆ **04 75 38 81 91**

07 - Vds génisses Salers: 2 de 8M, 3 de 18M, 2 de 30M pleines IA Salers vêlage Janv 2012 TGS
✆ **06 20 42 60 59**

18 - Vds 3 TB taureaux charolais, 18 mois et 1 de 30 mois - 10 génisses, 18 mois et génisses pleines, le tout HBC, indem. IBR.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou portable : 06.86.76.81.23.**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproductions. (réf. 3713)
✆ **03 80 23 68 04**

VENTE de CHEPTEL au CADRAN
70 vaches et génisses 30 mois pleines
18 génisses 18 mois - 10 laitonnes
7 taureaux - IBRA
JEUDI 20 OCTOBRE 2011
A Moulins-Engilbert (58)
Expo. 11h00 - Vente 14h00
Renseignements au 03 86 84 28 75

LES RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES

À NE PAS MANQUER !

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
14, 15 & 16 octobre 2011
Taureaux 18 mois, veaux de l'année - Garanties sanitaires
03 80 81 08 98 - 06 85 33 82 34

PORTES OUVERTES
Élevage Éric DELORME à Mounot 71 Charolles
Vente de 20 veaux / 10 taureaux 18 mois - Charolais HBC
Élevage qualifié IBR A - Toutes garanties sanitaires
les 22 et 23 octobre 2011
Tél. 03 85 24 07 27 / 06 34 36 62 68

VENTE DE 35 REPRODUCTEURS
Au **GAEC TOUILLON**
à **PALINGES** (71 Digoine)
VENDREDI 28 OCTOBRE 2011
Visite à partir de 10H00
En partenariat avec le Cadran Brionnais
Renseignements au :
06 83 20 63 65
ou 06 83 95 37 13

JOURNÉES COMMERCIALES
Du samedi 15 octobre au dimanche 23 octobre 2011
CHOUBLEY Laurent
Mercueil - 21210 La Motte Ternant
06 76 65 35 98
ANIMAUX PRÉSENTÉS EN PLEIN AIR
• mâles reproducteurs de l'année •
• taureaux 18 mois •
• vaches pleines • HBC •
Toutes garanties sanitaires

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • à l'étable
les 28, 29 et 30 octobre 2011
EXPOSITION-VENTE - 100 reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 30 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées

LUZY 58 • 21 & 22 octobre
EXPOSITION DE REPRODUCTEURS ET VISITE DANS LES ÉLEVAGES HBC
- **Earl des COUTHIONS, Lordey Eric «Les Couthions»** 06 25 12 46 13
- **Earl LORDEY Olivier, «Les Guittards»** 06 23 85 87 54
- **Gaec MARION Michel et Mikaël «Saint-André»** 06 07 51 04 99
- **VADROT Gérard «Le Bois du Luzy»** 06 12 37 42 98

TOUTES GARANTIES SANITAIRES ET LIVRAISONS ASSURÉES
Le meilleur accueil vous sera réservé durant ces deux jours

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 15 octobre à partir de 10h00
à la VENTE de 40 futurs taureaux charolais issus d'IA,
Améliorants l'aptitude au vêlage, le lait et le développement
Renseignements au 04 70 43 96 94 ou sur www.elevagedessert.com

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC
BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14
DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31
GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30
GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 55 59
DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93
Vendredi 21, Samedi 22 et Dimanche 23 octobre 2011

21 - VENDS veaux reproducteurs HBC nés septembre 2010, tous IA dont 3 à génisses IBR A, FCO, prime Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 39VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

21 - Elevage charolais HBC vend taureaux 18 mois et génisses pleines 30 mois, TGS, GAEC Lechenault Frères (réf. 39VB3)
✆ **03 80 64 67 88**
06 24 24 69 93

21 - VENDS taureaux 18 mois + 1 taureau 30 mois, origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (réf. 40VB1)
✆ **03 80 90 86 75**
06 78 09 53 79

21 - VENDS génisses charolaises pleines, terme déc., janv., IND IBR (réf. 410F)
✆ **06 86 88 52 82**

21 - VENDS génisses 30 mois et vaches charolaises pleines, - taureaux 18 mois HBC. EARL Godot Eric (réf. 410E)
✆ **06 81 17 54 49**

26 - Achète génisses prêtes Montbéliardes ou Abondances IBR - Insimination artificielle - paiement au comptant
✆ **0475451497**

26 - Vds 7 Genisses de race Galloway trés dociles prêtes à saillir 650 euros l'unité
✆ **06 82 09 27 02**

38 - Vds reproducteur Charolais 11 mois type viande, 2 génisses 30 mois vêlage 03/2012.
✆ **06 16 85 50 52**

42 - Vends génisses prim. h. à terme octobre, échographiées, garantie sanitaire, mère 9 000 kg CL.
✆ **04 70 44 61 65 HR**

42 - Vends vache montbéliarde, contrôle laitier UPRA, bonne origine.
✆ **06 76 85 44 52**

42 - Vds 8 génisses charolais pleines, vêlage novembre et décembre, b. origine
✆ **04 77 63 59 09**

42 - Loire : race pie noire, vends vaches et génisses gestantes, garantie sanitaire
✆ **04 77 30 94 23 heures repas**

42 - Vds taureaux prêt à saillir holstein noir et rouge et montbéliard TBO poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

43 - Vds VACHES, GENISSES et TAUREAUX Salers, tout âge, HBS, IBRA.
✆ **04 71 00 03 53**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 3910)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS 12 génisses charolaises pleines et taureaux 18 mois, le tout HBC. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 390C)
✆ **03 86 58 35 52**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC ou non, grand choix et bonnes qualités. Guinot Alain - Sermages (4006)
✆ **03 86 84 33 19**

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais bien conformés, - 1 veau limousin repro. gen. sans corne, IBR A, région Sud Morvan (réf. 41VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux non HBC, TB origine, prix raisonnable, GAEC Langlet (réf. 4107)
✆ **03 86 22 70 48 HR**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC. Maringe D. - Pougues les Eaux (réf. 4108)
✆ **03 86 68 53 89**
06 60 58 03 19

58 - VENDS taureaux charolais 4 ans, 2 ans et veaux reproducteurs HBC, bon niveau génétique, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 4109)
✆ **06 67 83 84 65**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de tx de 18 mois reproducteurs. Prix raisonnable. 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Vds génisses et vaches charolaises pleines, vêl. déc. 2011, vac. FCO, ind. IBR.
✆ **03 85 84 70 15 H.R.**

71 - Cause retraite vends cheptel charolais, indemne IBR, vacciné FCO, vaches échographiées.
✆ **06 87 96 21 49**
03 85 82 21 58

71 - Vds 20 vaches charolaises gestantes, vêlage de janvier à mars, IBR A, TGS.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Elev. limousin Jouanin vend vaches, génisses pleines, taureaux 18 mois, HBL ou non, TGS.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Cause cessation vends lot génisses 18 mois charolaises, convient pour reproduction, IBR A.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - Vends génisses 18 mois + laitonnes charolaises, bonne origine, TGS, livraison possible.
✆ **06 03 29 83 32**

71 - Rég. charolles vends génisses pleines, vaches, taureaux 18 mois, adultes, HBC. M. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds, cause cessation, cheptel charolais, indemne IBR.
✆ **03 85 54 26 70**
06 88 59 88 84

71 - Vds 1 taureau charolais adulte, HBC + 1 de 18 mois charolais, non HBC, déjà sailli.
✆ **03 85 24 99 14**
06 10 45 21 58

71 - Vds taureaux 4 ans, vêl. facile 2 ans et veaux HBC, TGS. M. Laurent M., 71220 Vérosvres.
✆ **03 85 24 81 61**
06 82 11 60 22

71 - Vds jeunes vaches salers IBR A, 30 mois, charolaises, vêlages 15 novembre-décembre.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Les Eleveurs des Monts du Charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction, HBC. Livraison possible. Visite d'élevages. JF Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Elevage charolais VENDS cause cessation génisses 30 mois, vaches, 18 mois, HBC, terme nov. - déc., issus IA, IVMAT 107, IBR A, vac. FCO, GS. (réf. 410H)
✆ **06 45 44 83 53**

88 - Vends génisses Blondes d'Aquitaine velées août, calmes. Taurillon 14 mois. Livraison. + foin.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

03 - Vd 40 chèvres Saanen + boucs, trayeuse 4 postes cornadis de traite, tanks.
✆ **04 70 42 15 42 hr**

26 - Vend 100 chevrettes Saanen 80 euros + 20 boucs AXA nés en sept 2011 Gène+ 1256 L/chèvre 36TB 33,5TP
✆ **0602114039**
ou 06 46 78 00 72

Ovin

38 - Vends 20 agnelles Grivettes de 7 mois cherche un bélier Grivet 1 an env.
✆ **06 21 50 08 79**
ou 06 24 07 82 77

42 - Cause cessation élevage vendons troupeau ovins Noirs du Velay par lot ou par unité 40 mères pleines, 10 agnelles
✆ **04 77 73 48 91**
ou 06 07 97 96 40

71 - Recherche 4 agneaux reproducteurs IDF non inscrits, TGS.
✆ **03 85 50 52 32 H.R.**

Chien

71 - Vds chiots type Border Collie nés le 11.08.11, pucés, vac., n° mère 250269801301969.
✆ **06 80 00 45 57**

71 - Vds chiots Berger allemand, 2 F, nés le 16.06.2011, n° mère 250269602211809.
✆ **06 83 13 82 29**

Vous désirez passer une petite annonce

Terres de Bourgogne à votre service

Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne. net

Terres de Bourgogne

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL009614 - NIEVRE
ANIMATEUR - FORMATEUR EN AGRICULTURE H/F
Centre formation agricole. Enseignement: matière générales (économie-gestion, maths...) et techniques (agronomie, zootechnie, phytotechnie...) en BTS ACSE en apprentissage et en BPREA agriculture biologique en formation continue, production de ressources Formation Ouverte à distance. Activités complémentaires de formateur sur actions de formation selon compétences et besoin du centre. Animation / coordination : Animation de projets expérimentaux / projets d'animation et développement du territoire. Relations avec les professionnels de l'agriculture et institutionnels. Niveau II exigé en formation agri/agro. Compétences en formation adulte et apprentissage. Connaissances du milieu agricole et de l'environnement. Capacités d'organisation et d'animation. Autonomie et rigueur. Connaissance des publics jeunes et adultes. Aptitude aux relations humaines, au travail en équipe et à la conduite de réunions et d'entretien individuels. Dynamisme. Connaissance de l'outil informatique et des pratiques FOAD. Permis B + véhicule. CDD 10 mois tps plein. Renouvelable selon règles fonction publique. Entrée 15/11/2011.

AL009612 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER VITICOLE H/F
Domaine viticole sur secteur de Chagny. Réalisation des travaux liés à la vigne. Ouvrier qualifié avec expérience 1 an minimum. Tractoriste serait un plus. CDI temps plein. Entrée dès accord.

AL009652 - MOSELLE
LABORANTIN H/F
Coopérative d'insémination bovine de l'Est de la France. Responsabilité du laboratoire de répartition des semences bovines (animation d'une équipe de 3 personnes : réception des doses - gestion des commandes - enregistrement, préparation et livraison). Formation BAC+2 (biologie/laboratoire). Rigueur et méthode. Capacité d'animation. Force proposition. CDI. Poste à pourvoir dès que possible. Rémunération selon grille.

AL009658 - ALSACE
GESTIONNAIRE D'APPELS D'OFFRES COLLECTIVITES H/F
Société spécialisée dans la distribution de semences florales et potagères, de jeunes plants et de fournitures horticoles recrute dans le cadre de son développement. Au sein du service Clients Collectivités, vous êtes en charge du suivi et de la mise au point des dossiers administratifs des réponses aux appels d'offres des marchés publics de la Société : Assurer l'interface entre le service marchés des Collectivités clientes et le service commercial, dans le cadre de la production des documents relatifs aux offres. Assurer la mise au point des documents composant la réponse/ rédaction d'argumentaires, synthèses... Contrôler la validité juridique des dossiers et leur conformité aux cahiers des charges. Analyser les validations et les rejets des offres. Niveau BAC/BAC + 2 ou BTSA HORTICOLE, doté d'une solide expérience des marchés publics dans le domaine du fleurissement ou intéressé par cette activité. Maîtrise des outils bureautiques. Esprit d'initiative, réactivité et capacité d'analyse. Autonomie dans l'organisation et en gestion du temps. Capacité à travailler en équipe. Bon rédactionnel. Ce poste est à pourvoir en CDI dès que possible.

AL009488 - SAONE ET LOIRE
AIDE EXPERIMENTATEUR ECO TOXICOLOGIE TERRESTRE H/F
Entreprise de prestation de services en agriculture et environnement, en développement constant. Aide à la réalisation d'expérimentation Eco toxicologie en laboratoire et conditions extérieures sur auxiliaires, Faune du sol et pollinisateurs. Rigueur et minutie sont les qualités primordiales. Bon niveau Anglais souhaité. CDD 6 mois mini. Entrée dès que possible. Autre CDD ou CDI possible dans la structure. Poste basé sur la station d'expérimentation de Mâcon (71).

AL009474 - COTE D'OR
INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT H/F
Editeur de solution en ligne à destination du monde agri. Sera en charge de la partie technique de la solution de gestion de la commercialisation de céréales: maintenance corrective et évolutive du code C#/ Silverlight, intégration de la solution ds le SI des clients, administration des serveurs. Bac+5. Exp en dév. web. Maîtrise programmation .NET et bases de données SQL. Pratique C#/Silverlight et connaissance monde agri st un+. CDI. 30/35 K€.

AL009657 - ALSACE
GESTIONNAIRE DES ACHATS H/F
Société spécialisée dans la distribution de semences florales et potagères, de jeunes plants et de fournitures horticoles recrute dans le cadre de son développement. Pour le service «founitures espaces verts». BAC/BAC+2 ou BTSA horticole. Expérience souhaitée de 2 à 3 ans dans le domaine des achats, de l'approvisionnement et de la gestion de stocks. Autonome, sérieux, rigueur et précision, bonnes capacités d'adaptation. Maîtrise des outils informatiques. Poste à pourvoir immédiatement. CDI. Rémunération à définir selon le profil et l'expérience.

AL008690 - LORRAINE
TECHNICIEN ETUDE ET RECHERCHE EN MACHINISME AGRICOLE H/F
Centre formation. Aura à concevoir un guide méthodologique permettant d'estimer à l'échelle d'un canton, les émissions agricoles impactant la qualité de l'air. Ce guide devra décrire la démarche suivie pour être transposable à l'ensemble des cantons de la Région Lorraine. Pour réaliser correctement cette mission, le technicien devra : - Elaborer et réaliser une enquête de terrain auprès d'agriculteurs pour connaître leurs différentes pratiques d'utilisation de leurs matériels agricole. - Réaliser des diagnostics de puissance et d'analyse de rejets de particules dans l'air à l'aide d'un banc d'essai moteur. - Assurer une formation à l'éco-conduite et le suivi auprès des agriculteurs enquêtés. BTS ou Licence agroéquipement. Bonne connaissance en technologie moteur ou mécanique générale. Maîtrise correct de l'outil informatique (Word, PowerPoint). Autonomie, rigueur et sens relationnel aigue. Prise de fonction : octobre 2011. CDD 12 mois. Rémunération selon Convention Collective.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

JULIEN PARTICIPATIONS
SARL au capital de 7.500 €uros
Siège social : Talant (21240)
38 Rue des Bénédictins
485 330 682 RCS Dijon

HORY MAR√áAIS IMMOBILIER (H.M.I.)
SAS au capital de 74.200 €uros
Siège social : Dijon (21000)
Chemin des Creuzots
015 750 904 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions du 30 Septembre 2011, l'associé unique de la Société JULIEN PARTICIPATIONS a :
- approuvé le projet de fusion signé avec la Société HORY MAR√áAIS IMMOBILIER (H.M.I.), les apports effectués ainsi que leur évaluation. La Société JULIEN PARTICIPATIONS étant propriétaire de la totalité des actions de la Société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la fusion n'a pas donné lieu à une augmentation de capital. La Société HORY MAR√áAIS IMMOBILIER (H.M.I.), absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date. Ladite opération a dégagé un boni de fusion de 88.444,88 € ;
- décidé de remplacer la dénomination « JULIEN PARTICIPATIONS » par la dénomination : « H.M.I. ». L'article 2 (Dénomination) des statuts a été modifié en conséquence ;
- décidé de transférer le siège social de Talant (21240), 38 Rue des Bénédictins à Dijon (21000), Rue des Creuzots. L'article 4 (Siège) des statuts à été modifié en conséquence ;
- décidé de transformer la Société à Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées. Les fonctions de gérant de Monsieur Philippe Julien ont pris fin, la direction et la représentation de la Société étant désormais assurées par un Président :
Monsieur Philippe Julien demeurant à Talant (21240), 38 Rue des Bénédictins.
- nommé :
Monsieur Jean-Claude Pétament demeurant à Dijon (21000) 9 Rue de Broglie, Commissaire aux Comptes Titulaire
Monsieur Grégoire Hulin demeurant à Dijon (21000) 9 Rue de Broglie, Commissaire aux Comptes Suppléant.
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Les cessions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel, toute transmission d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

AL21417698

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2011, il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination sociale : MAP DENTS. Capital : 1 000 euros. Siège social : 63 rue Chabot Charny, 21000 Dijon. Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier ; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation, la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; La mise à disposition de ses associés ; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société ; Et généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société. Durée : 99 ans. Gérance : M. Marc-André Padeano, demeurant à Dijon (21000), 63 rue Chabot Charny, gérant statutaire de la société pour une durée non limitée. Immatriculation : au RCS Dijon.
La gérance, Marc-André Padeano

AL21417679

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :KAYENTA
Siège social : 42 Rue du Point du Jour, 21000 Dijon
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 10000 €
Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif
Gérance : Madame Valérie Angélina Maître, 42 Rue du Point du Jour, 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon *AL21417704*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 5 octobre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme :société civile immobilière.
Dénomination :MOPICS
Siège social : Dijon (Côte d'Or) 4 rue Charles Lapicque.
Objet :l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la gestion, le patrimoine immobilier ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts et participations dans toute sociétés.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Gérance :Mademoiselle Véronique Sanchez, demeurant à Dijon (Côte d'Or) 4 rue Charles Lapicque.
Agrément des cessions :les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation :au RCS de Dijon.
Pour avis,
La gérance *AL21417710*

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES AROMES DE BOURGOGNE

N° d'agrément : 21/93/608
N° d'immatriculation : 391 990 439

L'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2011, a décidé la dissolution anticipée de la cuma des Arômes de Bourgogne, à compter du 21 septembre 2011 et désigné aux fonctions de liquidateur Mr Philippe Sauvain, domicilié à Corgoloin et Mr Christophe Mougeot domicilié à Saint Aubain lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Coopérative des Côteaux Bourguignons, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis
Les liquidateurs *AL21417676*

MENS ALIA «UN AUTRE ETAT D'ESPRIT»

SARL au capital de 7 622.45 €
Siège social : rue de la Croix
21690 Salmaise
392 636 999 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 septembre 2011 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Monsieur Johannes Andriessen, demeurant à Salmaise (côte d'or) rue de la Croix, a été nommé liquidateur. Il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Salmaise (Côte d'Or) rue de la Croix. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de Dijon.
pou avis,
le liquidateur. *AL21417705*

MODIFICATION DE CAPITAL

BOURGOGNE PROPRETE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 rue des saules
21490 Varois et Chaignot
533857322 RCS Dijon

Par décision du 27 septembre 2011, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 9 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 7 500 euros divisé en 100 parts de 75 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 16 500 euros divisé en 220 parts de 75 euros
Pour avis,
la gérance *AL21417709*

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ FRANCE DECOR

SARL au capital de 7622,45 euros
Ancien siège social : Saint Jean de Losne (21170) 4, rue Monge
Nouveau siège social : Grandfontaine(25320) Zone Artisanale
324 309 269 RCS Dijon

Il résulte des décisions d'une assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2011, les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées
Article quatre - Siège Social
Ancienne mention :
Le siège social est fixé à : 4 rue Monge 21170 St Jean de Losne.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Grandfontaine (25320) Zone Artisanale.
Pour avis,
La gérance *AL21417699*

FR DA VALMY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 rue des Vaux Parés
35510 Cesson Sévigné (Ille et Vilaine)
534 744 800 RCS Rennes

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2011, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 03/10/2011, de Cesson Sévigné (Ille et Vilaine) 17 rue des Vaux Parés, à 20 impasse des Pépinières à Varois et Chaignot (21). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le siège social est fixé à 20 impasse des Pépinières à Varois et Chaignot(21).
- Gérant : Frédéric Rodriguez à 20 impasse des Pépinières à Varois et Chaignot(21).
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon. *AL21417702*

SOLELUX

SAS au capital de 1 005 636 €
Siège social : 8/10 rue des Campanules,
77185 Lognes
509249983 RCS Meaux

L'AGE du 15/09/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 32 Cours du Parc, 21000 Dijon, à compter du 15/09/2011
Présidence : Sylvain Gauthier demeurant 11 Quai Champagne, 94170 le Perreux sur Marne
Radiation au RCS de Meaux et réimmatriculation au RCS de Dijon. *AL21417706*

NOMINATION

CHAVILLE AUTO SERVICE

Société anonyme au capital de 40 000 €
Siège social : 4, boulevard Bretonnière
21200 Beaune
421 067 182 R.C.S. Dijon

L'assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2011 a renouvelé le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société HCH ASSOCIES SARL et a nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Patrick Harel domicilié 17 allée des Genêts, 78280 Guyancourt, en remplacement de Monsieur Serge Héripel.
Pour avis, *AL21417700*

APPLICATION DE BREVETS D'AUTOMATISMES ET DE COMBUSTION A.B.A.C

30, avenue Vauban,
89100 Sens
SA au capital de 150 000€
329 892 855 RCS Sens

Le conseil d'administration du 28 septembre 2011 a confirmé la décision du conseil d'administration du 30 juin 2008 ayant nommé aux fonctions de Directeurs généraux M.Michel Couturier, domicilié 13, rue des prés, 77167 Fay les Nemours et M.Thierry Couturier, domicilié 6, route d'Ormesson, 77140 Saint Pierre les Nemours.
Mention faite au registre de commerce de Sens. *AL21417708*

DÉSIGNATION

PRODIMAT SAS

17 Rue Nationale
21800 Crimolois
Siret 479 824 781 00021

L'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2011 a désigné Mr Christian Lhuillier du cabinet Roger LHUILLIER ET ASSOCIES, 20 rue Ernest Bailly 21018 Dijon en qualité de commissaire aux comptes titulaire ; Mr Jean Luc Barcon du même cabinet en qualité de commissaire aux comptes suppléant ; en remplacement de KPMG Bourgogne Nord 6 rue Paul Verlaine 21000 Dijon titulaire et de Mr Clerc Christian du même cabinet suppléant.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21417692

PROBST IMMOBILIER ET FINANCES

17 rue Nationale
21 800 Crimolois
Siret : 015 450 232 00010

L'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2011 a désigné Mr Christian Lhuillier du cabinet Roger LHUILLIER ET ASSOCIES, 20 rue Ernest Bailly 21018 Dijon en qualité de commissaire aux comptes titulaire ; Mr Jean Luc Barcon du même cabinet en qualité de commissaire aux comptes suppléant ; en remplacement de KPMG Bourgogne Nord 6 rue Paul Verlaine 21000 Dijon titulaire et de Mr Clerc Christian du même cabinet suppléant.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21417694

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CLIMOTEL

SARL au capital de 15.244,90 €
Siège : Dijon (21000) ,Ài 13 Bis Cours du Général de Gaulle - 379 002 389 RCS Dijon

L'associé unique, aux termes de ses décisions du 29 Juin 2011, a constaté que suite au décès de Madame Mireille Heudes, Monsieur Bertrand Heudes sera désormais seul gérant de la Société. *AL21417707*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Stationpneus,SARL au capital fixe de 5150 euros, Lieu- dit les poules chiens 58440 Myennes. RCS Nevers 531495703. A compter AGE du 06-09-2011: l'objet devient : Ventes pneumatiques neufs et occasion montage de pneumatiques neufs et d'occasion et mécanique automobile . Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Nevers. Pour avis, le gérant.

AL58417650

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 octobre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :Sauve Qui Bug
Siège social : 10bis rue des Bascoins, Le Bouchot d'en Haut, 58150 Pouilly sur Loire
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : SQB
Capital : 1000 €
Objet social : Dépannage et services informatiques
Gérant : Monsieur Benoît Choquier, 10bis rue des Bascoins, Le Bouchot d'en Haut, 58150 Pouilly sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers *AL58417652*

Par acte sous seing privé du 26/04/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FMBE
Objet social : Bureau d'étude en mécanique générale
Siège social : 23 Rue des Charrons, 58180 Marzy
Capital : 2 00 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Masson Frédéric demeurant 23 Rue des Charrons, 58180 Marzy
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance. *AL58417630*

EARL DE PALUAU

Au capital de 83.300 euros
Paluau, 58110 Brinay

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de
la société EARL de PALUAU prenant effet au 1er octobre 2011
et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociales : EARL de PALUAU
Siège Social : Paluau, 58110 Brinay
Associé Gérant : Mme Le Borgne Muriel, demeurant Paluau,58110 Brinay
Capital social : 83.300 euros divisé en 833 parts de 100
euros représentant des biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du
Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur *AL58417653*

SCEA DE TREIGNY

Treigny - 58420 Chevannes Changy
Capital de 110 euros

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 septembre 2011, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA DE TREIGNY
Forme : société civile
Capital : 110 euros
Siège : Treigny - 58420 Chevannes Changy
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports : Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de 110 euros.
Associés tenus indéfiniment et conjointement des dettes sociales :
M. Barbeau Jean et M. Barbeau Vincent, Treigny, 58420 Chevannes Changy
Gérants : M. Barbeau Jean et M. Barbeau Vincent, Treigny, 58420 Chevannes Changy, ont été désignés comme gérants statutairement pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL58417658

JURY LAWYERS CONSULTANTS
Société d'avocats
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire du 03/10/11, il a été constitué une soicété présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MARYLOU
Siège social :RN 7 , l'Isle de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet Social :le commerce de produits de bazar, d'ameublement, d'articles discount, de décoration évènementielle ou non, de fête, d'articles relatifs aux arts de la table et à la cuisine, de textile de table, de costumes et d'accessoires de déguisement et d'articles de bricolage, de jardinage, de prêt à porter ainsi que tous produits susceptibles de participer à l'amélioration de l'habitat et de son environnement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 50 000 euros
Gérance :Mme Patricia Masero demeurant 7 rue de l'hôpital, 18300 St Satur, et Mr Frédéric Delque, demeurant 11 A rue des Coupances, Clos des reculés, 18230 St Doulchard.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La gérance *AL58417856*

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :PHARMALAUR ;
Forme sociale :SELARL ;
Siège social :550, avenue de la paix, 58600 Garchizy ;
Objet social :Exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ; création, acquisition, propriété, jouissance, exploitation et administration d'une officine de pharmacie en France, en ce compris toutes activités accessoires autorisées ;
Durée : 99 ans ;
Capital social :60 000€ ;
Gérance :Mme Laurence Azéma dt à Marzy (58), 15, chemin du Magny ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance *AL58417858*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfecture de la Nièvre
Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/
Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

Société ERSCIA France SAS

Il sera procédé, du mercredi 2 novembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011 inclus, à deux enquêtes publiques conjointes relatives à :
- la demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant une unité de sciage et une centrale de cogénération produisant de la chaleur et de l'électricité, et une unité de pelletisation,
- la demande de permis de construire d'une superficie hors œuvre brute nouvelle supérieure à 5000m¬≤, sur le territoire de la commune de SARDY-LES-EPIRY, commune non dotée d'un document d'urbanisme ,Àlieu-dit "Bois de Tronçay", présentées par la SAS ERSCIA France -Hôtel de Ville ,Ài Le Bourg 58800 Sardy les Epiry, représentée par Monsieur Pascal JACOB directeur général.
Les dossiers respectifs, comportant une étude d'impact, pourront être consultés dans les mairies de SARDY-LES-EPIRY, PAZY, CORBIGNY, CERVON, MOURON-SUR-YONNE et LA COLLANCELLE aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée des enquêtes.
L'avis de l'autorité environnementale, pièce également constitutive des dossiers d'enquêtes, est consultable sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
BATI'DUO (SARL)
2, rue de la Corne Biguet, 58160 La Fermeté
RCS 58 : 479 728 230
Le Greffier *AL58417859*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TAPIN SANDRINE MARIE-AGNES
53, avenue de Paris,
58320 Pougues les Eaux
RCS : 432 829 257
Le Greffier *AL58417860*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M. GILLES Thierry
Les Barrats, 58430 Arleuf
RCS : 337 927 230
Le Greffier *AL58417861*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TOP MEUBLE EMIRIAN ARMASPACH SARL
48B, avenue du Maréchal Leclerc,
58400 La Charité sur Loire
RCS : 424 655 181
Le Greffier *AL58417709*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELAJOUAILLERIE Jean-Yves Joseph
Le Bourg, 58170 Millay
RCS : 489 648 816
Le Greffier *AL58417862*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PISCINIA (SARL)
47 bis, rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers
RCS : 484 965 900
Le Greffier *AL58417863*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MEUNIER YVON CHRISTIANE
Le Bourg, Champlemy, 58210 Varzy
RCS : 345 097 141
Le Greffier *AL58417864*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOUGER PLUS MAGIC FITNESS EURL
12, rue du Ponceau, 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 503 721 128
Le Greffier *AL58417867*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DDH RENOVATION (SARLU)
101, route de Villeberne, «la ferme Napoléon», 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 504 922 055
Le Greffier *AL58417868*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ROULOT Patrick
19, rue des Moulins
ADP Sanitaire, 58500 Clamecy
RM 58 : 484 019 203
Le Greffier *AL58417869*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TAPIN RAYMOND ADRIEN
LD «Cungy», 58420 Challement
RCS : 329 875 082
Le Greffier *AL58417870*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ETTORI CHRISTOPHE CEDRIC
93, rue Francis Garnier
58000 Nevers
RCS : 500 833 256
Le Greffier *AL58417871*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ABAT-LES ARTISANS DU BATIMENT (EURL)
13, Boulevard Camille Dagonneau, 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 438 536 237
le Greffier *AL58417872*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL BERTHELIN PERE & FILS (SARL)
53 bis, route de Decize, Cours Garnet, 58250 Fours
RCS : 491 235 875
Le Greffier *AL58417710*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MATHE Pascal
15, rue des écoles, 58300 St Léger des vignes
RCS : 502 532 526
Le Greffier *AL58417873*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BLIN Frédéric
15, rue du Rivage, 58000 Nevers
RM 58 : 484 712 773
Le Greffier *AL58417874*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOTELLA RENE
18, place de la pêcherie,
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 484 924 907
Le Greffier *AL58417875*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VILLA LIBERTINE (SARL)
Le Bourg, 58270 Beaumont Sardolles
RCS : 480 466 739
Le Greffier *AL58417876*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SERIGRAPHIE TECHNIQUE ET PUBLICITAIRE SARL (SARL)
Z.I du tremblat, 58200 Cosne Cours sur Loire. RCS : 341 647 956.
Le Greffier *AL58417877*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE BLACK DISCOTHEQUE (SARLU)
Route de Bruyère de Crécy,
58300 Decize
RCS : 501 332 399
Le Greffier *AL58417878*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MELARD XAVIER
5, grande rue, agent immobilier,
58400 La CHarité sur Loire
RCS : 428 171 987
Le Greffier *AL58417881*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BELHACHE PHILIPPE
Le Tartre, 58120 Corancy
RCS : 333 198 877
Le Greffier *AL58417882*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M.A.D (MENUISERIE-AGENCEMENT-DECORATION) (SARL)
Impasse des petits prés- Le gué Botron-58200 St Père
RCS : 408 714 681
Le Greffier *AL58417883*

Par jugement en date du 05/10/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AUTOMATISMES PROGRAMMATION ET SYSTEMES SARL (SARL)
Zone industrielle, 58300 Soucy sur Loire
RCS : 388 008 302
Le Greffier *AL58417884*

En outre, deux registres d'enquête seront déposés dans les mairies susmentionnées afin que le public puisse y mentionner ses observations qui pourront également être adressées par écrit à la présidente de la commission d'enquête, Mme Andrée NIEZ, à la mairie de SARDY-LES-EPIRY, siège principal de l'enquête.
De plus, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête composée de Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire de la DDE en retraite (présidente), M. Georges GUILLEMINOT, directeur financier de la Poste en retraite et Mme Sylvie LETEUR, sans emploi (membres titulaires), M. Thibaut VEYRIER, ingénieur agricole (membre suppléant) recevront les observations du public dans les mairies désignées ci-dessous selon le calendrier suivant :
SARDY-LES-EPIRY
- le mercredi 2 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 10 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 16 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 24 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 30 novembre 2011 de 15h00 à 18h00
- le samedi 10 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 16 décembre 2011 de 14h00 à 17h00
PAZY le mardi 8 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
CORBIGNY le samedi 19 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
CERVON le vendredi 2 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
MOURON-SUR-YONNEle jeudi 8 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
LA COLLANCELLE le lundi 12 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
A l'issue des enquêtes conjointes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy et ainsi que dans les mairies susmentionnées aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture des enquêtes. *AL58417661*

Préfecture de la Nièvre - Direction du pilotage interministériel et des moyens
Guichet unique ICPE/
Pôle enquêtes publiques

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETES PUBLIQUES CONJOINTES

SEM Nièvre Aménagement

Il sera procédé, du mercredi 2 novembre 2011 au vendredi 16 décembre 2011 inclus, à trois enquêtes publiques conjointes relatives à :
- la demande d'autorisation de défrichement d'un seul tenant portant sur une superficie d'environ 96 hectares,
- la création d'un lotissement industriel d'une superficie d'environ 50 hectares,
- la demande d'autorisation de travaux au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 à R. 214-56 (loi sur l'eau) du code de l'environnement,
sur le territoire de la commune de SARDY-LES-EPIRY, présentées par M. Cyril GALTIÛâ, directeur général de la SEM Nièvre Aménagement.
Les dossiers respectifs, comportant une étude d'impact, pourront être consultés dans les mairies de SARDY-LES-EPIRY, PAZY, CORBIGNY, CERVON, MOURON-SUR-YONNE et LA COLLANCELLE aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant toute la durée des enquêtes.
L'avis de l'autorité environnementale, pièce également constitutive des dossiers d'enquêtes, est consultable sur le site internet de la préfecture de la Nièvre : www.nievre.gouv.fr.
En outre, trois registres d'enquêtes seront déposés dans les mairies susmentionnées afin que le public puisse y mentionner ses observations qui pourront également être adressées par écrit à la présidente de la commission d'enquête, Mme Andrée NIEZ, à la mairie de SARDY-LES-EPIRY, siège principal de l'enquête.
De plus, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête composée de Mme Andrée NIEZ, fonctionnaire de la DDE en retraite (présidente), M. Georges GUILLEMINOT, directeur financier de la Poste en retraite et Mme Sylvie LETEUR, sans emploi (membres titulaires), M. Thibaut VEYRIER, ingénieur agricole (membre suppléant) recevront les observations du public dans les mairies désignées ci-dessous selon le calendrier suivant :
SARDY-LES-EPIRY
- le mercredi 2 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 10 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 16 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 24 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 30 novembre 2011 de 15h00 à 18h00
- le samedi 10 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 16 décembre 2011 de 14h00 à 17h00
PAZY le mardi 8 novembre 2011 de 14h00 à 17h00
CORBIGNY le samedi 19 novembre 2011 de 9h00 à 12h00
CERVON le vendredi 2 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
MOURON-SUR-YONNEle jeudi 8 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
LA COLLANCELLEle lundi 12 décembre 2011 de 9h00 à 12h00
A l'issue des enquêtes conjointes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des rapports et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de la Nièvre - Guichet unique ICPE/Pôle enquêtes publiques, à la sous-préfecture de Clamecy et ainsi que dans les mairies susmentionnées aux heures d'ouverture des bureaux, pendant une durée d'un an à compter de la clôture des enquêtes. *AL58417664*

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

Par jugement en date du 28/09/2011, le tribunal de commerce de Créteil a prononcé clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
LIGER DIFFUSION
8, rue Victor Mussault
94120 Fontenay-sous-bois
RCS : 331 661 348
Ets secondaire : **LIGER DIFFUSION**
Vauvrille, 58310 Bouhy
Conception, mise au point commercialisation de tous produits et services ou appareillages destinés aux domaines cosmétologiques Para-Médical et de parfumerie location et exploitation d'un centre d'hébergement, de démonstration, de soin de cure et de formation.
Le Greffier *AL58417886*

CONVOCATION

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise

Assemblée Générale Ordinaire du **jeudi 27 octobre 11H00** au siège social ZA le Clos Ry, 1 rue Louis Pasteur, 58000 Sermoise
Ordre du jour assemblée générale ordinaire
- Rapport du conseil d'administration sur les affaires sociales de la société pendant l'exercice clos le 30 avril 2011 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2011
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du 1/6e chaque année du conseil d'administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Alain Escurat et Henri Pelamourgues dont le mandat prend fin avec cet exercice.
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses *AL58417657*

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. LARA SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION BAR-RESTAURANT KALÉ

Société à responsabilité limitée
au capital 1 000 €
Siège de liquidation : 37 Boulevard Maréchal Juin, 58000, Nevers
R.C.S. Nevers 479 069 718-2004 B 257

L'AGO du 30/09/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2011.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur. *AL58417608*

SCI NAFREJE

SCI au capital de 7622 Euros
40 rue de Nevers - 58120 Château Chinon
353466469 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une AGE en date du 1 octobre 2011 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 1 octobre 2011, nommé en qualité de liquidateur monsieur Frédéric Jeannot, 6 Rue Saint Christophe, 58120 Château Chinon et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Nevers *AL58417855*

EURL 4 A FINANCE

EURL en liquidation
au capital de 106 714. 31
47B, rue Henri Bouquillard - 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 384073227

Assemblée générale extraordinaire du 15 Septembre 2011: A été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22 Septembre 2011 et sa mise en liquidation amiable. M. Alain Deriane demeurant au 36 Rue Louis Goux 69100 Villeurbanne a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, actes et documents doivent être adressés et notifiés à l'adresse du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur *AL58417879*

EURL 4 A FINANCE

EURL en liquidation
au capital de 106 714. 31
47B, rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 384073227

Assemblée générale extraordinaire du 15 Septembre 2011: Après lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, et ce, à compter du 23 Septembre 2011. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers;
Le liquidateur *AL58417880*

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE DU CHATEAU DE CONCLAY

Société civile immobilière au capital de 467.000,00 euros porté à 645.000,00 euros
Siège social : Château de Conclay
58170 POIL
RCS Nevers : 438 493 744

Avis d'augmentation de capital
Aux termes d'un acte reçu par Me Nadège Mc Namara, notaire à Autun, les 9 juillet, 28 juillet et 8 août 2011, le capital social de 467.000,00 euros de la société dénommée SOCIETE DU CHATEAU DE CONCLAY a été augmenté d'une somme de 178.000,00 euros pour être porté à 645.000,00 euros au moyen d'un apport en nature effectué par un associé.
Les articles 6 «apports» et 7 «total des apports - capital - répartition totale des apports» des statuts ont été modifiés en conséquence.
Capital social :
Ancien capital social : 467.000,00 euros
Nouveau capital social : 645.000,00 euros.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis *AL58417656*

FRANCOIS-ANDRÉE

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 2, rue Denis Papin
58640 Varennes Vauzelles
517 497 376 RCS Nevers

Le 30 juin 2011, l'associé unique statuant en application des dispositions de l'article L-223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Pour avis, T.WYKA *AL58417857*

FIDAL
Société d'avocats
BP 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

SAS GUILLEMINOT

Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège social : 48 avenue de la gare
58250 Fours
518 774 849 RCS Nevers

Par décision du 6 juillet 2011, l'associé unique a augmenté le capital de la société de 6 000 € pour le porter à 56 000 €.
Pour avis. *AL58417865*

NON DISSOLUTION

SAS FOX

Société par action simplifiées
au capital de 38.250 euros
Siège Social 17 rue St Trohé,
58000 Nevers
RCS Nevers 390 981 918

Aux termes d'une décision en date du 22 janvier 2011 les associés, statuant en application de l'article L.227-1 du code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, le Président. *AL58417852*

Transmettez vos annonces légales
AVANT LUNDI 17H00
Tel. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02

ASSISTANCE DÉMENAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 39 rue de Verdun
58640 Varennes Vauzelles
491 904 207 RCS Nevers

Suivant la délibération extraordinaire de l'associé unique du 15 septembre 2011, ce dernier, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, l'associé unique *AL58417588*

EURL RABDEAU BOUTIQUE MULTI SERVICES

Au capital de 1 000 Euros
Siège sociale : Route d'Orléans, Centre Commercial Auchan, 58500 Clamecy
RCS Nevers 504 122 755

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/09/2010,l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société, en application de l'article L223-42 du Code du Commerce.
Mention sera faite au RCS Nevers
Pour avis *AL58417654*

DÉMISSION

S.C.P. d'infirmières

AU CLOS SAINT BENIN CABINET INFIRMIER LAURENT-VAILLANT, DECORMEILLE, LOMBARD-DUFOUR ET VAILLANT

Société Civile Professionnelle d'infirmières
au Capital de 120 000 €
Siège Social : 33 Ter Rue Saint Benin
58000, Nevers
R.C.S. Nevers 529 384 224

Les associés réunis en A.G.E. le 11/07/2011 prennent acte de la démission de Mme Decormeille Véronique en qualité de cogérante à compter du 31/08/11.
Pour avis. La Gérance. *AL58417649*

CESSION

SOFIRAL
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

Suivant acte sous seing privé en date à Corvol l'Orgueilleux du 29/09/2011, enregistré à la Recette des Impôts de Nevers, le 05.10.2011, Bordereau n° 2011/1 266, case n° 5,Ext. 2905,
M. et Mme Valentim Ruela Da Silva, demeurant 10 rue Le Dessous des Vignes 58460 Corvol l'Ogueilleux, ont cédé
à la Société Da Silva Valentin, SARL au capital de 3 000 €, dont le siège social est à Corvol l'Orgueilleux (58460), 10 rue Le Dessous des Vignes, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 533 902 102, représentée par M. Valentim Ruela Da Silva, un fonds artisanal de plomberie, zinguerie, chauffage, électricité, sis et exploité à Corvol l'Orgueilleux (58460), 10 rue Le Dessous des Vignes, moyennant le prix de 19 400 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2011.
L'acquéreur sera immatriculé au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au siège du fonds cédé.
Pour avis *AL58417660*

Étude de Me PERRET
Notaire à FOURCHAMBAULT

Suivant acte reçu par Me Perret, notaire à Fourchambault, avec la collaboration de Me Martin, Avocat à Nevers, le 3 octobre 2011 enregistré à Nevers, le 4 octobre 2011, B°2011/1263, case n°1, extrait n°2892.
A été constaté la vente par Mme Sylvie Turco épouse Ecuyer, coiffeuse, dt à Nevers (58000), 110 rue de la Raie.
au profit de Mlle Delphine Anne Espana, coiffeuse, dt à Varennes Vauzelles (58640), 16 rue Voltaire.
D'un fonds artisanal et commercial de coiffure mixte exploité à : Nevers (58000) 12 avenue Colbert
PRIX : soixante-cinq mille euros(65 000,00 €) s'appliquant:
Aux éléments incorporels pour : 51 852,00 €
Aux matériel, mobilier, agencements pour : 13 148,00 €
Date d'entrée en jouissance : 1er octobre 2011.
Oppositions chez Me Perret, notaire à Fourchambault (58600) dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales par acte extrajudiciaire conformément à la loi.
Pour Insertion.
Le Notaire. *AL58417663*

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 4 octobre 2011, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers (58) le 6 octobre 2011, bordereau n° 2011/1 276 case n° 5, Mme Geneviève Welsch dt à Challuy (58), 42, rue des Argougneaux, Mme Isabelle Welsch dt à Dijon (21), 12, rue Gustave Flaubert et Mme Florence Stas dt à Namur (belgique), 32, Chaussée de Louvain ont cédé à la société FOURNITURES DU CENTRE, SARL au capital de 35 000 € ayant son siège social à Challuy (58), Pont Carreau, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 534 578 810, un fonds de négoce de métaux sis et exploité à Challuy (58), Pont Carreau, moyennant le prix de 20 000 €
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la SELAS d'avocats Gilbert Martin sise à Nevers (58), 14, rue Georges Dufaud où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. *AL58417866*

VENTE

Étude de Me Michel RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre).

Suivant acte reçu par Me RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (58380) le 30 septembre 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 5 octobre 2011, bordereau 2011/1268, Case n° 1, extrait 2902, le liquidateur de la liquidation judiciaire de la «SARL DELARRAS», au capital de 7.700,00 €, siège social à 58 300 Decize, 11, Quai de Loire, identifiée au SIREN sous le n° 448 490 904, RCS Nevers,
a vendu au profit de :
Monsieur Christian Patrick Crepelle, agent des services techniques, demeurant à 58 250 Fours, 35, rue des Saules, célibataire,
Un fonds de commerce en gros ou au détail, de façon sédentaire ou ambulante de fleurs, plantes vertes, arbustes d'ornement, bibelots et articles cadeaux et funéraires, articles ou produits ayant trait à l'horticulture, compositions florales à base de fleurs coupées ou séchées, sis et exploité à 58260 La Machine, 45, rue de la République, sous l'enseigne «L & A FLEURS», pour lequel le cédant est identifié au SIREN sous le n° 448 490 904, avec tous ses éléments corporels et incorporels y attachés, avec entrée en jouissance au 30 septembre 2011,
moyennant le prix principal de : Sept Mille Euros (7.000,00 €).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à Nevers, 14, avenue Marceau, en l'étude de Me Lecaudey, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me RODA, Notaire
AL58417655

Étude de Maître Jean-Paul Gauthron Notaire à Guérigny (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Gauthron, notaire à Guérigny, le 3 octobre 2011, enregistré à Nevers, le 5 octobre 2011, bordereau 2011/1271, case n°1, extrait 2906
Monsieur Alaïa Alain Sassi, retraité, demeurant à Guérigny, 1 rue Achille Millien, veuf de Madame Liliane Marie Léontine Saumur, et .
Monsieur Vincent Jean-Claude Jacky Sassi, commercial, demeurant à Guérigny, 4 Rue Achille Millien, célibataire ont vendu à titre de licitation faisant cesser l'indivision à Mademoiselle Sandrine Marie Sassi, coiffeuse, demeurant à Nevers (Nièvre), 8 rue Franc Nohain, célibataire.
Leurs droits dans un fonds de commerce de COIFFURE MIXTE (enseigne Liliane Coiffure), exploité à Guérigny, 8 Grande rue, précédemment par Madame Liliane Saumur épouse de Monsieur Alaïa Alain Sassi, avant son décès
Moyennant le prix (pour les parts et portions acquises) de 40 825,00 € payé comptant.
Entrée en jouissance au 1er octobre 2011.
Le fonds sera immatriculé au RCS Nevers.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Gauthron, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique publication
JP Gauthron, notaire *AL58417659*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SENS ESPACES KARTING

SA au capital de 130240 €
Siège social:Route de la chapelle sur Oreuse,
89100 Soucy
408127637 RCS Sens

L'AGO DU 04/06/2010 a pris acte de la cessation des fonctions d'Administrateur de Mrs Alain Chevalier et Patrice Lheureux.
Modification au RCS de Sens. *AL89417703*

SCI GFOC'S

Société civile immobilière au capital social de 1 600 euros
Dom de Rapatel 30 128 Garons
448 624 247 RCS Nîmes

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2011,
- Monsieur Olivier Tréanton, demeurant 47 Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne a été nommé en qualité de gérant de la société en remplacement de Monsieur Gérard Eyraud, ancien gérant.
Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 septembre 2011.Il a été décidé de transférer le siège social au **47 rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne** à compter rétroactivement du 29 juin 2011.
Conformément aux dispositions du décret 2006-1566 du 11 décembre 2006, il est rappelé :
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 50 ans à compter du 15 mai 2003.
Capital social : 1 600 euros divisé en 160 parts de 100 euros chacune
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
pour avis *AL89417706*

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : DAMLA
Forme sociale :Société à responsabilité limitée
Siège social :3 rue Rouget de l'Isle 89100 Sens
Objet social :Travaux forestiers, négociant en bois, commerce de bois de chauffage.
Durée de la société :99 ans
Capital social :2 000 euros
Gérant :Monsieur YILDIRIM Aydin demeurant 3 rue Rouget de l'Isle 89100 Sens
Suivant acte sous seing privé du 06/09/2011.
L'immatriculation de la société sera faite au R.C.S de Sens (89) *AL89417702*

L'ATELIER DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny du 23 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : L'ATELIER DES SAVEURS
Siège social : 15 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : l'activité de traiteur, de restaurant, de portage de repas à domicile, d'organisation de soirées et de repas
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Julien Cachot demeurant à Joigny (89) 5 rue Paul Bert
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance *AL89417700*

Par acte SSP du 23/09/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :
COULANGES SUR YONNE DISTRIBUTION
Objet social : Commerce d'alimentation générale, primeurs, boissons, poissons, charcuterie, pains et viennoiserie en terminal de cuisson, bazar, gaz, livres.
Siège social :Route de Clamecy, 89480 Coulanges sur Yonne
Capital : 2000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Larbi Bouhguen, demeurant 36 place de l'Hôtel de Ville 89320 Cerisiers, et Mme Fatima Bouhguen, demeurant 36 place de l'Hôtel de Ville 89320 Cerisiers.
Immatriculation au RCS d'Auxerre *AL89417701*

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 6 septembre 2011 de la société PRENIUM, SARL en liquidation au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 5 bis Route de Quenne 89290 Augy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°509022166 a a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Maria Dos Santos de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89417325*

SCI LOCAT

Société civile au capital de 180.000,00 euros
Siège social : 7 rue du Château
89140 Saint Serotin
RCS Sens : 482 468 766

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juin 2011.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : madame Catherine Guesne, demeurant à Connantre (51230), 110 chemin du limaçon, Nozet. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : au siège de la société pour la validité, avec renvoi des pièces chez le liquidateur à Connantre (51230), 110 chemin du limançon, Nozet pour la correspondance.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur. *AL89417699*

TRANSFERT DE SIÈGE

LA CHEVILLOTTE

SARL capital : 10 000€
11 rue Pierre de Courtenay
89120 La Ferté Loupière
505 337 121 RCS Sens

L'assemblée générale Ordinaire du 01/09/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 9 rue du puits 89120 Chevillon, à compter de ce jour. Modification RCS Sens.
Pour avis *AL89417887*

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE TISSEY 89700

Avis d'approbation du zonage d'assainissement

Le public est informé que par délibération du 05 octobre 2011, le conseil municipal de Tissey a décidé d'approuver le plan de zonage d'assainissement de la commune tel qu'il a été soumis à enquête publique du 18 juillet au 29 août 2011 et après rapport et conclusion du commissaire enquêteur en date du 26 septembre 2011.
Sont tenus à disposition en mairie, aux jours et heures habituels de permanences :
Le plan de zonage d'assainissement,
le rapport du commissaire enquêteur,
les conclusions du commissaire enquêteur.
AL89417707

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL «DE LA FONTAINE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
1 rue du Faubourg
89580 Val de Mercy
RCS Auxerre 441 268 000

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 12/09/2011, Mme Arlette MASCRET-BELOTTI a été révoquée de la gérance à compter de cette même date.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le représentant légal.
AL89417705

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à DICY (Yonne) du 29 Septembre 2011, enregistré à Sens (Yonne), le 5 Octobre 2011, Bordereau °2011/756, Case n°1 Extrait 2437, **Monsieur Jean-Busson et Madame Françoise Fleurence** épouse Busson demeurant ensemble 29 Route de Joigny, 89120 Dicy **ont vendu** à la société **« BUSSON VAGUE BLEUE »**, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros dont le siège social est 30 Route de Joigny, 89120 Dicy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 534 239 751 RCS Sens, une branche complète d'activité de « fabrication et vente de piscines », sise et exploitée à Dicy (Yonne) 30 Route de Joigny leur appartenant et pour laquelle ils sont immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés sous le 334 470 309 RCS Sens.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Octobre 2011.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de
97 000 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 30 000 euros
- aux éléments corporels pour la somme de 67 000 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos - 89000 Auxerre, pour la correspondance.
Pour insertion. *AL89417704*

Me Emmanuel ARNAUD
Notaire associé à Sens(Yonne)

Aux termes d'un acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 29 septembre 2011, enregistré au SIE de Sens le 4 octobre 2011, bordereau n° 2011/755, case n°1, a été constaté la cession par :
Monsieur Jean Marie Lucien Dautancourt, et Madame Colette Aline Bouchy, demeurant à Etigny (89510), 6 rue d'Autun,
au profit de la société à responsabilité limitée dénommée **«SARL LA KITCHENETTE»**, au capital de 10.000,00 eur, dont le siège social est situé à Sens (89100), 17 rue Thénard, identifiée au SIREN sous le numéro 533.988.960 et identifiée au registre du commerce et des sociétés de Sens,
d'un fonds de commerce de restauration rapide exploité à Sens (89100), 17 rue Thénard, connu sous le nom commercial «Le Frenchy», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens (89100), sous le numéro 384 607 552, moyennant le prix de trente mille euros (30.000,00 eur).
les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la S.C.P dénommée «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire. *AL89417708*

Suivant acte sous seing privé en date à Joigny (89) du 30 septembre 2011, enregistré à la Recette des Impôts de Sens (89) le 10 octobre 2011, bordereau 2011/769, case N°4, extrait 2483,
La société E.R.TRAITEUR, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à Joigny (89) 15 rue Valentin Privé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 498 326 347, représentée par son gérant Monsieur François Cachot,
a cédé
à la Société GROUPE ELITE RESTAURATION, Société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est à Joigny (89300)) 15 rue Valentin Privé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 331 108 753, représentée par son Président Monsieur François Cachot, un fonds de commerce de traiteur, confection et livraison de repas, organisation de manifestations et événements, location de matériel, sis et exploité à Joigny (89) 15 rue Valentin Privé, moyennant le prix de Vingt six mille (26 000) euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er octobre 2011.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité ainsi que pour toutes correspondances.
Pour avis *AL89417710*



Ethiquable ➜ En lançant la gamme "Paysans d'ici", la Scop expérimente le commerce équitable Nord-Nord.

Commerce équitable : ici aussi ?

Au bout de huit ans de commerce équitable Sud-Nord, avec l'importation en France de produits de l'agriculture paysanne de pays *"en développement"*, Ethiquable lance une gamme de produits du Nord, "Paysans d'ici". Parmi ces produits, entre autres, du vin du Gard, des lentilles de l'Aude et du nectar de pêches des Pyrénées Orientales.
Cette entreprise coopérative (Scop) de Fleurance (Gers) s'est spécialisée dans le commerce équitable avec, à ce jour, 29 pays du "Sud", dont elle distribue 120 produits en France, essentiellement dans la grande distribution. Cela en prenant soin de placer chaque produit dans un projet de développement local. Et jusqu'ici, malgré les sollicitations, elle n'avait pas envisagé de s'ouvrir aux produits du "Nord".
"Nous avons évolué", explique Christophe Eberhart, l'un des trois fondateurs de la coopérative : Ethiquable a décidé récemment d'élargir sa gamme à des produits du Nord, constatant que son expertise pouvait aussi *"servir à la préservation d'une petite agriculture paysanne française menacée"*. Cela parce que la demande des producteurs s'affirme mais aussi parce que les militants du commerce équitable, qui sont les principaux acheteurs finaux de ces produits, se montrent désormais ouverts à cette nouvelle façon de faire.
Ethiquable annonce donc le lancement d'une gamme "Paysans d'ici", avec quinze produits de neuf groupements de producteurs français, tout en prenant un certain nombre de précautions pour ne pas dénaturer sa démarche initiale.
D'une part, la coopérative veut éviter tout amalgame : *"pour les producteurs du Sud"*, dit-elle, *"l'enjeu d'un commerce équitable est la survie directe des personnes vivant de la terre"*, souvent avec des revenus de l'ordre de un à trois euros par jour. *"Pour les paysans d'ici, c'est la survie d'un type d'agriculture qui est en jeu"*. Ethiquable distinguera donc bien ses deux gammes.
Il n'y aura pas de substitution en rayons : les produits Paysans d'ici sont proposés à la distribution en complément de la gamme commerce équitable Sud/Nord. Ils sont d'ailleurs positionnés dans les rayons spécialisés par produit alors que la gamme Sud/Nord est généralement positionnée dans un rayon dédié commerce équitable.
Ethiquable n'a pas l'intention de se substituer à la vente directe par les producteurs (français) et compte au contraire valoriser une production que ceux-ci ne peuvent valoriser en circuit court.
Tout cela est encadré par la charte "Paysans d'ici" qui met l'accent sur la démarche "équitable, bio et locale" et qui comprend deux types de conditions : la défense de l'agriculture paysanne (modes de production, valeurs coopératives, projet inscrit dans un territoire, transformation par les producteurs eux-mêmes) ; et la démarche équitable (partenariat commercial équitable et transparent, projet de développement local).



De g. à d., Jean-Fred Coste, Christophe Eberhart, Jacques Monfistons, Régis Vignolle, Olivier Rives (directeur de l'Escaia), Nicole Pascal.

Une nouvelle façon de commercialiser

Lors de la présentation de la gamme "Paysans d'ici", le 17 mai à l'Escaia (Ecole supérieure de la coopération agricole et des industries alimentaires) à Montpellier, plusieurs responsables agricoles engagés dans cette gamme ont expliqué leur démarche.
La coopérative Ille Fruits (Pyrénées-Orientales), qui fournit les nectars de pêche, a été constituée en 1945 par de petits producteurs, souvent anciens ouvriers agricoles. La création de la coopérative, explique Nicole Pascal, membre du conseil d'administration, *"était un moyen de s'affranchir d'acheteurs peu attentionnés"*. Le passage d'une partie des coopérateurs au bio, en 1979, a *"permis une réflexion à l'échelle du bassin de production"*. Il y a trois ans, un circuit commercial spécifique bio a été mis en place.
"Aujourd'hui", poursuit Nicole Pascal, *"on commence à dire qu'il faut commercialiser différemment ; dans un monde où le marché fait la loi et où on nous demande de nous adapter au marché, il faut trouver une autre façon de commercialiser"*.
Elle rappelle qu'à peine 60 % des pêches produites sont commercialisées, en bio comme en conventionnel : parce que les fruits n'ont pas le calibre, sont abîmés par le vent ou piqués, on les jette. A Ille Fruits, les producteurs ont estimé que faire du bio dans ces conditions n'était pas possible et ils ont décidé de valoriser les écarts de tri en faisant du nectar. C'est ce nectar que met en avant la gamme "Paysans d'ici".
Le vin des Vignerons de Tornac (Gard) de la gamme "Paysans d'ici" est un Vin de Pays des Cévennes rouge. Cette coopérative, comme l'a souligné son président Régis Vignolle, a fait le choix de conserver une petite taille et de ne pas rejoindre un groupe plus important, tout en privilégiant la vente directe : elle a créé un caveau de vente dès 1962 et commercialise aujourd'hui 60 % de sa production en vente directe. Ce qui lui permet d'éviter d'être dépendante *"du négoce qui ruine les agriculteurs"*.
200 ha, soit la moitié de sa superficie en production, sont en bio et la cave envisage de passer prochainement à 80 % de son vignoble en bio. Un mode de production que Régis Vignolle considère tout à fait viable, *"même les années pluvieuses, à condition de bien travailler"*.
Le premier essai avec Ethiquable concerne 5 000 bouteilles.
L'autre vin de la gamme "Paysans d'ici" est un Vin de Pays d'Oc rouge du Vignoble de la Voie d'Héraclès (Vergèze, Gard). Une coopérative qui s'est elle aussi mise à la bio depuis longtemps (1994), comme l'explique son président Jean-Fred Coste : la moitié du vin de la cave, soit 30 000 hl, est aujourd'hui produite en agriculture biologique et, avec les conversions, ce taux devrait passer à 60 % d'ici deux ou trois ans.

Une rémunération équitable pour les producteurs

Sur un prix de vente approximatif de 6 € la bouteille pour les vins du Vignoble de la Voie d'Héraclès, la rémunération du producteur est de 40 %. C'est à peu près (selon les produits) le taux de rémunération qu'Ethiquable laisse aux producteurs, du Nord comme du Sud.



Les lentilles du Lauragais proviennent de la coopérative Agri Bio Union (avec laquelle travaille Arterris, notamment).

Pour le vin, 20 % du prix de vente constituent la marge du magasin, 15 % celle d'Ethiquable, 18,5 % étant le coût du transport, et 5,5 % pour la TVA.
Sur 6 €, cela laisse donc au producteur environ 2,40 € la bouteille.
Une fois déduits les frais de conditionnement et de vinification et les diverses taxes, cela laisse un prix à l'hecto très correct. Une *"prime au développement"* est comprise dans cette rémunération : *"il faudra l'utiliser intelligemment, par exemple pour favoriser l'installation ou comme diviseur de charges"*, dit Jean-Fred Coste.
Le lancement de la gamme "Paysans d'ici" est tout récent. Le réseau commercial d'Ethiquable s'adresse soit en direct aux supermarchés soit, ce qui est plus difficile, aux centrales d'achat afin de les amener à intégrer tout ou partie de la gamme dans leurs référencements.
Pour l'instant, *"les acheteurs sont plutôt favorables"*, note Christophe Eberhart. Et il est confiant dans le bon accueil des consommateurs chez qui existe *"une attente forte en faveur du local, du bio ; une attente sociétale"*.
La stratégie, pour la gamme "Paysans d'ici", est de se positionner *"entre des produits artisanaux et des produits de mass market ; ces produits doivent être à la fois compétitifs et accessibles aux consommateurs."* Ethiquable se contente de 20 % de marge, notamment parce que ses frais de publicité et de marketing sont réduits. *"Avec ça, on espère arriver à ce que les produits ne soient pas décalés"* en termes de prix.
Pour le vin, l'un des enjeux est de voir si "un vin à marque" (celle d'Ethiquable plus celle des producteurs) fonctionne.
Ethiquable attend les résultats de cet *"essai grandeur nature"* pour lancer une deuxième vague de produits "Paysans d'ici".
Le marché du *"commerce équitable"* avait progressé fortement de 2003 à 2005. Aujourd'hui, *"à cause de la crise"*, il n'évolue que très peu. Les consommateurs intéressés par ces produits, pour ce que l'on en connaît, semblent avoir été au départ des militants, puis un cercle plus large, notamment en raison de la *"satisfaction sur la qualité des produits"*. Ce qui est certain aujourd'hui c'est que la demande se porte à la fois sur l'équitable et le bio, l'un n'allant plus sans l'autre.

Ph.C.

Renseignements : www.ethiquable.coop

Une filière rhum équitable et bio de Haïti

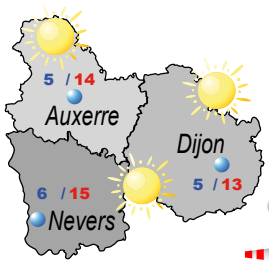
Ethiquable a présenté, le 17 mai, en même temps que "Produits d'ici" un "produit d'ailleurs", le rhum blanc des producteurs du Mouvement Paysan Papaye, qui était représenté par Jacques Monfistons.
Ce mouvement de petits planteurs de canne à sucre de Haïti a créé une coopérative pour créer une distillerie artisanale qui effectue la première transformation de la canne en alcool. Ethiquable les a accompagnés dans leur démarche de certification.
L'alcool est ensuite distillé une deuxième fois, à façon, par la Distillerie Barbancourt, une maison réputée. Ainsi les planteurs ont inversé le rapport de force usuel : ce sont eux qui font sous-traiter à l'industriel… et conservent ainsi une bonne valeur ajoutée.
Ce rhum blanc de Haïti est lui aussi en cours de lancement dans la GD française.

La gamme "Paysans d'ici"

- Deux vins : un Vin de Pays des Cévennes des Vignerons de Tornac (Gard) et un Vin de Pays d'Oc du Vignoble de la Voie d'Héraclès (Vergèze, Gard).
- Des nectars de pêche jaune et blanche (coopérative Ille Fruits, Ille-sur-Têt, Pyrénées-Orientales).
- Des lentilles roses et vertes du Lauragais (Aude, coopérative Agri Bio Union).
- Du Piment d'Espelette.
- Du jus de tomate de Coop Garonne (Marmande).
- Des infusions de Savoie (association L'Herberie des deux Savoies).
- De l'huile de tournesol de Bio de Gascogne (Gers).
- Des farines de blé, grand épeautre et touselle de Bio de Gascogne (Gers).
- De la Crème de Châtaigne de l'association des Paysans du Rance (Aveyron).

▶Prévisions **météo** du 14 au 23 octobre

Vendredi 14 Octobre



Agréable
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Juste
Soleil : 08:18 - 19:23
Lune : 20:17 - 10:42

Samedi 15 Octobre



Ensoleillé
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en baisse et les vents souffleront modérément.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

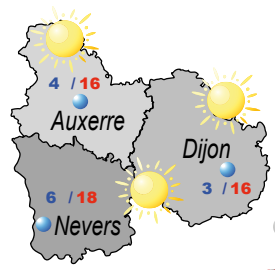
Vents : Est-Nord-Est 20 km/h

Ste Thérèse
Soleil : 08:19 - 19:21
Lune : 20:56 - 11:41

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 16 Octobre



Belle journée
Ce dimanche se déroulera sous un soleil toujours bien généreux. Les températures seront en hausse et les vents faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 10 km/h

Ste Edwige
Soleil : 08:21 - 19:20
Lune : 21:41 - 12:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Octobre :

De belles éclaircies et quelques pluies en perspective.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 3 à 12 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Octobre :

De nombreuses précipitations sont attendues pour cette période.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 12 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

pour 8,50€ par mois

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur
NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter
NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes
Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

▶Télévision Sélection du 15 au 21 octobre

Samedi 15

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement avec A. Martines, Chris Marques et Jean-Marc Généreux, et avec Valérie Bègue, Véronique Jannot, Nâdiya, Sheila, Shy'm, Philippe Candeloro, Baptiste Giabiconi, Francis Lalanne.
23.20 Los Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina.

FRANCE 2
20.35 Sing-off… 100% vocal. Divertissement.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Isabelle disparue ★★. Téléfilm avec Line Renaud, B. Le Coq. *Bien écrit, mais trop moderne.*
22.25 La Grande Brasserie ★★. Téléfilm avec Line Renaud, Michel Aumont (1h34). *Vivant et pittoresque.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Marie Curie» ★★. *Passionnant.*
21.35 L'aventure humaine «Naica, la grotte aux cristaux géants» ★★. *Superbe, mais ardu.*
22.30 Chantage sur la ville ★★. Téléfilm avec Uwe Kockisch (1h30). *Original, mais long.*

M6
20.45 Médium. Série avec Patricia Arquette ⓾.

CANAL +
20.50 Takers. Policier (2010) de J. Luessenhop, avec Chris Brown ⓾.

Dimanche 16

TF1
20.45 Safari ★. Comédie (2008) de Olivier Baroux, avec Kad Merad, Lionel Abelanski (1h38). *Décevant.*
22.45 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 Vicky Cristina Barcelona ★★★. Comédie (2008) de W. Allen, avec Javier Bardem, Rebecca Hall, Scarlett Johansson, Penélope Cruz, Kevin Dunn (1h35). (voir Sélection)
22.20 Non élucidé «L'affaire Patrice Baud». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «L'inconnu de Bristol», «La grande muraille», «Victor, Victoria» ★★. Série avec Yannick Bisson. *Excellent.*
23.30 City homicide. Série ⓬.
00.15 Mélo. Drame en NB (1932) de P. Czinne, Gaby Morlay (1h35).

ARTE
Au poil près
20.40 Human nature ★. Comédie (2001) de M. Gondry, avec Patricia Arquette (1h36). *Original, mais confus.*
22.15 Sa Majesté, le poil.
23.10 La moustache.

M6
20.45 Zone interdite «Abusés, dépouillés, ruinés : Quand la mise sous tutelle dérape». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Or, drogue, contre-façons : Marseille au cœur de tous les trafics».

CANAL +
21.00 Football «Rennes/Lorient».

Lundi 17

TF1
20.50 Panique aux Edelweiss ★. Téléfilm avec Claire Keim. *Bêta.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec J.-C. Grangé, F. Thilliez, Henri Loevenbruck, Lionel Davoust, J. Expert.

FRANCE 2
20.35 Castle : «L'ombre du passé», «L'auteur qui m'aimait», «Rire et châtiment» ★★. *Astucieux.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 300 chœurs pour + de vie. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Bernadette Chirac, Alain Delon, Mireille Darc, Mgr Di Falco, Roberto Alagna, Hélène Segara, Tina Arena, Les Prêtres, etc.
23.05 12 balles dans la peau pour Pierre Laval ★★ ⓾. *Intéressant, mais incomplet.*

ARTE
20.40 Le convoi ★★. Aventures (1978) de Sam Peckinpah, avec Ali MacGraw (1h46). *Spectaculaire.*
22.30 Le procès Céline ★★. *Passionnant et équilibré.*

M6
20.45 Indiana Jones et le temple maudit ★★. Aventures (1984) de S. Spielberg (1h53). *Excellent.*
23.00 Recherche appartement.

CANAL +
20.50 Borgia (3 et 4/12) ★★ ⓬. *Brillant, mais violent et très cru.*

Mardi 18

TF1
20.50 Les experts, Manhattan.
23.20 Enquêtes et révélations «Pizza, sandwich, kebab : Révélations sur les grosses combines de la petite restauration». Magazine.

FRANCE 2
20.35 La maison préférée des Français. Magazine présenté par Stéphane Bern.
22.50 Réunion de famille. Magazine présenté par J.-L. Delarue.
01.15 Du rififi chez les hommes ★★★. Policier en NB (1954) de Jules Dassin, avec Jean Servais (2h04). *Magnifique.*

FRANCE 3
20.35 Joseph l'insoumis ★★★. Téléfilm avec Jacques Weber, Anouk Grinberg, Salomé Stévenin (1h30). (voir Sélection)
22.10 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Pour en finir avec le racisme
20.40 L'ADN, nos ancêtres et nous ★★. *Passionnant.*
21.55 Débat.
22.30 Breaking bad (4 et 5/13) ★★. *Prenant.*

M6
20.45 Desperate housewives (14 et 15/23) ★★★. *Original.*
22.30 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.45 Championns League «Real Madrid/Lyon».

Mercredi 19

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Marseille/Arsenal».
22.50 Mentalist «L'appât du gain» ★★. Série. *Excellent et drôle.*

FRANCE 2
20.35 Brassens, la mauvaise réputation ★★. Téléfilm avec Stéphane Rideau, Marie-Anne Chazel, Brono Lochet. (voir Sélection)
22.15 Avant-première. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Albi, merveille du patrimoine mondial» ★★. Magazine. (voir Sélection)
23.00 Pièces à conviction «Pédophilie : Les silences de l'Église». Magazine présenté par P. Loison.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Les combattants de l'ombre (3 et 4/6)» ★★★. *Passionnant.*
22.25 Le dessous des cartes «Bhoutan : Bonheur national brut».
22.35 La femme de l'anarchiste. Drame (2006) de P. Sehr et Marie Noëlle, avec Nina Hoss (1h57).

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement présenté par S. Corman et A. Goude, avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.50 Victor ★. Comédie (2009) de Thomas Gilou, avec Pierre Richard, Lambert Wilson (1h31) ⓾. *Poussif.*

Jeudi 20

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement.
23.25 Masterchef se met à table.
03.15 Les deux mondes ★★. Comédie (2007) de Daniel Cohen, avec Benoît Poelvoorde (1h39). *Amusant, mais un peu facile.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les braqueurs de la crise», «Les enfants-rats du Meghalaya», «Portrait du gagnant de la primaire socialiste».
22.05 Complément d'enquête «Sarkozy peut-il encore gagner ?». Magazine de Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Meurtre parfait ★★. Policier (1997) de A. Davis, avec Michael Douglas (1h43) ⓾. *Pas mal.*
23.10 Thelma et Louise ★★. Drame (1991) de Ridley Scott, avec Geena Davis (2h08) ⓾. *Excellent.*

ARTE
20.40 Carlos (1 et 2/3) ★★★. Téléfilm de O. Assayas, avec Edgar Ramirez (3h30) ⓬. (voir au vendredi)
22.10 Wolfgang Amadeus Phoenix.

M6
20.45 Babylon AD ★. Fantastique (2008) de M. Kassovitz ⓾. *Confus.*
22.25 Bons baisers de Bruges ★★. Thriller (2008) de M. McDonagh, avec Colin Farrell, Brendan Gleeson (1h43) ⓬. (voir Sélection)

CANAL +
20.50 The event (9 et 10/22) ★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 21

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.25 L'amour est aveugle. Divertissement présenté par A. Lemaire.

FRANCE 2
20.35 Rituels meurtriers ★★. Téléfilm avec Éric Elmosnino, Florence Loiret Caille. *Très prenant.*
22.05 Un jour, un destin «Claude François, la vérité sur ses derniers jours». Magazine.
23.25 Taratata. Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «En direct de Granville». Magazine.
23.00 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par C. Viguier.

ARTE
20.40 Carlos (3) ★★★. Téléfilm de Olivier Assayas, avec Edgar Ramirez, Alexander Scheer (1h45) ⓬. *Passionnant et sans hagiographie. Mais c'est violent et très cru.*
22.40 Le dernier poisson «Quel avenir pour la pêche ?».
23.25 Grand format «Berceuses».

M6
20.45 NCIS : «Mort au long cours», «Meurtre en plein vol», «Mascarade», «Pour le meilleur et pour le pire». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Moi, moche et méchant ★. Animation (2010) de Chris Renaud et P. Coffin (1h31). *Très amusant.*

SÉLECTION


TFV - Gilles Gustine

Joseph l'insoumis - Dans les années 60, le père Joseph Wresinski, vit au milieu de ceux qu'il appelle «son peuple», dans les bidonvilles. Caroline Glorion a choisi la fiction pour raconter le combat du père Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde. En filmant ces gens qui n'ont plus rien, la réalisatrice montre l'extrême dénuement de ceux qui craignent plus que tout «la mangeuse d'enfants» (l'assistante sociale, qui risque de leur prendre leurs enfants). Opposé aux œuvres de bienfaisance, qui ne font qu'enfoncer les gens, le père Wresinski voulait aider son peuple à retrouver sa dignité. Jacques Weber campe cet homme profondément bon, avec une belle générosité, et il est entouré de comédiens confirmés, mais aussi de figurants qui interprètent leurs propres rôles. Malgré des longueurs, cette œuvre bouleversante est un bel hommage à celui dont le procès en béatification a été introduit à Rome. ***Mardi 18, sur France 3, à 20h35.***

Vicky Cristina Barcelona - Vicky et Cristina passent l'été à Barcelone. Léger, élégant, rythmé et très drôle, ce film est un enchantement. Les dialogues sont brillants, et le rythme soutenu permet de ne pas s'attarder sur les situations scabreuses (amours saphiques, triolisme, etc.). L'élégance naturelle de Woody Allen fait de cette œuvre un marivaudage, certes libertin, mais réjouissant, avec une interprétation éblouissante. ***Dimanche 16, sur France 2, à 20h45.***

Brassens, la mauvaise réputation - Les débuts du poète, depuis son adolescence, à Sète, jusqu'à ses débuts sur scène. Mais la mise en scène n'est guère adaptée à son sujet, et il faut attendre la seconde partie pour que l'histoire devienne intéressante. C'est, d'ailleurs, au moment où Georges Brassens commence à écrire ses chansons que l'histoire décolle. Le sens de l'amitié est bien illustré (malgré les ambiguïtés !). ***Mercredi 19, sur France 2, à 20h35.***

Des racines et des ailes «Albi, merveille du patrimoine mondial» - Un an après son classement au patrimoine mondial de l'Unesco, des images de toute beauté rendent grâce à l'exceptionnelle qualité architecturale de cette ville, avec sa somptueuse cathédrale et cette Vierge polychrome du XIVe siècle emmurée ! Dans le sujet sur Montségur, dernier bastion des Cathares, la reconstitution en 3D du village est impressionnante. ***Mercredi 19, sur France 3, à 20h35.***

Bons baisers de Bruges - Ray et Ken sont deux tueurs à gages. Après une mission qui a mal tourné, ils sont envoyés à Bruges. On peut qualifier ce film de thriller, mais il tend vers la comédie, par son humour décalé et politiquement incorrect, et vers le drame métaphysique, les tableaux de Jérôme Bosch venant faire écho à la culpabilité des héros. C'est très brillant, malgré des complaisances et des scènes inutiles. ***Jeudi 20, sur M 6, à 22h25.***

A Noiron-sous-Gevrey, en Côte d'Or

La récolte du safran, c'est en ce moment

Une habitante de Noiron-sous-Gevrey cultive la fleur de safran depuis deux ans. La récolte bat actuellement son plein dans une petite parcelle de 1 000 m².



Sylvie Lagier et son fils Maxime ont débuté la récolte de safran à la mi-septembre. La culture dédiée au safran est totalement manuelle et naturelle.

En savoir plus…

«Safran» vient du latin safranum qui signifie «jaune», référence à la couleur obtenue par la teinture végétale extraite du safran. Safranum dérive du perse za'farân, qui signifie «stigmates d'or». Son nom botanique est Crocus Sativus, du grec krokos, qui signifie «filament», allusion aux stigmates longs et fins.

A Noiron-sous-Gevrey, à une quinzaine de kilomètres au sud de Dijon, une récolte peu banale est en train de s'effectuer : celle du safran. Cette épice très recherchée pour son arôme, sa saveur et son pouvoir colorant est cultivée par Sylvie Lagier, une ancienne secrétaire comptable. Tombée sous le charme de cette fleur lors d'une émission télé il y a un peu plus de deux ans, cette femme de 49 ans a quitté son emploi pour se consacrer à cette culture et devenir productrice de safran. *«Après avoir obtenu mon BPREA au CFA de Quétigny début 2010, j'ai loué une parcelle de 1000 m2 sur laquelle j'ai planté 30 000 bulbes de Crocus Sativus»* explique la côte d'orienne. Près de 16 000 fleurs ont été récoltées l'an passé pour un total de 80 grammes de safran. La récolte 2011 sera beaucoup plus importante puisque les bulbes se multiplient sur la parcelle de Noiron et les stigmates sont plus grands et plus lourds que l'an passé. Cet été, Sylvie Lagier a même planté une seconde parcelle à Clémencey, une commune à proximité de Noiron-sous-Gevrey.

Quatre semaines intenses

Après une plantation en juillet, la récolte débute généralement fin septembre et dure environ quatre semaines. Comme d'autres productions agricoles du département, la récolte du safran avait une bonne dizaine de jours d'avance cette année. *«Il faut choisir le moment opportun pour cueillir»* précise Sylvie Lagier, *«la plante fleurit à l'aube et doit rester le moins de temps possible sur la tige. Elle fane en 24 heures et plus le temps passe, plus ses stigmates perdent couleur et arôme»*. Aidée par son fils Maxime, la productrice de safran extrait ensuite les stigmates qu'elle fera immédiatement sécher. Ce travail minutieux nécessite un temps considérable qui ne saurait être reporté, dans le but de préserver la qualité du produit. *«Un safranier peut travailler jusqu'à 19 heures par jour pour récolter les fleurs, séparer les pistils, puis les sécher. Le travail est réalisé dans l'urgence car la belle se meurt en quelques heures»* confie Sylvie Lagier. Aujourd'hui, l'objectif de la productrice est de commercialiser son safran dans un grand nombre de restaurants. Un retour sur investissement est espéré dans les prochaines années. Le safran de Bourgogne de Sylvie Lagier est vendu 30 euros le gramme. *«On peut en trouver moins cher sur le marché mais après, c'est une question de qualité. Vu son prix de vente, le safran est au cœur de gros trafics et il est souvent frelaté. Il n'est pas rare de trouver des produits autres que les stigmates pour augmenter le poids du produit»* prévient la productrice de safran.

Aurélien Genest

Contact : Sylvie Lagier, 33, route de Seurre, 21910 Noiron-sous-Gevrey, site : www.lesafrandebourgogne.com, courriel : sylfran@wanadoo.fr, portable : 06 38 81 55 95.

Crocus Sativus fleurit à l'aube et doit rester le moins de temps possible sur la tige. «Elle fane en 24 heures et plus le temps passe, plus ses stigmates perdent couleur et arôme».



En 2010, 16 000 fleurs avaient été récoltées, pour un total de 80 grammes.





La fleur possède trois stigmates rouges.



Safran sec après séchage dans son bocal «Safran de Bourgogne».



Les stigmates possèdent initialement un haut degré d'humidité. Pour une bonne conservation, il est nécessaire de les sécher. Ils perdront plus de 80% de leur poids initial.

Zoom

35 millions d'euros la tonne !



Après le séchage, les stigmates obtiennent leur forme définitive. Ils sont rigides, lisses et d'une couleur rouge brillante.

Comparé aux autres productions agricoles, le prix du safran est astronomique : environ 35 millions d'euros la tonne. Non, pas d'erreur vous avez bien lu. Une précision est tout de même nécessaire, voire obligatoire : avec le safran, on parle davantage en grammes. Par exemple, la production de Sylvier Lagier n'a pas dépassé 80 grammes en 2010 (vendus entre 30 et 35 euros le gramme). Produire du safran a également un coût : les bulbes, qui peuvent servir plusieurs années, sont achetés entre 0,30 et 1€ l'unité, dans le cas de la productrice côte d'orienne. Le temps consacré à la récolte est important : il faut passer deux à trois fois par jour sur la parcelle et choisir le moment opportun pour cueillir la fleur. Il y a aussi (et surtout) l'extraction des stigmates qui prend beaucoup de temps. Un nombre de 150 000 à 200 000 fleurs de safran est nécessaire pour obtenir un seul kilogramme de safran prêt à être consommé.